ARCHIVES HISTORIQUES DU DIOCÈSE DE CHARTRES

ÉGLISE DE NOTRE-DAME DE JOSAPHAT

D'APRÈS LES DOCUMENTS HISTORIQUES

ET LES FOUILLES RÉCENTES

PAR M. LE CHAN. MÉTAIS

Ut ad plurimos
Veritas perveniat
S. AUG.

CHARTRES

CHEZ L'AUTEUR, RUE DE LA TUILERIE, 22

—

1908

ARCHIVES HISTORIQUES DU DIOCÈSE DE CHARTRES

ÉGLISE DE NOTRE-DAME DE JOSAPHAT

D'APRÈS LES DOCUMENTS HISTORIQUES

ET LES FOUILLES RÉCENTES

PAR M. LE CHAN. MÉTAIS

Ut ad plurimos
Veritas perveniat
S. AUG.

Jan van der Meulen
2889 Washington Blvd.
Cleveland Heights,
Ohio 44118

CHARTRES

CHEZ L'AUTEUR, RUE DE LA TUILERIE, 22

1908

2119

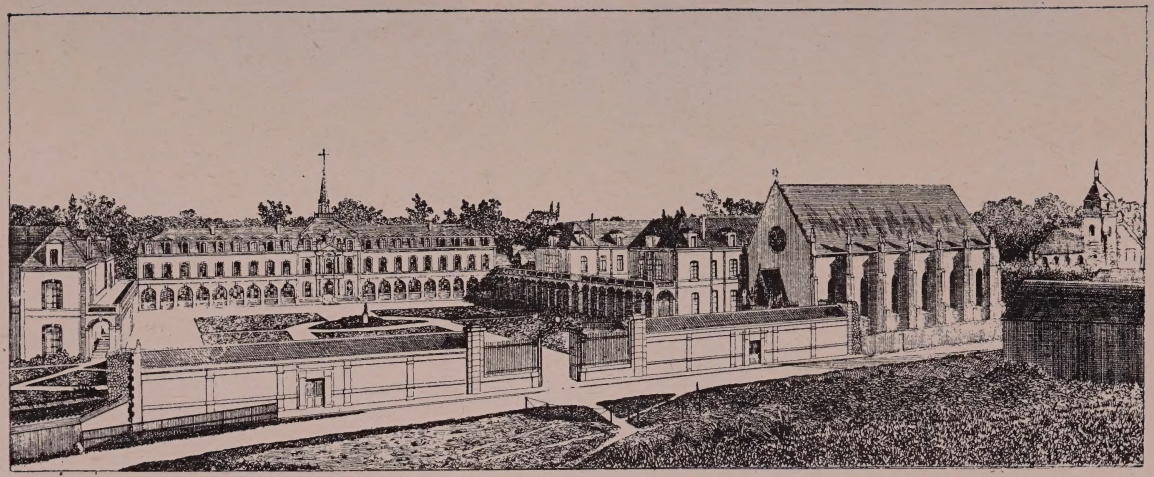

Pl. I. ASILE D'ALIGRE EN 1891.

Au centre, bâtiment principal de l'asile, et au-dessus à l'horizon, la cathédrale de Chartres, à droite la chapelle et plus à droite encore l'église paroissiale de Lèves. — A gauche, en avant du bâtiment latéral, emplacement des fouilles.

HOMMAGE

A M. Julien CHAPPÉE

en reconnaissance du concours
si généreux qu'il lui a prêté.

Ch. Métais,
Chan.

Chartres, 15 août 1908.

AVANT-PROPOS

Un prélat vénéré, éminemment favorable aux études historiques, Mgr Lagrange, évêque de Chartres, visitant en 1891 l'Asile d'Aligre, élevé sur l'emplacement de l'antique abbaye de Notre-Dame de Josaphat, exprimait le regret de ne pouvoir parcourir les annales de ce monastère, fondé dès le XIIe siècle, par un de ses plus illustres prédécesseurs.

Son désir était un ordre.

Avant tout, il fallait recueillir les vieilles chartes et les savantes chroniques des moines. Cette œuvre, longue et pénible, a été condensée dans le Cartulaire de l'abbaye (1).

Mais autant, si non plus que les poudreux parchemins, les édifices ou leurs ruines ont une haute éloquence pour nous faire admirer les chefs-d'œuvre de nos ancêtres.

(1) *Cartularium abbatiæ S. Mariæ de Josaphat,* par l'abbé Ch. Métais, en cours de publication, depuis 1900, à la *Société Archéologique d'Eure-et-Loir.*

Des fouilles furent donc entreprises en septembre 1905, grâce à l'autorisation de la commission administrative de l'Asile d'Aligre. Ces fouilles, malheureusement inachevées, ont été fécondes en heureuses découvertes, et nous ne pouvons attendre plus longtemps pour en faire connaître le résultat (1). Nous le devons à tous ceux qui nous ont prêté le concours désintéressé de leur expérience et ont assumé la plus grande part des charges financières de ces longs et pénibles travaux (2).

(1) Nous avons déjà publié dans le *Bulletin archéologique* du Ministère de l'Instruction publique un rapport très bref de ces fouilles : 1907, 2e livraison, pages 167 à 183.

(2) Nous devons remercier avant tous M. Julien Chappée, si connu par la découverte du tombeau de saint Pavin, au Mans, qui a bien voulu courir avec nous les chances incertaines de ces fouilles et prendre à sa charge tous les frais des premiers travaux jusqu'au delà de 500 fr. Feu M. le marquis de Pomereu voulut y concourir pour égale somme de 500 fr., le Ministère de l'Instruction Publique pour 250 fr., M. le Dr Maunoury pour 100 fr.

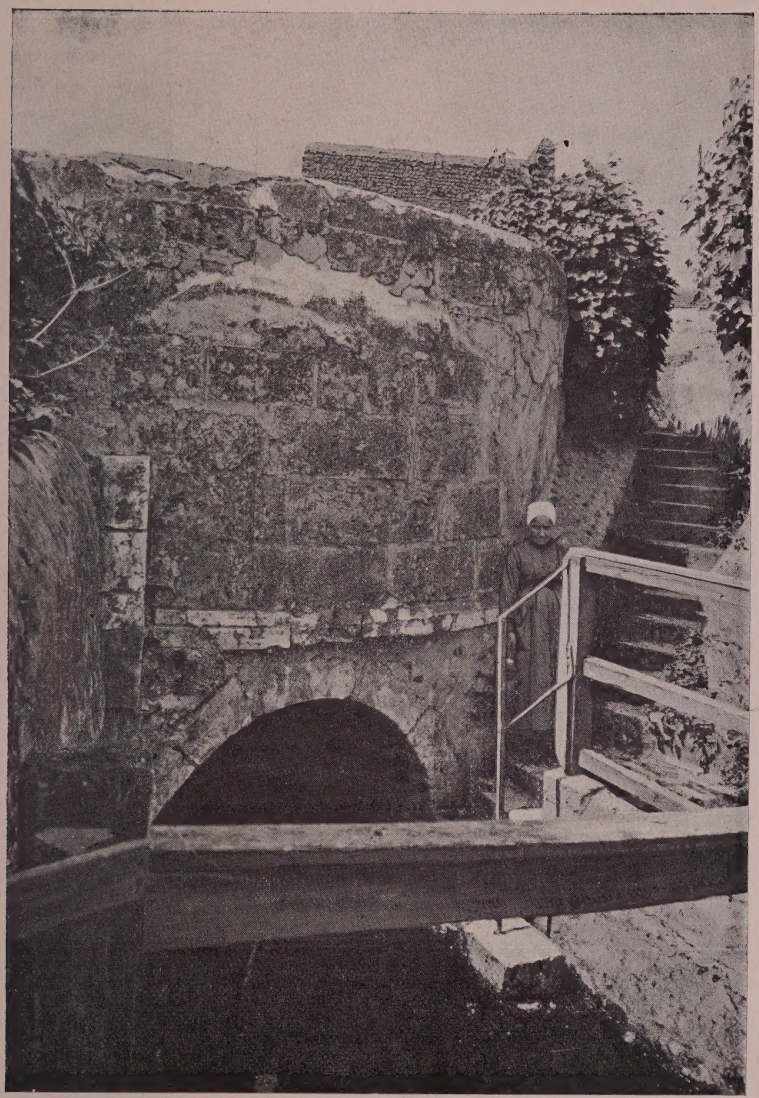

Pl. II. FONTAINE NOTRE-DAME DE JOSAPHAT

Au-dessus : mur demi-circulaire d'une abside, seul débris apparent de l'église abbatiale.

ÉGLISE DE NOTRE-DAME DE JOSAPHAT

D'après les Documents et les fouilles récentes

Ire PARTIE

NOTES HISTORIQUES SUR L'ÉGLISE ABBATIALE

Pour mieux suivre les découvertes que nous avons à décrire, il nous a paru nécessaire de tracer brièvement l'histoire de l'église abbatiale de Josaphat.

1°. — Son emplacement.

Les bâtiments de l'Asile d'Aligre (Pl. 1), élevés sur les ruines de l'ancienne abbaye, n'en avaient rien laissé subsister (1) et l'on ignorait depuis longtemps la place précise de l'église monastique.

Une inspection minutieuse de toutes les parties de l'enceinte fixa notre attention sur la fontaine, dite dans les Chroniques des Moines, *Fontaine de Notre-*

(1) En 1882, M. Lecoq le déplorait en ces termes : « A la suite des nombreuses guerres civiles et religieuses qui ensanglantèrent tant de fois le pays chartrain, aux XIVe, XVe et XVIe siècles, le monastère fut tour-à-tour en partie démoli et en partie reconstruit, mais une destruction complète lui était réservée. Elle commence à la Ré-

Dame (Pl. 2). Abondante jadis, elle sourd plus faiblement, depuis l'établissement voisin d'une éolienne, de dessous une voûte en plein cintre, elle-même surmontée d'un reste de muraille semi-circulaire, appuyée sur une base saillante accentuée par une moulure peu profonde, d'un aspect antique. Or, le plan de l'abbaye, gravé dans le *Monasticon Benedictinum* (Pl. 3), nous donne la direction d'un petit ruisseau ou canal contournant l'église et ses chapelles rayonnantes et provenant sans doute de cette fontaine.

Ce plan du *Monasticon* nous paraît d'une exactitude suffisante. Nous avons pour le contrôler une photographie prise vers 1880 (Pl. 4) par M. Barra, de Lèves, où nous voyons, entre les deux bâtiments de l'Asile d'Aligre, le vieux bâtiment central de l'abbaye, remplacé depuis, mais plus en avant, dans la prairie, par le grand bâtiment central dit des Services généraux. Or, le vieux monastère présente exactement l'aspect de la gravure du *Monasticon,* le pavillon de gauche, en particulier, est scrupuleusement le même. Le pavillon de droite avait été démoli déjà pour la construction du nouvel asile, mais sa base est conservée dans les fondations et sert de cave, bien et solidement voûtée.

Un autre plan en perspective (Pl. 5), levé en 1728, « sous la prélature de Messire Jean-Charles de Taillefert « de Barrière, abbé de Josaphat, à la réquisition de « Mathurin Corigoust, receveur général de mondit sei-

volution de 1789... et elle s'achève de nos jours... Au moment où nous écrivons ces lignes, tout (sera) anéanti, tout détruit, de ce qui constituait l'ancienne abbaye, etc. » Mais, ce qui est plus regrettable, nul n'a fait prendre ni photographie, ni dessin des bâtiments monastiques. Ce qui aurait été le devoir strict de la commission administrative et de l'architecte.

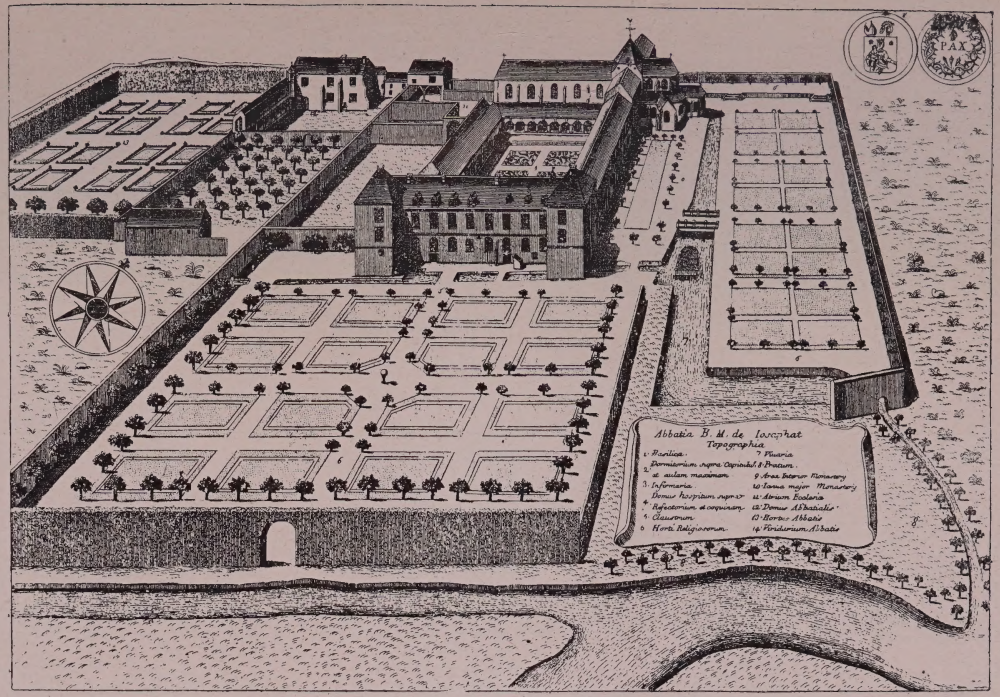

Pl. III. PLAN DE L'ABBAYE DE JOSAPHAT

Plan de l'abbaye, d'après le *Monasticon Benedictinum*. — 1. L'église. — 2. Dortoir au-dessus du Chapitre. — 3. L'Infirmerie. — 4. Maison des hôtes au-dessus du réfectoire et de la cuisine. — 5. Le Cloître. — 6. Jardin des religieux. — 7. Le Vivier (ou canal de la fontaine). — 8. Le pré Saint-Médard à gauche, et Saint-Benoît à droite. — 9. Cour intérieure de l'abbaye. — 10. Grande entrée de l'abbaye. — 11. Cour devant l'Eglise. — 12. Palais abbatial. — 13 et 14. Jardin et potager de l'abbé. — A l'angle droit : 1) armoiries de l'abbaye : de sinople à la Vierge d'or tenant l'enfant Jésus également d'or sur le bras gauche, accompagnée à dextre d'une étoile à 5 raies d'or, et à senestre d'une rose d'or ; une 2e rose d'or sous les pieds de la Vierge. — 2) Armoiries de l'ordre de Saint-Benoît : PAX dans une couronne d'épines accompagné au-dessus d'une fleur de lys et au-dessous des 3 clous de la passion.

Pl. IV. ASILE D'ALIGRE VERS 1878. *Photographie de M. Barra, vers 1878.*

A gauche, 1er bâtiment neuf de l'Asile d'Aligré (femmes) ; au loin, la chapelle ; au centre et en retrait, le principal bâtiment du monastère de Josaphat ; à droite, 2e bâtiment neuf de l'Asile d'Aligre (hommes), précédé des 6 premières arcades du cloître ; en avant, la rivière de l'Eure.

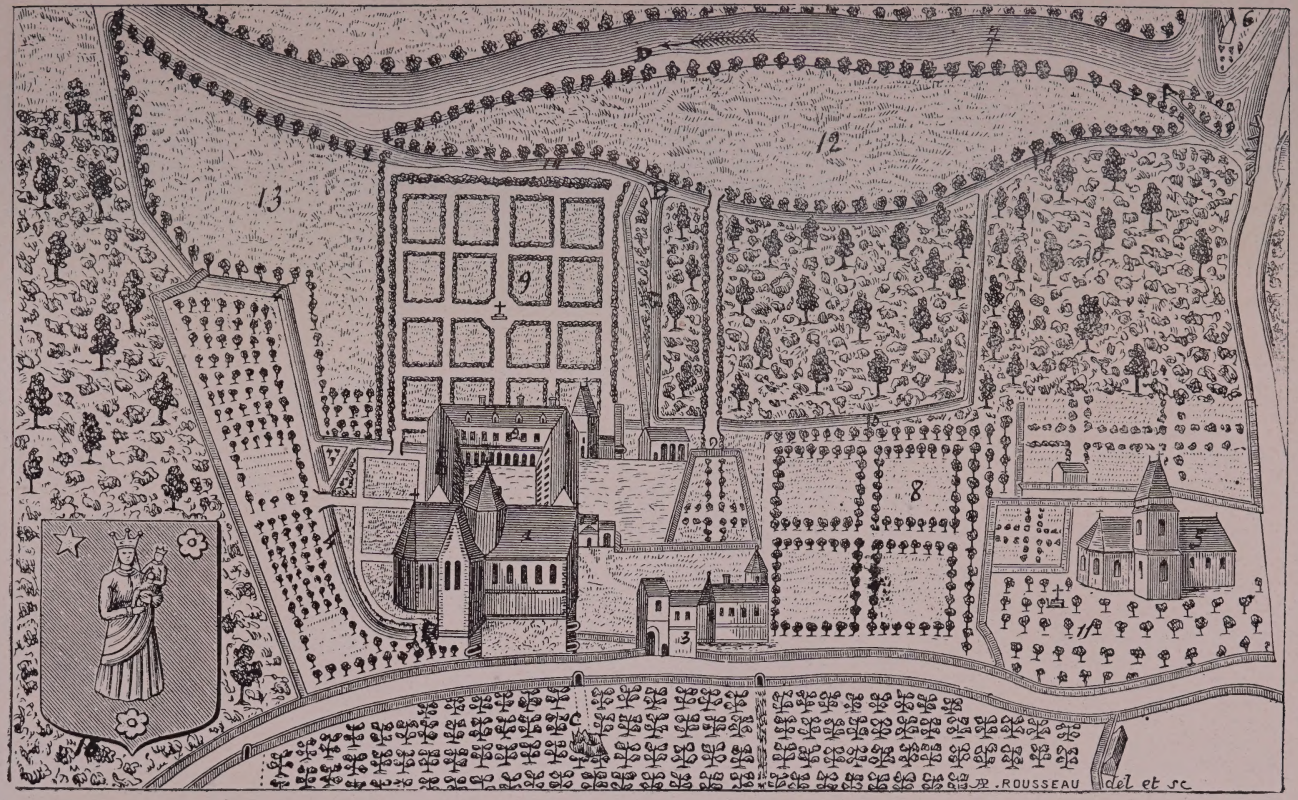

PL. V. VUE CAVALIÈRE DE L'ABBAYE DE JOSAPHAT EN 1728, PAR MÉDARD GAUDELOT

1. L'église abbatiale.
2. Le monastère, au-dessus du bâtiment gauche clocheton renfermant la cloche du chapitre.
3. Palais abbatial, devant lequel passe la route de Lèves à Saint-Prest.
4. Ruisseau de la Fontaine-Notre-Dame.
5. Eglise paroissiale de Lèves.
6. Moulin de Lèves.
7. L'Eure.
8. Jardin de l'abbé.
9 Jardin des religieux.
10. Bois taillis (aujourd'hui jardin potager).
11. Cimetière.
12. Pré Saint-Mard ou Saint-Médard.
13. Pré Saint-Benoît.
14. Canal.
15. Fossés alimentés par le canal.
16. Armoiries de l'abbaye.
A. B. D. Places de petits moulins.
C. Anciennes carrières servant actuellement de caves.

« gneur abbé, par Me Médard Gaudelot, écrivain juré, « aritméticien et expert vérifficateur d'écritures, demeu- « rant à Chartres » (1), représente l'église du côté nord. La fontaine y est bien indiquée comme jaillissant du transept gauche de l'église. Le doute était levé.

Enfin un troisième plan par terre, levé sous Mgr Jean-Joseph Fogasse de la Bastie d'Entrechaux, évêque de Saint-Malo et abbé commendataire de Josaphat, par Legendre, géographe, en 1749, trace les linéaments d'une église composée d'une longue nef, avec trois chapelles rayonnantes et l'indication non moins évidente du ruisseau (Pl. 6).

L'église était donc située presque à l'entrée de l'établissement, du côté gauche, dans la direction de l'Est, et la fontaine sortait de dessous le transept gauche.

Les chartes et les chroniques nous fourniront des renseignements de détails non moins précieux.

2°. — Epoque de sa construction.

L'abbaye de Josaphat avait été fondée en 1117 par Geoffroy, évêque de Chartres, et par son frère Goslein, seigneur de Lèves, dans un terrain proche de la maison paternelle : « in terra patrimonii sui. »

Le premier soin des fondateurs fut la construction d'une église ; ils obtinrent du roi Louis VII la permission d'y affecter un terrain, sis à Lèves : « locum ad ædificandum ecclesiæ atrium, domos et cætera ibi habi-

(1) Original aux *Archives d'Eure-et-Loir*, H. 2101. Copie à la Bibliothèque Nationale, cabinet des Estampes, et à la Bibliothèque de Chartres, mss. 1310, par M. Lefèvre ; publié par la *Société Archéologique* en juin 1862. *Procès-Verbaux*, t. VIII.

tantibus necessaria. » En 1119, Geoffroy avait, en partie au moins, réalisé son projet : « Notum esse volo me juxta Leugas quamdam constituisse ecclesiam, canonicorum S. Mauricii, in quorum parochia erat, consensu, Helisendis etiam vicedomine et Girardi filii ejus, qui ecclesie advocati erant, voluntate et consensu. » Les chanoines de Saint-Maurice se réservaient tous les droits curiaux sur les habitans de la localité, sauf sur les seigneurs de Lèves (1). Il s'agit donc bien ici de l'église.

Celle-ci ne semble pas avoir été achevée de sitôt, puisqu'en 1121, Mascelin de Reconvilliers ne put déposer sa donation sur l'autel de l'église, mais dans le parloir devant la porte du réfectoire (2). En 1123 (3) au contraire, elle était en partie livrée au culte et le noble chevalier Tancrède, fils de Renaud, après avoir établi avec Isabelle, sa mère, et ses trois frères, les conditions de son aumône aux religieux, dans la salle du Chapitre : « in capitulum fratrum », vint avec tous les siens dans l'église « ecclesiam ingressus », en faire l'oblation ou la consécration solennelle sur l'autel : « facta oblatione doni hujus ab omnibus ad altare », et s'y réservait sa sépulture.

Mais elle n'était pas achevée, car le jeudi saint de l'année suivante 1124 (v. s. 1123) une charte peut dire encore que l'évêque Geoffroy avait commencé de l'édifier : « Ecclesiæ Beate Marie quam juxta Leugas isdem episcopus edificare ceperat (4). »

Toutefois, à partir de ce jour, ces expressions : « aller

(1) Cartulaire de Josaphat, ch. II.
(2) *Ibidem*, ch. VI.
(3) *Ibid.* ch. IX.
(4) Charte X.

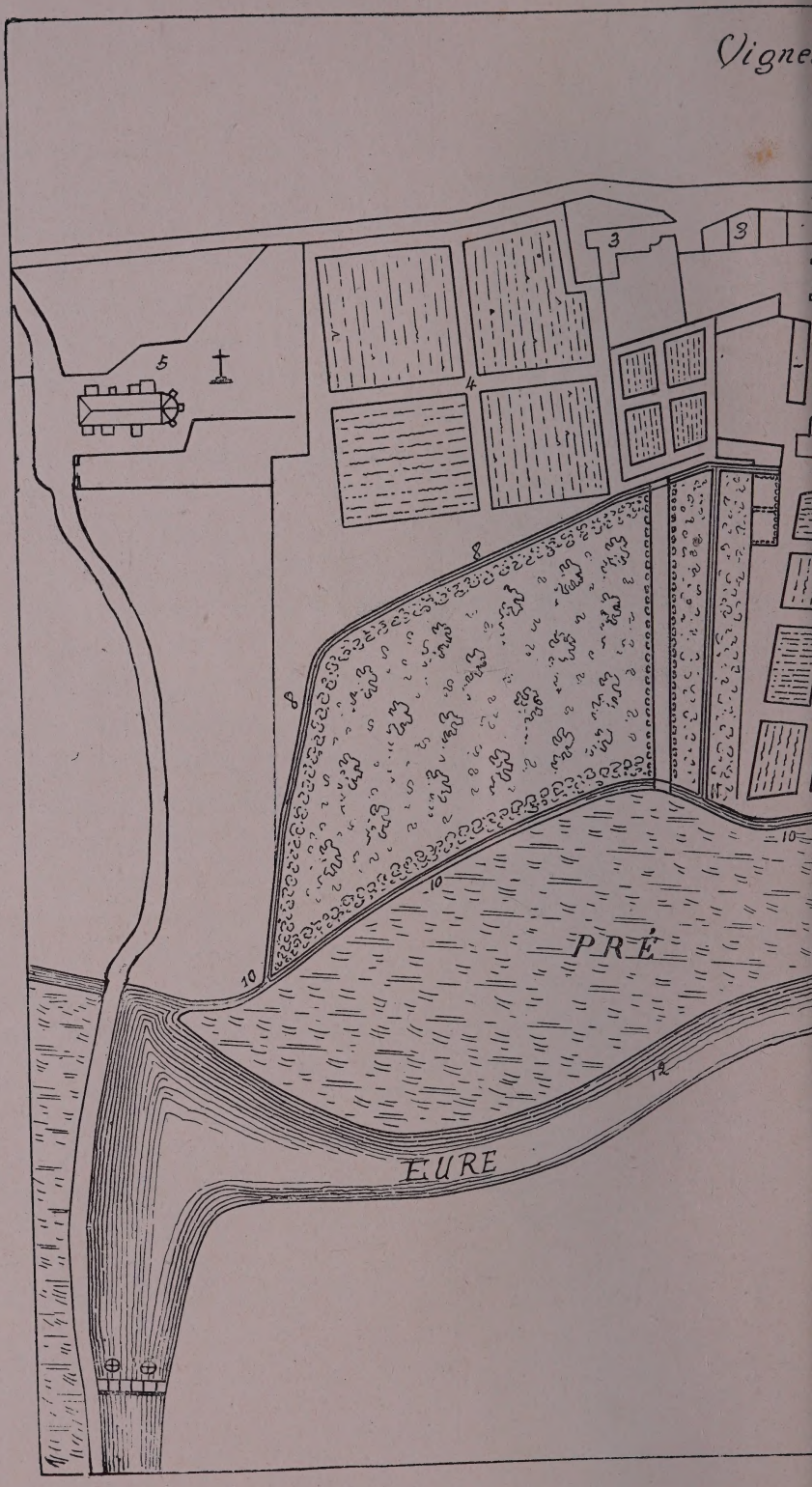
Vigne
3
3
5
4
8
8
10
10
10
PRÉ
12
EURE

Pl. VI.

PLAN DE JOSAPHAT EN 1749

par Legendre

Légende

1. Eglise.
2. Monastère.
3. Palais abbatial.
4. Jardin de l'abbé.
5. Eglise paroissiale de Lèves.
6. Jardin des moines.
7. Potager.
8. Bois taillis, entouré d'un canal qui passait devant le batiment principal du monastère.
9. Fontaine Notre-Dame et son canal.
10. Canal. Entre ce canal et l'Eure, pré Saint-Médard.
11. Petit moulin.
12. L'Eure
— Au nord, chemin de Lèves à Saint-Prest.
— A l'angle gauche, sur l'Eure, le moulin de Lèves.

à l'église, entrer à l'église, placer un don sur l'autel », deviennent de plus en plus fréquentes (1).

En 1151, le 24 septembre, le grand chœur de l'église était certainement achevé, le maître-autel y était élevé et les stalles posées, et c'est au milieu du chœur que les moines préparèrent avec grand soin le tombeau de leur fondateur : « monachis in ecclesia, in medio chori sui, locum quo tumulandus erat, propensiori sedulitate preparantibus (2). »

L'évêque de Chartres, Goslein de Musy, avait convoqué pour cette sépulture solennelle les abbés des monastères voisins de Saint-Père, de Saint-Lômer-de-Blois, de Saint-Cheron, de Saint-Jean-en-Vallée et les dignitaires de son Chapitre. Lui-même, d'ailleurs, fit beaucoup pour l'abbaye et l'épitaphe gravée sur son tombeau proclame qu'il fit de grandes dépenses pour édifier l'abbaye et que les siècles admirent son œuvre pieuse :

> « Cujus secula mirantur religionis opus
> Josaphat abbatiam... innumeris sumptibus
> edificas (3). »

(1) « Ecclesiam Radulfus intravit... super altare oblationem fecit. » (Ch. IX) ; — Ad idem monasterium venit... convocato in capitulum conventu... ad ecclesiam procedentes... super altare B. M. pariter obtulerunt (ch. XXVI) ; — Josaphat in capitulum venit... deinde in ecclesia super altare donum fecit » (ch. LVII) — « Expetiit ecclesiam B. M. Josaphat (1141, ch. CXIII) — Tum vero inde pergentes in ecclesiam donum super altare S. Mariæ posuit (Ch. CLII). Voir ch. XI, XIX, XXI, XLVIII, LXXIV, LXXXVIII, XCII, CVII, CXIII, CXLIX, CLVIII, CLXXVII, CLXXXI, CLXXXVI.

(2) Charte CCII.

(3) Bibliothèque Nationale, mss. latin 12677, *Histoire abrégée de Notre-Dame de Josaphat*, par D. Buttreux, f. 22. *Parthénie*, par Sébastien Rouillard, 1609, f. 37.

En 1156, une charte de l'évêque Robert donne la conviction que l'église avait déjà reçu une première consécration, car il y est dit que le monastère a été construit en l'honneur de la Vierge Marie et de saint Jean l'Evangéliste (1). Ce qui suppose une dédicace de l'église. D'ailleurs Robert avait lui-même beaucoup dépensé pour les constructions de l'abbaye (2).

Enfin l'œuvre était parachevée peu après 1168, et la dédicace solennelle de l'église fut faite par Guillaume aux Blanches-Mains, archevêque de Sens, légat du Saint-Siège, et en même temps évêque de Chartres. L'acte de consécration n'est pas daté, mais le prélat avoue que c'était la première cérémonie de ce genre qu'il célébrait (3). Le *Gallia Christiana* l'indique le 5 des calendes de juin, 28 mai 1169 (4), conformément aux différents martyrologes de l'abbaye qui tous mentionnent cette dédicace au 28 mai (5).

(1) Pio interventu beatissime Virginis Marie et beati Joannis evangeliste in quorum honore monasterium Josaphat fabricatum est. Ch. CCXXX.

(2) « LX libras ad edificationem nostri monasterii nobis delegavit. »

(3) Ch. CCLXIII : « Quoniam ecclesia B. Marie de J. prima sit omnium quas consecravimus. »

(4) In ecclesia que dedicata est V idus junii anno MCLXIX a Guillelmo I°, episcopo Carnotensi, sub nomine beate Virginis Assumpte et S. Joannis evangeliste.

(5) « V idus Junii... Ipso die, Carnoti apud Josaphat, dedicatio ecclesie in honore Beate Marie et beati Johannis evangeliste, XII lectiones. » (*Bibliothèque Nationale*, mss. 10104 f. 38). — V idus junii, eodem die dedicatio ecclesie B. Marie Josaphat (*Bibliothèque de l'Arsenal*, mss. 933, fol. 44, 70).

— V idus junii, Carnoti apud Josaphat, dedicatio ecclesie in honorem Beate Marie et S. Johannis evangeliste (*Bibliothèque de l'Arsenal*, mss. 1008, p. 366).

3°. — Réparations de l'église.

Ce monument, dont les proportions grandioses et les détails si gracieusement et artistement ornés feront bientôt notre admiration, mais peut-être trop hâtivement construit et en matériaux défectueux (1), eût rapidement besoin de grosses réparations. Les malheurs des guerres du XIV^e^ siècle, les troubles religieux du XVI^e^ lui furent des plus funestes.

En 1351, dans l'information faite par l'Official pour obtenir la jouissance d'un canonicat en faveur de l'abbaye, on reconnaît la nécessité d'une dépense de 500 ℔ pour réparer les édifices (*Cartul.* ch. DXXXVII).

En 1360, après la bataille de Poitiers, « les Anglais tournèrent leurs armes contre Chartres pour l'assiéger : « aux environs de laquelle ils firent de semblables dégats ; l'*abbaye* (de Josaphat) et le manoir de Generville ne furent point exempts de saccagements », auxquels la paix du 8 mai 1360 mit fin.

En 1361, les religieux avouent que le monastère était ruiné : « propter guerras taliter existitit redditibus attenuatum... cujus edificia propter dictas guerras subversa fuerint penitus et destructa (*Cartul.* ch. DXXXVIII).

Les chroniqueurs, dans leurs notices des abbés Jacques, vers 1408, et Gilles de Sailly, vers 1420, disent que l'abbaye fut rendue presque déserte et fut saccagée

(1) Nous trouverons dans les murailles des pierres de marne taillées, très tendres et très gélives, extraites soit des carrières voisines de la Grappe, soit des carrières situées en face de l'abbaye, encore exploitéees au XVII^e^ siècle et transformées aujourd'hui en caves de l'Asile d'Aligre.

par les gens de guerre Anglois et Bourguignons et Armagnacs. »

En 1431, « la ville de Chartres, aiant été réoccupée par surprise par les François sur les Anglois, les religieux de l'abbaye furent aussi souvent visités des guerriers François qu'ils l'avoient été des Anglois ; ce qui acheva la ruine entière tant du monastère que des manoirs ». Aussi les moines obtinrent du roi Henri de « se retirer à Fermetot pour y prier Dieu arrière le tintamarre des armes, ne pouvant demeurer à Josaphat, à cause que les soldats, au sujet de la prise de la ville de Chartres, y étoient souvent ».

Un état des maisons et possessions de l'abbaye dressé en 1464 ajoute ce détail : « Du temps des Anglois et des Navarroys, ladite église fut abattue, c'est assavoir le chœur, la tour où étoit une très belle lanterne par manière de clocher, et la chapelle Notre-Dame, qui depuis les guerres darnières passées ont été réédiffiées et réparées par ledit Michel, abbé de présent (1442-1471). » (*Cartulaire*, ch. DXLVII.)

Les religieux ne restèrent point inactifs devant ces désastres, et ils purent susciter nombre de donations pour la restauration de leur église.

En effet en 1466, un chanoine de Chartres, nommé Thuriau, voyant la nef de l'église détruite et brûlée (la voûte était en bois sans doute) donnait 100 écus d'or pour la rétablir (1).

(1) VII idus maii anno Domini M° CCCC° LXVI, obiit venerabilis vir magister Turianus, canonicus Carnotensis, qui dedit nobis centum scuta auri ad reparationem navis nostre ecclesie que destructa et combusta fuerat. (*Nécrologe*): Obsessa anno 1466 urbe Carnotensi, combusta est (per) majorem partem cœnobii basilica, reliquæ ædes pariter incendio consummatæ. » (*Gallia Christiana.*)

En 1487, dit encore le Nécrologe, au 7 des ides (6 aoust), Jeanne la Garinotte légua 100 francs d'or pour la réparation de la chapelle de Notre-Dame (1). — Le 10 novembre, Pierre Ferrant offrit 10 écus d'or pour réparer l'église et acheter un calice d'argent (2). — Le 4 des calendes, 28 juin, Isabelle la Jourdaine et Guillaume Jourdain, son premier mari, donnent 200 florins « pro reparatione ecclesie nostre » — Robert Prévost fait une aumône de 4 livres 7 sols pour la réparation du chœur. — Un nommé Pierre Pasquier, prieur claustral et secrétain de Josaphat fit rebâtir une arcade de la chapelle de la Vierge ; (3 des ides d'avril) ; — Enfin Mathieu de l'Eau légua 300 livres et le reste de ses biens après l'exécution des autres clauses de son testament, laquelle somme sera employée aux réparations du monastère. » (2 des ides de mars).

Ces dernières donations n'ont pas de date, mais si nous relisons les notices des abbés du XV^e^ siècle, nous en trouverons l'emploi corrélatif.

Sous Pierre II (1422-1427), les religieux avaient été réduits à se faire « de petits logements dans les ruines des grands lieux réguliers, où ils demeuroient séparés les uns des autres, et l'un d'iceux avoit fait un jardin dans le grand réfectoire (3). »

Michel de Bonnemain (1443-1471) « fit réparer les bâtiments du monastère qui avoient été ruinés par les

(1) VII idus augusti, anno Domini M° CCCC° octogesimo septimo, dedit nobis Johanna dicta la Garinotte 100 francos auri pro reparacione capelle Beate Marie.

(2) Dñs Petrus Ferrant dedit nobis 10 scuta auri ad reparationem ecclesie nostre et unum calicem argenteum.

(3) Dom Buttreux, l. c., chap. XV.

gens de guerre, à quoy contribuèrent beaucoup plusieurs pieuses personnes » et le chroniqueur nomme les bienfaiteurs énumérés ci-dessus.

« L'écusson de cet abbé est à la grande porte de la nef de l'église », et le *Nécrologe* au 25 mai loue son zèle à restaurer l'abbaye :

« Abbas istius quem reparare loci curavit (1). »

En 1487, l'abbé Jean Nepveu fit rebâtir la chapelle Notre-Dame ruinée par les gens de guerre (2). André de Moutain (1502-1521) poursuivit cette œuvre :

« Hoc cœnobium totum ferme dissolutum quoad potuit instaurare curavit (3). »

Les guerres de religion ne furent pas moins funestes au monastère et à l'église. Tous les historiens reprochent aux protestants, en termes amers, la violation des tombeaux qui ornaient l'église.

« Post annum 1564, Calvinistæ furentes locum ipsum invaserunt et regulares ædes maximis cladibus affecerunt », dit le *Gallia Christiana.*

Le chroniqueur de l'abbaye n'est pas moins affirmatif : « Les huguenots faisant de continuels ravages et massacres dans tous les lieux catoliques sans deffenses, obligèrent M^rs^ les abbés et religieux pour la conservation de leurs titres, de les déposer dans la ville de Chartres, que ces rebelles à Dieu et au roy vinrent inutilement assiéger en 1568, les environs de laquelle ils pillèrent et saccagèrent (4), ainsi que tous les monastères qu'ils rendirent déserts ; mais ayant été

(1) *Nécrologe* au 23 mai.

(2) Dom Buttreux, chap. XV.

(3) *Nécrologe* au 24 septembre.

(4) Il a été trouvé récemment un boulet en fer dans un jardin contigu au clos de l'abbaye.

chassés de Chartres, M. l'abbé François de Boulières ou de Belliers (1556-1572) retira ces titres en 1569 et les mit entre les mains du receveur de l'abbaye pour être en suite mis dans le trésor de ses archives. »

« De sorte que nous pouvons dire que le monastère a été ruiné diverses fois, comme étant voisin de la ville de Chartres, laquelle ayant été assiégée, et souvent prise, a été cause de la ruine de Josaphat... Et il se voit dans un procès-verbal qu'il y avoit au cloître, avant sa ruine, 75 pilliers, le débris desquels paroît encore tant par des commencements d'arcades que par les morceaux des pilliers qui traînent dans le monastère ; de sorte que, quand on établit les religieux de la congrégation Saint-Maur en l'an 1640, les religieux furent obligés de loger quelques années dans le logis abbatial. »

« Les religieux de ladite Congrégation souffrirent bien des incommodités les premières années, étant sans clôture de tous costés... redevenus pauvres comme au commencement : « Pauperibus monachis de Josaphat. »

« Il y eut jadis au monastère 50 religieux prêtres, sans compter ceux qui n'étoient pas destinés pour le chœur ; ce qui ne semblera pas incroyable à ceux qui verront la grandeur du cloître de présent, les anciens fondements du dortoir et la grande cuisine, sur la ruine d'une partie desquels on a basti les bâtiments de présent, le dortoir ancien ayant été raccourci, et la grande cuisine ruinée, que plusieurs personnes encore vivantes ont vu achever de ruiner pour la commodité des bâtiments du présent, ou plusieurs anciens fondements qui se trouvent tant en divers endroits dans les jardins que dans les cours. »

Mais les moines n'ont jamais reculé devant une ruine à relever ; et si la charité publique est moins féconde, ils prendront sur leur maigre pitance et donneront le travail de leurs mains pour relever l'abbaye bien aimée.

C'est ce que firent nos religieux du XVII[e] siècle. En 1642, Henri de Rothelin, abbé commendataire « fit prendre à constitution la somme de 10.000 livres pour estre employées à la réparation et quasi réédification des bâtiments du monastère... Ce fut aussi en ce temps que fut *fait le grand autel de l'église,* l'ancien estant ruiné et trop incommode, et par mesme occasion fut *relevé le pavé de l'église* et *rehaussé partout*, à cause que les eaux incommodoient fort l'hiver ceux qui venoient à l'église faire leurs dévotions ».

Nous trouverons en effet partout ce remblai qui n'a pas moins de 0.60 à 0.70 centimètres d'épaisseur et qui a si bien protégé les fines sculptures du tombeau de Jean de Salisbury et les jolies bases des colonnes et des piliers.

Gabriel de Rothelin, frère du susdit abbé, lui succéda (1651-1714), et traita de même avec les religieux « pour les réparations de l'église et du cloistre ». Les bâtiments ainsi reconstruits sont ceux qui existent encore aujourd'hui, disait en 1728, Mathurin Corigoust, receveur de l'abbé.

Ces ruines, ces restaurations successives n'ont pu qu'enlever au monument son aspect primitif. Les voûtes tombées, plusieurs chapelles détruites, abandonnées ou transformées, les tombes des évêques de Chartres, des abbés et des bienfaiteurs, violées, déplacées, rendues méconnaissables. C'est ce que reconnaît D. Butreux : « La chapelle du Chapitre est maintenant démolie... On n'est pas asseuré du lieu des anciennes cha-

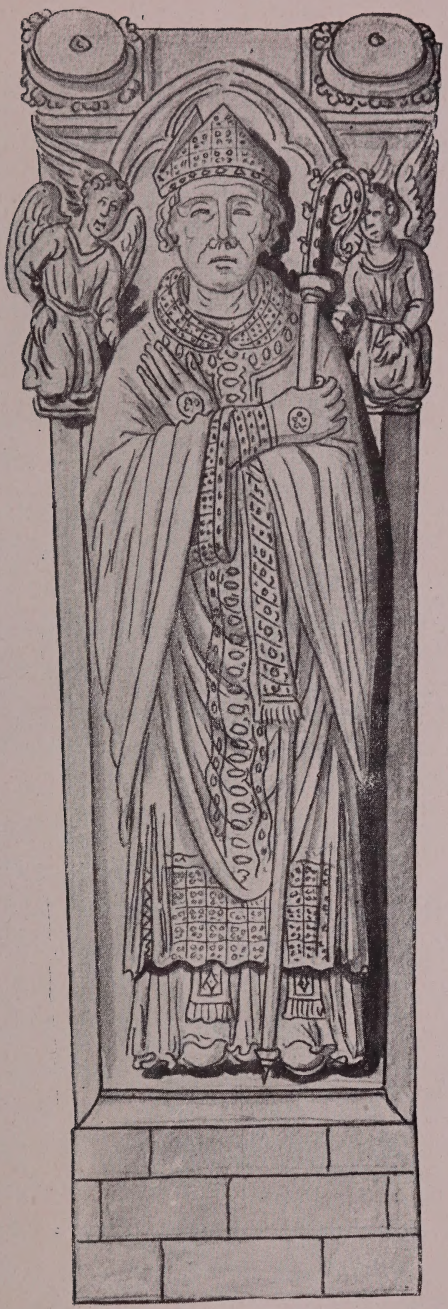

Cliché de la Société Arch. de Chartres.

PL. VII. GEOFFROY DE LÈVES, ÉVÊQUE DE CHARTRES † 1149.

NOTA. — On voit, par les 2 bases de colonnes qui sont de chaque côté de la tête du gisant, que cette dalle tumulaire devait primitivement être surmontée d'un édicule.

Geoffroy gisait à l'entrée du chœur, du côté de l'Evangile, à l'endroit où précisément nous avons trouvé deux socles en pierre qui devaient porter le sarcophage.

pelles... on a *transporté les tombes* qui estoient rompues quand on a *rehaussé et repavé l'église.* » Nous constaterons d'ailleurs la confusion qui en résulte souvent dans la nomenclature des tombeaux qui nous restent à étudier; mais nous devons observer de suite que les tombes non relevées, et que nous trouverons sous le remblai, sont évidemment restées à leur place primitive.

4°. — Sépultures dans l'église de Josaphat.

1. La première par ordre de date est celle de l'évêque *Geoffroy de Léves* † 1149.

Son obit porte qu'il fut statué en chapitre général qu'au jour de sa mort un service anniversaire serait célébré avec messe solennelle, et qu'un *Libera* serait chanté sur sa tombe : « super tumulum ejus. » « Il est enterré dans le chœur, dit D. Butreux, du costé de l'évangile proche l'arcade par où l'on va maintenant en la chapelle Notre-Dame, vis-à-vis l'abbé Girard. »

Souchet (1640) dit : « Il fut inhumé où est à présent l'entrée du chœur, du costé de l'évangile. » Gaignières en 1696 a dessiné son tombeau *(Bibl. nationale, Estampes, Pe In, f. 89 et mss. latin 17033)*. Il écrit à tort qu'il était contre le mur à gauche dans la chapelle de la Vierge. Relevé après 1640, le tombeau fut placé simplement sur le pavé, entouré d'un crépissage imitant la pierre de taille. La statue d'ailleurs paraît être du XIV^e^ siècle. (Pl. VII)

2° Goslein de Musy, évêque de Chartres, neveu de Geoffroy († 1155), « cujus ossa jacent in sacello B. Mariæ Virginis, post cathedras nostri chori », dit le Nécro-

loge (1er février). Souchet (II, p. 466) nous en donne la description : « Il fut posé soubz un sépulchre de pierre qui s'y veoid encores quoique fort gasté et rompu, comme tous les autres qui sont dans l'église de ce monastère, sur lesquels les hérétiques ont exercé leur rage, les brisant et rompant en haine de notre religion durant les troubles meus pour la conservation d'icelle en 1591. Il y avoit sur ledit tombeau la représentation d'un évêque, eslevé, proche les portes qui mènent de l'église au cloître, où il s'en veoid encores à présent quelque reste avec l'inscription de ces vers :

« Hoc tandem, Goslene, jaces, sub pulvere, cujus
Secula mirantur religionis opus.
Josaphat abbatiam, cujus primus fuit auctor
Gaufridus, innumeris sumptibus ædificas,
Præterea abbatiam Carauni martyris auges,
Virginis ecclesiam nobilitas tabulis. »

La *Vieille Chronique* (1) dit : Corpus ejus in dicta ecclesia de Josaphat [ad ostium claustri e regione scallorum dormitorii] sepultum est. »

Rouillard, dans sa *Parthenie*, en 1609, avait donné la même indication : « Il fut enterré près de l'huis du cloître, à costé des degrés de l'ancien dortouer. »

D. Buttreux semble résoudre la confusion : Après avoir cité le *Nécrologe*, il ajoute : « La figure qui se trouve en cet endroit (derrière la clôture du chœur, dans la chapelle Notre-Dame) peut confirmer le dire du *Nécrologe*, car la figure qui est du costé du cloistre

(1) Publiée dans le *Cartulaire de Notre-Dame*, tome I.

est d'un archidiacre, encore qu'on y ait mis la teste de la figure d'un évêque. »

Janvier de Flainville a recueilli cette tradition : « A côté du chœur, dans l'aile gauche, où est la chapelle de la Sainte Vierge, il y a plusieurs tombeaux antiques à demi ruinés, sur lesquels il y a quelques figures qu'il faudra examiner. On a mis depuis quelques années, au-dessus de l'un de ces tombeaux, à la closture du chœur, l'épitaphe que voicy que j'ai copiée.

« Hic jacet Goslenus de Leugis, episcopus Carnotensis, nepos et successor domni Gaufridi de Leugis, episcopi Carnotensis, fundatoris abbatiæ B. M. de Josaphat, anno 1117, cujus primus abbas fuit Girardus, vir potens opere et sermone. Bona ejusdem monasterii ampliavit D. Goslenus et fundavit abbatiam S. Carauni, obiit anno 1155. » Ce tombeau était donc encore visible.

3° Robert, évêque de Chartres † en 1164. « Il fut porté inhumer à Josaphat » où sa sépulture se veoid contre la ceinture du chœur dans la chapelle de Nostre-Dame (Souchet, II, p. 478). — « Selon d'autres, il fut enterré dans la chapelle de saint Jean l'Evangéliste, qui était autrefois où est à présent la sacristie. (D. Butreux). »

4° Jean de Salisbury † 1180, gisait dans la chapelle de la sainte Vierge : « Cujus corpus jacet apud nos in capella beate Marie. » (Nécrologe, 28 octobre, etc.) (1).

Janvier de Flainville, s'il n'a pas vu ce tombeau, a pu lire l'inscription que les religieux de Josaphat avaient

(1) Voir la Notice que nous avons déjà publiée sur ce tombeau, dans le *Bulletin monumental*, 1905, et dans les *Archives historiques du diocèse de Chartres*, 1906.

fait placer vis-à-vis de celle de Goslein de Lèves, au mur du chœur, près la chapelle de la sainte Vierge :

« Hic jacet domnus Joannes Salisberiensis, episcopus Carnotensis. Erat capellanus sancti Thomæ, archiepiscopi Cantuariensis, cum ipse martyrium passus est apud Anglos, cujus capsulam dedit abbatiæ Sancti Petri Carnotensis. Obiit D. Joannes 1180, cui successit in episcopatu domnus Petrus Cellensis, abbas Sancti Remigii Rhemensis, vir eximius. Jacet in choro ubi epistola legitur. »

Nous avons retrouvé cette inscription à Chartres dans une maison en face le portail royal de la Cathédrale, aujourd'hui démolie, mais qui avait appartenu jusqu'en 1850 aux filles de M. de la Perelle, qui avait été un des acquéreurs de l'abbaye de Josaphat, en 1793. Nous l'avons publiée dans le *Bulletin Archéologique* en 1898.

5° Pierre de Celle, évêque de Chartres † 1183, reposait dans le chœur, là où se lisait l'Epître : « Jacet in choro nostro ubi epistola legitur. » (Nécrologe, 20 février). Souchet au contraire affirme « qu'il fut porté inhumer en l'église de Josaphat, devant la chapelle des Anges, soubz la tombe de pierre, sur laquelle estoit sa représentation que les hérétiques qui s'estoient emparés de cette abbaye en 1591 rompirent en trois morceaux. » Rouillard, p. 39, donne son épitaphe :

Manibus et plateis urbem insignivit et auxit,
Et variis posuit tecta superba locis.
Hunc pia plebs habuit tantæ pietatis amore,
Oscula mille suis ut dederit pedibus.

Mais Souchet se plaint de ne l'avoir pas trouvée. Hélas ! l'église avait été dévastée en 1568 et 1591. Ce-

Pl. VIII

Cliché de la Société Arch. de Chartres.

PIERRE TOMBALE DE PIERRE DE CELLE, ÉVÊQUE DE CHARTRES

pendant Gaignières (P e, In, f. 87) dessine une pierre tombale avec cette note : « Abbé couché tenant un livre sur sa poitrine, tombeau de pierre sous l'aile droite de l'église de l'abbaye de Josaphat. Il est de Pierre de la Seltz, fameux écrivain. » (Pl. VIII)

6° Regnaud de Mouçon, évêque de Chartres † 1217. Son obit est inscrit au 9 décembre dans le Nécrologe de Josaphat. D'après Souchet (II, 608), il reçut sa dernière demeure, non devant le grand autel, comme l'avait écrit le catalogiste, mais devant celui des Anges qui étoit où est à présent la sacristie, soubz une pierre eslevée sur quatre piliers de mesme, où estoit la représentation d'un évêque de relief, qui fut cassée en trois par les hérétiques. » D. Butreux avoue que le lieu est incertain « d'autant qu'on a mis ci-devant la chapelle Saint-Jean l'Evangéliste au lieu où est à présent la sacristie, qu'on n'est pas asseuré du nom et lieu des anciennes chapelles et qu'on a transporté les tombes qui estoient rompues quand on a haussé et repavé l'église. »

Souchet semble en effet avoir confondu ; voir plus haut ce qu'il dit des évêques Robert et Pierre de Celles.

Enfin, pour mémoire citons encore la Vieille Chronique : « Jacet in ecclesia de Josaphat [ante altare apostolorum]. »

7° Outre ces tombes épiscopales, le *Nécrologe* en indique plusieurs autres. D'abord, celle de *Girard*, premier abbé, † 1155 : « Cujus tumulus ante sacellum divi Nicolaï hac in sacra æde mediocriter eductus est, materia et gypso circumquaque sertus. » (*Nécrologe*, 1er juin.)

« Son tombeau étoit à l'entrée du chœur devant la chapelle Saint-Nicolas, laquelle est à présent démolie, elle étoit du costé de l'épistre du grand autel. » (D. Butreux.)

Ce tombeau était le but d'un pèlerinage fréquenté : « Ad cujus tumulum loci incole, Carnotenses quoque et multi circumvicini nostri febre laborantes fluunt et illius precibus incolumes revertuntur. »

8° Un autre abbé : Gervasius, † vers 1356, gisait au milieu de la nef : « cujus corpus jacet in medio navis ecclesie nostre. » (*Nécrologe*, 16 novembre).

9° L'abbé Pierre Ier, gisait devant l'autel de la Vierge, en face du crucifix : « Jacet ante vetus altare beate Marie prope crucifixum, obiit anno Domini MCCCCXVII » (*Nécrologe*, 27 février).

10° Michel de Bonnemain abbé, † 1471, 25 mai, avait sa sépulture devant l'autel de la Vierge : « Hujus Michaelis Bonnement tumulus ante Virgineum altare. » Son écusson à trois étoiles se veoid à son petit sceau et à la grande porte de la nef de l'église. Le *Nécrologe* donne son épitaphe :

Annis ducentum bis milleque septuaginta
Uno, sub quinta vicesima maii
Morosus vita Michael Bonevent pace quievit
Abbas istius quem reparare loci
Curavit, regere placidos triginta duobus
Annis claustrales tribuit huicque Deus.

11° Jean Pinart, abbé, † 1505 ou 1506, reposait dans le chœur, près de l'abbé Girard : « Cujus ossa jacent in choro nostro post sepulchrum domini Girard » (*Nécrologe*, 12 mars).

12° André de Moutain, autrement dit David. Au 23 septembre le *Nécrologe* redit ses louanges et indique la tombe qu'il s'était fait élever de son vivant, au milieu du chœur devant la lampe : « Hoc cenobium totum ferme dissolutum quoad potuit instaurare cura-

vit, cujus monumentum apud nos in medio templi choro ante lampadem ubi decantatur epistola sibi extrui supplex dum viveret impetrando obtinuit. Ejus enim cadaver ibi sepulture mandatum est septembri mense, die 23, anno salutis 1521, sextum et XL vix degens annum. »

13° Gervais Vuain, abbé, † le 14 décembre 1554, fut enterré en la première chapelle qui est à présent du costé de l'épistre ou se veoid sa tombe avec cette inscription : « Gervasius Vuain, Germanus, doctor theologus, regius in superiori Germania legatus, abbas commendatarius hujus cenobii, natus annos 63, obiit 14 decembris anni 1554. »

Le dessin de sa dalle tumulaire relevé par Gaignières, fut publié par M. Denizard dans les *Dalles Tumulaires* de la *Société Archéologique* de Chartres, planche LXXII. (Voir notre planche IX.)

14° L'abbé de *Gaudrion*, † 1621, fut « enterré à Josaphat » (1).

15° Goslein, seigneur de Lèves, frère de l'évêque Geoffroy et avec lui fondateur de l'abbaye, fut enterré avec honneur « in medio chori », comme nous l'avons dit plus haut.

16° Sa femme *Lucia* reçut la sépulture au même endroit : « et la moitié de la tombe qui est dessous l'aigle ayant les figures d'un homme et d'une femme donnent à cognoistre qu'ils furent tous deux enterrés en mesme lieu, quoyqu'en divers temps, car la femme mourut longtemps avant son mary. »

Gaignières, en 1696, prit le dessin de la pierre tom-

(1) *Société Archéologique*, Mémoires, VII, p. 436.

bale de cette Lucia (Pe, 6, f. 10) : « Tombeau de pierre proche le mur de la chapelle de la Vierge dans l'église de Josaphat. Il est de la femme du seigneur de Lèves, fondateur. » (Voir Planches XXIII et XXIV).

17° Philippes de Lèves, archidiacre de Dunois, † 1216, fit bâtir la chapelle Sainte-Catherine, où il a été enterré. Le *Nécrologe* écrit : « XIIII kal. aprilis, obiit Philippus de Leviis, archidiaconus dunensis, qui de suo construxit apud nos altare in honore beate Katherines, cujus cadaver ibi impositum est sepulchro. »

18° Philippa d'Illiers, dame de Lèves « avait sa tombe au travers de la porte d'entrée de l'église de l'abbaye de Lèves. » *Gaignières* la dessine (Pe. 6, f. 11) avec cette inscription : « Hic jacet Philippa quondam domina de Leuga.... Quievit. Amen. » D. Butreux ajoute : « On voit sa tombe à la grande porte de l'église, où elle a été transférée... On y voit les armes d'Illiers d'un côté, les armes de Lèves étaient apparemment de l'autre côté de la tombe qui a été autrefois coupée et transférée, 1700. » (Pl. X).

19° Jehan le Civil ne nous est connu que par le dessin de Gaignières (Pe. 1, f. 88) : « Tombe de pierre dans la chapelle de Saint-Pierre à gauche, derrière le chœur de l'église de l'abbaye de Josaphat : Ci-gist Jehan le Civil dit Cantin, iadis bourgeois de Chartres, qui trépassa l'an de grâce MCCC sexante et cinq, le XIIII[e] jour de mars. Priez Dieu pour lui. Amen. » (Pl. XI).

20° Garin de Friaize dont la tombe dessinée par Gaignières (Pe. In.) a été publiée par M. René Merlet (*Dalles Tumulaires*, I, n° XXXIX, f. 89. et *Mémoires de la Société Archéologique*, X, p. 83). On lit sur le dessin l'inscription suivante : « Hic jacet [corpus Gar-

ROUSSEAU, DEL. ET SC.

Pl. IX. *Cliché de la Société Archéologique de Chartres.*

DALLE TUMULAIRE DE GERVAIS VUAIN, ABBÉ DE JOSAPHAT † 1564.

Cliché de la Société Archéologique de Chartres.

Pl. X. TOMBE DE PHILIPPA D'ILLIERS, FEMME DE GOSLEIN DE LÈVES

Pl XI DALLE TUMULAIRE DE JEHAN LE CIVIL DIT CANTIN

Cliché de la Société Archéologique de Chartres

Pl. XII. TOMBE DE GARIN DE FRIAIZE

JOSAPHAT

nii] militis quondam mari[ti domine Marg]arite vicedomine [Carnotensis. Anima] ejus et anime omnium fidelium defunctorum requiescant in pace. Amen. » (Pl. XII).

C'est évidemment cette tombe que vit Janvier de Flainville et dont il écrit : « Il y a celle d'un militaire dont je n'ay pu déchiffrer les inscriptions. J'y ay cependant lu ces mots en caractères gothiques du... siècle : Fidelium animæ requiescant in pace. »

Ce dernier auteur ajoute cette note : « Beaucoup de personnes qualifiées ont été inhumées dans cette église sous des tombes dont il se veoit encore quelques-unes autour de la chapelle de la Vierge, avec des représentations en gros relief de pierre, élevées de deux pieds de terre, en partie brisées. Les autres sont seulement gravées et posées à fleur de terre pour servir de pavé dedans et dehors le chœur. A côté du chœur, dans l'aile gauche, où est la chapelle de la Vierge, il y a plusieurs tombeaux antiques à demi ruinés, sur lesquels il y a quelques figures qu'il faudra examiner. »

« Du côté de la sacristie, il y a encore deux tombeaux sans épitaphes. Dans le passage qui va de la nef à l'aile du côté de la sacristie, il y a plusieurs fragments de pierre, qui étaient autrefois des tombeaux. On en peut déchiffrer quelques restes des inscriptions antiques. Les copier. »

Malheureusement, il n'a pas réalisé ce dernier désir.

La dernière sépulture fut celle de Jeanne Hubert, femme de Gabriel de la Haye, décédée dans la maison abbatiale le 1er juillet 1748, elle fut creusée dans la nef de l'église.

Voilà tout ce que les documents nous apprennent sur les sépultures apparentes. En quel état les a lais-

sées la Révolution et la pioche du démolisseur ? C'est ce que nous révéleront les fouilles à exécuter.

5°. — Intérieur de l'église.

Les plans visuels du *Monasticon Benedictinum* et celui de Médard Gaudelot publié par M. Lecoq (*Société Archéologique*, *Mémoires*, VII, 416), donnent une idée plus ou moins exacte de l'extérieur de l'église, du moins après sa restauration de 1640. Primitivement le clocher qui s'élevait sur la croisée du transept était surmonté d'une pyramide ajourée évidemment octogone et terminée par une flèche. Malheureusement l'intérieur nous est presque inconnu. Les auteurs n'en donnent aucune description détaillée. Sauf leurs notes sur les tombeaux, nous n'avons pu recueillir que des observations incidentes et très courtes.

Janvier de Flainville la trouve belle, mais sans enthousiasme : « L'église est assez régulière, quoyque nouvellement relevée et réparée... Il y a des armoiries à la voûte de la nef, au côté de l'épître, à l'autel et aux piliers du chœur. De qui sont ces armoiries ? »

« Il n'y a point de chaire à prêcher dans cette église. »

Le fameux récit de la procession de la sainte Châsse en 1681 sera peut-être plus explicite. Les pèlerins arrivent à l'église de Josaphat « qui estoit magnifiquement ornée et tendue de double rang de tapisserie de haute lice tant dans toute la *nef* que dans le *chœur*. La *chapelle de la Vierge et le tour du chœur* estoient seulement tendu d'un seul rang de tapisseries. Les deux autels de la *nef* estoient parez de beaux ornements d'autel, de croix, etc. Sur le haut de la *closture* qui

sépare le chœur de la nef, il y avoit 14 chandeliers. »

« Pour le grand autel, il estoit paré magnifiquement. Aux deux costés du *grand autel*, assez proche des *balustrades*, estoient posées deux longues tables...

« Dans le chœur furent les chanoines de la cathédrale, les religieux de Saint-Père, les chanoines de Saint-André, de Saint-Jean et les curés de la ville et banlieue. Les autres curés des villages et les prêtres, avec tous les religieux mendians estoient dans la nef et autour du chœur. » Ce chœur était donc très vaste.

« Le *presbytère*... estoit rempli de bancelles couvertes aussy de tapisseries pour messieurs du présidial de ville, de l'élection et du grenier à sel. Pour le corps des marchands, on avoit préparé des bancelles dans la *chapelle de la Vierge*, qui estoit très bien parée... et pour l'*autel* rien ny manquoit pour sa beauté et son ornement. »

La relation d'une autre procession célébrée le 11 septembre 1708 nous fournit peu de chose : « La nef est propre, ayant été *blanchie* depuis peu d'années (1).

« Sur le grand autel, 26 chandeliers... sur le haut de la *closture* qui sépare le chœur de la nef, il y avoit plusieurs cierges... Les deux reliquaires de saint Gilduin étoient aux deux extrémités de l'autel de la Sainte Vierge... On alluma aussi deux cierges à la *chapelle Saint-Théodore*, à cause de la châsse de ce saint... Les vidames gardoient notre porte sur la rue, la porte de l'église, les *grandes portes du chœur et celle par la-*

(1) Ce badigeon à la chaux fait au commencement du XVIII[e] siècle, encore adhérent au moment de nos fouilles, rendait très visible sur les murs la hauteur du remblai de 1640, la base des murs cachée par ce remblai apparut beaucoup plus foncée.

quelle on va à la sacristie... MM. du présidial étoient entre le chœur et l'autel. »

En résumé : une grande porte ornée d'armoiries, une nef blanchie à la chaux avec voûte en bardeau ornée d'armoiries, séparée du chœur par un jubé ou closture; un tour du chœur ou les balustrades, le chœur, le presbytère ou sanctuaire, l'autel et les piliers du chœur avec des armoiries.

Nous avons déjà nommé les chapelles ; à gauche du côté de l'évangile, la chapelle de la Sainte Vierge ; à droite, du côté de l'épître la chapelle Saint-Nicolas.

La chapelle de la Sainte-Vierge, située à côté du chœur, dans l'aile gauche était le but d'un pèlerinage très fréquenté : « Elle était située dans le transept nord de l'église et possédait à son extérieur une belle fontaine aux eaux limpides et sanitaires, dont la source semblait sortir des fondations de cette chapelle, pour s'écouler, ensuite dans un bassin formant réservoir, d'où elle se rendait dans les canaux de l'abbaye pour se jeter enfin dans la rivière d'Eure. Assez souvent, surtout aux fêtes de N.-D. il venait en cet endroit des fidèles, soit pour y puiser de l'eau et en emporter, soit pour en consommer sur place. Elle était réputée salutaire pour les maladies du sang se portant à la poitrine ; beaucoup de gens appelaient cette source la *Bonne-Fontaine* ; d'autres la fontaine de la Vierge. Une petite madone placée dans une niche au-dessus de l'ouverture du bassin semblerait lui avoir donné son nom : un tronc placé à côté servait pour déposer les offrandes. Cette fontaine existe toujours, mais la chapelle de la Vierge et les pieux pèlerins ont disparu.

« Dans la nuit du jeudi au vendredi-saint, un grand concours de peuple se rendait à l'église de Josaphat

dont la porte restait ouverte toute la nuit pour prier dans la chapelle de la Vierge qui était médiocrement éclairée. L'origine de ce pèlerinage remontait, dit-on, au XIV[e] siècle, époque où le roi de France Philippe VI, dit de Valois, vers 1328, aurait fait déposer momentanément dans cette abbaye la sainte Couronne d'épines. Il entendit la messe dans l'église du monastère, laquelle fut célébrée par Jean III Pasté, évêque de Chartres, mais non installé (1). »

La *chapelle Saint-Nicolas* était à l'opposé, dans le transept sud. Le récit des processions de 1681 et 1708 laissent supposer qu'elle n'était plus alors ouverte au public, ou plutôt qu'elle était transformée en sacristie. En effet au lieu d'y laisser pénétrer la foule, les religieux durent « placer les vidames pour garder les portes, même celles de la sacristie, pour empêcher d'y entrer les laics du commun et une infinité de petits clercs qui s'y glissoient pour y boire et manger, ce qui fit de la confusion ».

Or, de la nef on ne pouvait pénétrer que dans la chapelle de la Vierge, à gauche, réservée aux marchands, tandis qu'à droite dans le transept sud, primitivement chapelle Saint-Nicolas et alors sacristie, toute entrée était interdite au public.

Nous trouverons d'ailleurs les traces d'une clôture adhérente aux gros piliers de droite, pour en fermer sans doute l'entrée.

Les autres chapelles dénommées sont la chapelle *Saint-Jean l'Evangéliste*. Ce saint étant le patron secondaire de l'église, nous la placerions volontiers au chevet, comme l'indique d'ailleurs la note : « proche

(1) *Société Archéologique*, Mémoires, VII, p. 436.

la ceinture de l'église. » D. Butreux dit bien qu' « elle étoit autrefois où est à présent la sacristie » mais il fait toute réserve. L'évêque Robert y avait sa sépulture ; ce que nous n'avons pu vérifier, cette chapelle n'ayant pu être fouillée à cause de la grange construite sur son emplacement.

La *chapelle des Anges*, que D. Butreux dit aussi « avoir été où est à présent la sacristie », mais sous les mêmes réserves que ci-dessus. Regnault de Mouçon y fut enterré (1).

La *première chapelle du costé de l'Epistre*. Qu'on ne dénomme pas, et où était la tombe de Gervais Vuain, abbé en 1554.

La *chapelle Sainte-Catherine*, construite au XIII[e] siècle par Philippe de Lèves, son fondateur.

La *chapelle de Saint-Pierre* « à gauche derrière le chœur de l'église » dit Gaignières à propos de la tombe de Jehan le Civil ».

La *chapelle Saint-Théodore* où étaient vénérées les reliques de ce saint martyr, que Geoffroy de Lèves aurait rapportées de Rome pour sa nouvelle abbaye.

D'après une charte de janvier 1224 (N.-S. 1225) les religieux de Josaphat s'engagent à célébrer une messe quotidienne dans la chapelle des infirmes *in capella infirmorum*, pour Raoul de Saulnières, doyen de Brou, en reconnaissance de tous les dons qu'il avait faits pour les malades. (Ch. CCCCVI). Mais cette chapelle devait se trouver dans l'intérieur de l'abbaye.

(1) Lors de la construction du 1[er] bâtiment du côté gauche (dit bâtiment Marie-Thérèse pour les hommes) il aurait été trouvé un grand sarcophage en pierre qui aurait été laissé dans les fondations. (Récit de la sœur Constance, témoin oculaire.)

Une même chapelle d'ailleurs a pu recevoir des noms différents dans la suite des temps, d'autres furent démolies, comme la chapelle dite du Chapitre. Enfin il existait dans l'église, soit le long des murs, soit près du Jubé, entre les travées, des autels qui souvent, d'après le langage alors usité, étaient réputés chapelles. Nous avons trouvé : « l'autel antique de Notre-Dame près le Crucifix », l'autel de Sainte-Catherine, et l'autel des Apôtres.

Il y avait encore une chapelle dans le clos de l'abbaye sous le vocable de Saint-Benoît, dans le pré qui portait son nom ; et sans doute une deuxième, à l'autre extrémité sous le vocable de Saint-Mard ou Saint-Médard.

6°. — Vente et démolition de l'église.

La Révolution fut plus funeste à l'église de Josaphat que les guerres des Anglais et le fanatisme des protestants.

Le 17 janvier 1791, on mit en vente la maison abbatiale, l'église avec les cours et jardins pour 16.640 fr., mais sans résultat. Il fallut faire plusieurs lots et le 31 janvier le citoyen Michel Chasles, marchand de bois à Chartres, se rendit acquéreur de l'église avec le terrain situé entre le chemin, à partir de la porte de la première cour jusqu'au mur de la maison conventuelle.

Sa démolition fut aussitôt décidée. Les habitants de Lèves en furent émus, et le conseil en écrivit au district : « Ils sont extrêmement allarmés de la destruction projettée de l'église abbatiale de Josaphat, et du préjudice réel que cette destruction ferait tant à leurs intérêts personnels qu'à ceux de la caisse nationale...

L'église paroissiale... a bien de la peine à contenir tous ceux qui y sont les jours de grandes fêtes... ils prennent donc en considération la solidité d'une église (celle de l'abbaye) à l'épreuve de plusieurs siècles... aussi ils émettent le vœu général le plus ardent pour qu'elle soit église paroissiale ». Mais les événements marchaient avec rapidité et le 1er mai suivant le maire seul, Montestruc, restait fidèle à son premier vote, les autres conseillers arrêtèrent « qu'on n'acquérera pas l'église de Josaphat ».

La démolition fut donc commencée et le curé de Lèves, l'abbé Crouin, constate avec peine que les propriétaires de l'église abbatiale « qui en commencent la démolition sont tout disposés de traiter avec nous » et adjure une dernière fois le conseil municipal de l'acquérir puisqu'elle « réunit tous les avantages que l'on peut désirer ». Sa voix ne fut pas écoutée, 15 mai. Le 6 septembre suivant les quatre cloches de Josaphat étaient descendues « au moyen de la *déconstruction* du clocher ».

Le monument ainsi détruit, il fallait en faire disparaître même le souvenir, et une plantation d'arbres en quinconce fut faite sur son emplacement, et elle figure encore sur les plans dressés lors des premières constructions de l'asile actuel d'Aligre, les racines en furent retrouvées à espaces bien réguliers, lors de nos fouilles.

Le mobilier, les statues, les reliques furent profanés. Des témoins oculaires en témoignent sous la foi du serment le 14 septembre 1849, lors de la reconnaissance des reliques de saint Théodore, à laquelle procéda Mgr Pie, évêque élu de Poitiers et vicaire général de Chartres : « Cum ad nos delatum fuerit unam e costis

S. Theodori, militis et martyris... per personas de religione bene meritas fuisse conservatam, et ab incendio quo capsa et maxima pars reliquiarum, nec non et imago ac vexilla sancti martyris, ante portas ecclesie fuere in cinerem redacta, luctuosis temporibus gallicæ subversionis, pie sublatam... auditis acceptisque... Philippæ Gommier, neptis Annæ Scholasticæ hujus sacri depositi primæ custodis (1) admodum firmis et valentibus testimoniis, etc. « Signé : L. E. Pie, episc. Pictaviensis designatus, vicar. gener. Carnotensis. »

Les matériaux de l'église furent dispersés un peu partout. A Chartres nous avons trouvé en 1898 dans une maison en face la cathédrale, une pierre carrée portant une inscription relative à la sépulture de Jean de Salisbury et à celle de Pierre de Celle. Janvier de Flainville la vit au milieu du XVIII[e] siècle et la copia. C'est bien exactement celle que nous avons publiée dans le *Bulletin Archéologique*, 1898, p. 430.

On nous a signalé à Chartres, une maison, rue de Bonneval, construite par le fameux Morin, architecte lors de la Révolution, appartenant à feu M. Pinson, dont les appuis des fenêtres ne seraient que des pierres tombales d'évêques provenant de Josaphat ; l'archéologue chartrain Lecocq les aurait reconnues, lors d'une restauration, il y a une trentaine d'années.

Nombre de jolis chapiteaux d'une sculpture du XII[e] siècle gisent çà et là dans le pays de Lèves, dans des

(1) Une autre personne, Sébastien Jumentier, cultivateur à la ferme du Bois de Lèves, donna refuge à 14 prêtres proscrits pendant la Terreur, et les installa dans la partie la plus secrète de sa vaste habitation ; sa femme, la bonne Geneviève, leur prodigua les soins les plus respectueux. Parmi ces proscrits se trouvait Jacques-Louis Brière qui fut guillotiné à Chartres le 22 août 1794.

maisons particulières, provenant évidemment de l'abbaye ; ils sont du même style que ceux conservés encore sous les cloîtres avec les pierres tombales arrachées au sol de notre église, lors des contructions des différentes parties de l'asile d'Aligre.

Après avoir ainsi parcouru les documents écrits, il nous reste à consulter sur place les ruines, les débris, les pierres éparses, les fragments de pierres tombales, etc., pour contrôler ces données, les confirmer, les préciser et suppléer à ce qui était resté dans l'ombre. C'est le but de la 2e partie de cette étude.

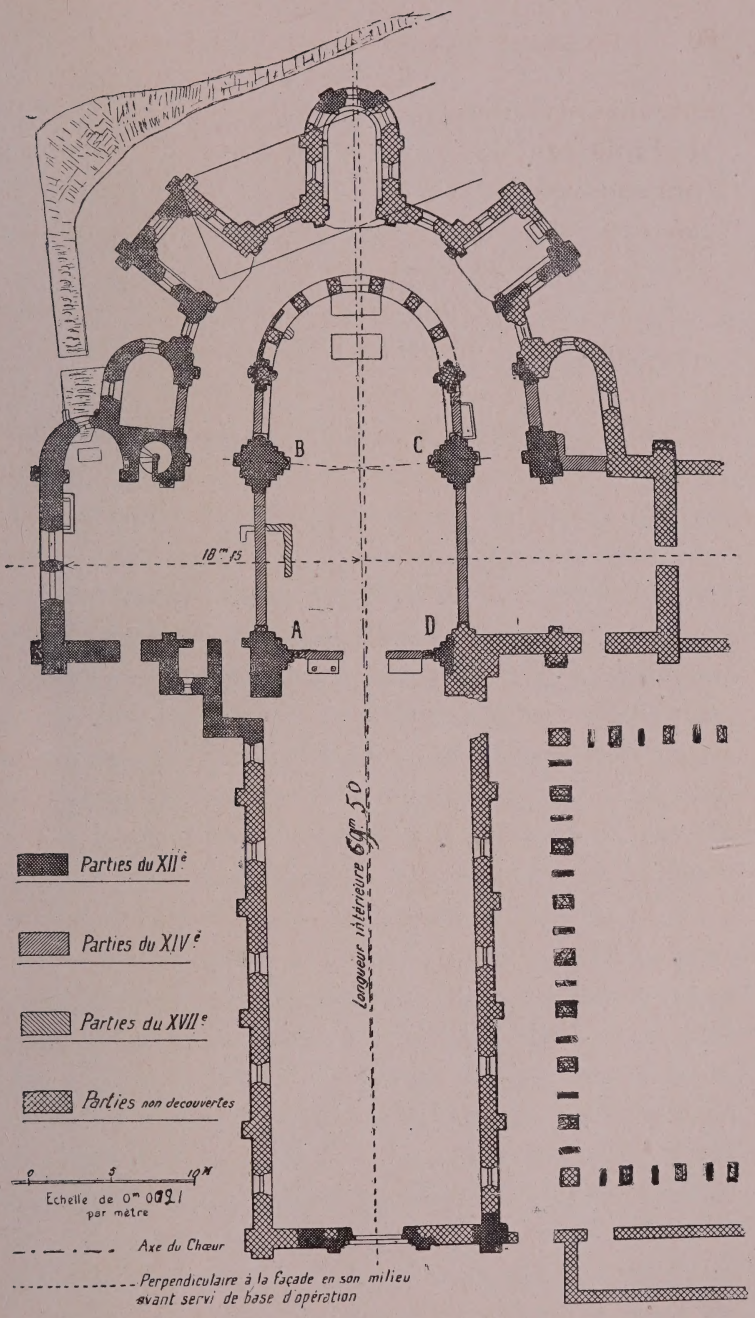

PL. XIII. ÉGLISE NOTRE-DAME DE JOSAPHAT (EURE-ET-LOIR).

Longueur totale de l'Eglise, 69 m 50. — Longueur du transept : du mur de gauche, à l'axe de l'église, 18 m 85. — Largeur de la nef, 12 m 18. — Largeur du transept, 9 m 80. — Largeur du sanctuaire et du déambulatoire, 21 m. — Largeur du déambulatoire, 4 m 70.

IIe PARTIE

FOUILLES PRATIQUÉES EN 1905 ET 1906.

Les travaux furent commencés le mardi 18 septembre 1905, en avant du pan du mur semi-circulaire élevé au-dessus de la Fontaine de la Vierge. Le premier coup de pioche, donné à l'endroit précis indiqué par nous au terrassier, mit à découvert, au grand étonnement des spectateurs et à notre entière satisfaction, une colonne semi-circulaire en pierre dure, et quelques instants après une seconde, du côté opposé, à gauche, à 3m de la première. Il devint bientôt évident que ces colonnes avaient soutenu un arc de voûte et la forme d'une petite absidiole ne faisait plus de doute.

Laissant de côté ce sanctuaire, nos efforts se portèrent un peu en avant, dans l'espoir de trouver sous les décombres les débris du tombeau de Jean de Salisbury signalé par le *Nécrologe* devant l'autel de la Vierge. La fontaine voisine nous laissait en effet présumer l'attribution probable de cette chapelle, avant même que la découverte des parties voisines de l'église n'eut enlevé tous les doutes.

Le plan ci-joint (Pl. XIII), levé après les fouilles, permettra au lecteur de suivre pas à pas et dans les moindres détails nos travaux de recherches. Nous prions le lecteur de s'y reporter souvent.

1°. — Tombeau de Jean de Salisbury. (Pl. XIV, XV, XVI).

Bientôt des fragments d'une sculpture très fine et d'un joli dessin furent recueillis au milieu de décombres de toutes sortes et soudain, à plus d'un mètre de profondeur, le long d'un mur, se profilant de l'Est à l'Ouest, du côté gauche de l'absidiole, se montrait un panneau d'un merveilleux travail de sculpture et d'une parfaite conservation. Le dégager de toutes parts avec un soin minutieux, enlever les terres qui remplissaient les fines rainures des feuillages et des rinceaux, constater, hélas ! qu'il avait été brisé du côté le plus voisin de la colonne, fut l'œuvre enthousiaste de tous. C'était un tombeau dépourvu de son couvercle, long de 2^{m} 60 et large de 0.75. La face antérieure était divisée en cinq panneaux, les deux premiers intacts ainsi que le pilastre d'angle ; le 3e entamé, mais conservant les principales lignes ; du 4e il ne reste que la partie inférieure, le 5e a presque entièrement disparu.

Chaque panneau est encadré par des colonnettes à griffes et par des arcatures tréflées. Celles-ci ornées de fleurs saillantes dans les gorges cintrées. Les rinceaux sont composés de feuillages et de fruits d'arun d'un beau relief et d'un dessin impeccable, mais toujours différent dans l'ensemble comme dans le détail. Le fond des panneaux était peint en rouge violacé, tandis que les sculptures saillantes, si délicates et si délicieusement fouillées, étaient dorées en tout ou en partie ; l'or était resté adhérent surtout sur les fruits d'arun.

Le petit côté occidental, intact, est garni de deux tiges sortant d'une même souche, se déroulant en sens opposé, garnies de feuilles larges et allongées, aux

PL. XIV.

TOMBEAU DE JEAN DE SALISBURY

Vue d'ensemble prise sur place, à droite, la colonne de l'abside de la chapelle de la Sainte Vierge.

nervures délicates, d'un moindre relief, il est vrai, mais d'un art non moins consommé. Le côté opposé était presqu'entièrement détruit. Le pilastre de l'angle droit fut retrouvé plus tard dans les déblais d'une muraille récente, couvert de mortier très dur et difficile à détacher. Evidemment les violateurs du tombeau l'avaient ouvert de ce côté.

En effet, du couvercle du sépulcre qui devait porter l'effigie de l'évêque, il ne restait qu'un minime fragment triangulaire, où se voit l'extrémité d'un pli de vêtement, faisant saillie, dont le creux est peint en rouge. Le gisant était donc en demi-relief et comme ciselé dans la fine pierre de liais dont les bords se relevaient pour l'encadrer. Cette table n'existait plus quand l'église fut remblayée et le tombeau fut alors tout entier recouvert par les terres rapportées (1), ce qui le sauva en 1792.

Les gravures ci-jointes (Planches XIV, XV, XVI) donnent de ce chef-d'œuvre de sculpture une idée plus exacte que toutes les descriptions littéraires. Les juges les plus compétents l'attribuent sans hésitation au commencement du XIII[e] siècle et le proclament « une des plus splendides compositions d'ornements que l'on connaisse (2) ».

M. Enlard, directeur du Musée du Trocadero, a fait prendre un moulage de ce sarcophage et de quelques autres fragments de sculpture de nos fouilles pour les exposer dans le musée national (3).

(1) Ce remblai seul empêcha Gaignières dans prendre le dessin.

(2) Lettre de M. Enlart, directeur du musée du Trocadéro, à M[gr] Bouquet, évêque de Chartres.

(3) Depuis, un exemplaire de ce moulage a été envoyé au musée de Bruxelles, et d'autres vont partir pour les musées d'Amérique, d'après ce que l'on nous écrit

La chambre sépulcrale était remplie d'une terre fine qui fut enlevée avec un religieux respect et une minutieuse attention, laissant apercevoir bientôt des ossements humains. Nulle trace de cercueil en plomb ; mais les clous en fer, nombreux dans les angles et une poussière noire, légère et spongieuse prouvaient que le corps avait été renfermé dans un cercueil en bois.

Les ossements furent recueillis avec soin et soumis aussitôt à l'examen du docteur Martin de Lèves. « Les os non friables et encore très durs, aux arrêtes vives, sont d'une belle anatomie. Les molaires fortement fixées dans les alvéoles, sont usées, non cariées. Les incisives manquent, une seule canine demeure. Le crâne fait défaut, seule la mâchoire inférieure et un petit fragment de la mâchoire supérieure furent trouvés dans le sarcophage. Puis viennent dans leur ordre des vertèbres cervicales, omoplates, clavicules, côtes, humérus, un seul cubitus ; le bassin brisé, les 2 fémurs, les rotules d'une conservation parfaite, les tibias et péronés, les os des pieds presque au complet » (1).

« Du premier coup d'œil, nous écrit M. Chappée, qui fut témoin actif de cette découverte, les protestants se sont hâtivement portées là où pouvaient et devaient être les objets de valeur : à la tête : la mitre avec ses orfrois et ses gemmes : — aux mains : l'anneau, le calice et sa patène, compagnons dans la tombe des prélats défunts : — à l'épaule : la crosse : — à la ceinture : les anneaux des mains, pour ne parler que des objets les plus usuels et les plus importants.

« Les violateurs ont retiré du sarcophage le crâne pour lui arracher la mitre, puis toujours en hâte, n'ont-

(1) Rapport dressé par le Dr Martin.

Pl. XVI. TOMBEAU DE JEAN DE SALISBURY

Panneau du côté ouest.

ils pas dû empaqueter d'un seul mouvement, dans la chasuble lamée de métal précieux, la massive crosse, l'anneau saphirin, calice et patène, les plaques de gants d'or émaillé, les os des mains qui précisément font défaut.

« Vers les pieds par contre, d'ordinaire rien de bien précieux n'existait ; aussi les ossements des membres inférieurs se montrent-ils très nombreux, sinon au complet. »

Ces observations si judicieuses sont corroborées par la découverte aux pieds de nombreux fils d'or, épars, la trame en fils de soie étant réduite en poussière ; seuls restes des ornements pontificaux.

L'attribution de ces ossements à Jean de Salisbury ne peut faire aucun doute (1). Les fouilles qui vont suivre montrent jusqu'à l'évidence que le tombeau est bien placé dans la chapelle du transept, du côté de l'évangile, que celle-ci est bien la chapelle de la Vierge, dont l'autel primitif va bientôt paraître à nos yeux.

2°. — L'Absidiole de transept nord.

Le tombeau dégagé, on se tourna vers l'abside. Un mur, de facture récente, allait d'une colonne à l'autre ; on y découvrit plusieurs fragments très délicats du tombeau voisin et d'une pierre tombale gravée en creux d'un clocheton ogival et du mot XPO., ce qui prouve sa date relativement récente. Ce mur devait soutenir la masse d'un autel de style classique grec, car quelques fragments de colonnes cannelées, d'un fronton fleuri et doré, le tout en pierre tendre, furent trouvés épars, dans

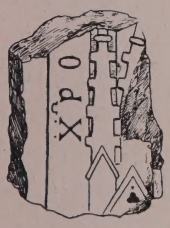

(1) Voir notre brochure, *Le Tombeau de Jean de Salisbury*, 1906.

les débris de la démolition. Derrière ce mur, à 1m30, apparut un autel de 1m40 sur 0m80, peint d'un rouge vif sur un crépis lisse et très dur; des rinceaux d'une teinte plus foncée s'enroulaient aux angles en contours opposés (la gelée du dernier hiver a fini de les faire disparaître.) (Pl. XVII.)

Statue mutilée de la Vierge

Derrière l'autel, on trouva dans une maçonnerie grossière une statue décapitée, les mains brisées. Cette statue en pierre, les cheveux dorés épandus sur les épaules, le manteau avec une bordure délicatement sculptée, peint en jaune semé de fleurs d'or, le vêtement bien drapé peint en bleu à grandes fleurs de lys dorées, était d'une belle facture de la renaissance. A genoux, les mains jointes, la tête droite, elle était en adoration devant Dieu, comme pour recevoir de sa main la couronne de gloire. C'était la Vierge de l'Assomption et du Couronnement. Nous savons d'ailleurs que l'abbaye était consacrée en l'honneur de l'Assomption « Virginis Assumptæ ».

Brisée par les huguenots, elle fut recueillie avec piété par les moines restaurateurs qui, pour lui éviter de nouvelles profanations, la firent rentrer dans le bloc de maçonnerie d'un nouvel autel construit dans le goût de l'époque.

Pl. XVII ABSIDE DE LA CHAPELLE DE LA SAINTE VIERGE

A gauche : tombeau de Jean de Salisbury. Dans l'abside, autel du XII[e] siècle ; derrière l'autel, jour sur la fontaine. — A droite : piscine à double cuvette. De chaque côté, colonnes de l'arc doubleau de la voûte.

Derrière cet autel, engagée dans la maçonnerie, une jolie petite console en pierre sculptée, ornée d'un ange aux ailes éployées, et, en dessous, d'une jolie petite figurine de moine jouflu. A droite de l'autel, dans la profondeur du mur, une piscine primitive à double cuvette. Enfin, un peu à gauche de l'autel, dans la paroi circulaire de l'abside, mais au ras du pavé, une ouverture de forme rectangulaire, était pratiquée dans la voûte en

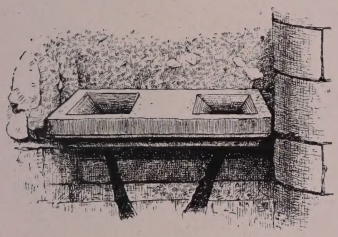

Piscine XII[e] siècle

Console XVI[e]

plein cintre qui s'arrondit au-dessus de la fontaine sacrée. C'est par là qu'au XII[e] siècle on puisait l'eau pour les pieux pèlerins. Dans les angles, quelques pavés en terre cuite.

Ajoutons que l'autel n'est pas au milieu de l'hémicycle et qu'il est plus rapproché de 0[m]30 centimètres du côté gauche, comme pour imiter l'inclinaison de la tête du Christ sur la croix, d'après un symbolisme si discuté.

Ainsi dégagée, cette chapelle, avec ses deux colonnes, à large base bien moulurée, enrichie de deux griffes, hautes l'une de 1[m]25 et l'autre de 1[m]45, avec son autel incliné, sa crédence, son pourtour peint d'un rouge ardent et en avant avec son merveilleux tombeau, offrait un ensemble d'un cachet frappant d'antiquité, d'une simplicité primitive et sévère que la photographie ci-jointe laisse à peine deviner (Pl. XVII).

3°. — Deux sépultures d'enfants.

En suivant le mur au-delà du tombeau vers l'ouest, on découvrit au ras du sol deux sépultures : la 1re dans l'angle ouest du transept, longue de 1m25, large de 0.35, était en pierre tendre et remplie de terre. La tête du squelette reposait dans une cavité ronde creusée dans la pierre. La mâchoire conservait dans leurs alvéoles à peine entr'ouvertes les molaires inférieures d'un émail très pur. C'était évidemment la tombe d'un enfant. La 2e, mieux conservée lui faisait suite. Bien close, la chambre sépulcrale inviolée conservait intact le squelette d'un enfant. Tous les ossements étaient à leur place ; la tête complète, les dents blanches, les molaires commençant à sortir de leurs alvéoles, les os des bras ramenés sur la poitrine, comme a dû les disposer une mère pieuse et désolée. Le docteur Martin croit y reconnaître le squelette gracile d'une jeune fille d'environ dix ans, gisant là dans la pose de la prière depuis des siècles. Il fallait respecter ce repos séculaire, et après y avoir déposé une ardoise avec une inscription : la date, 3 octobre, et nos signatures, le tombeau fut refermé avec grand soin.

Quels étaient ces enfants déposés là avec amour, dans une place d'honneur, dans la chapelle de la Vierge ? Sans doute les enfants des généreux fondateurs qui réclamaient pour eux et les membres de leur famille ce privilège si recherché, comme le raconte d'une manière émue la charte CXXXVII du Cartulaire de l'abbaye, datée de 1145, quand Goslein de Lèves, pleurant et désolé, peu après la mort de Goslein, son fils aîné, époux de Philippa d'Illiers, vint dans le chapitre des

Pl. XVIII.

Transept, à gauche du tombeau de Jean de Salisbury. — A droite : petite porte d'entrée. — Au milieu : base de colonne émergeant du remblai de 1640. — Dans l'angle droit : emplacement de deux sépultures d'enfants. — Au fond : la chapelle actuelle de l'Asile d'Aligré.

Pl. XIX.

TRANSEPT NORD A DROITE

A droite : porte ouvrant sur la cour. — Au centre : colonne dégagée jusqu'au sol. — A gauche : entrée d'un réduit carré.
(Voir la planche XIII).

moines leur demander avec supplication de répandre leurs plus dévotes oraisons pour ce fils tant regretté, et cela en présence de l'évêque Geoffroy, son frère, de ses autres fils puînés : Geoffroy, prévôt et Milon chanoine (1).

4°. — 1er Pilier (A) de la croisée du transept.

Le transept se dégageait dans toutes ses dimensions sur une longueur de 6m, 60 à partir du tombeau. Le mur

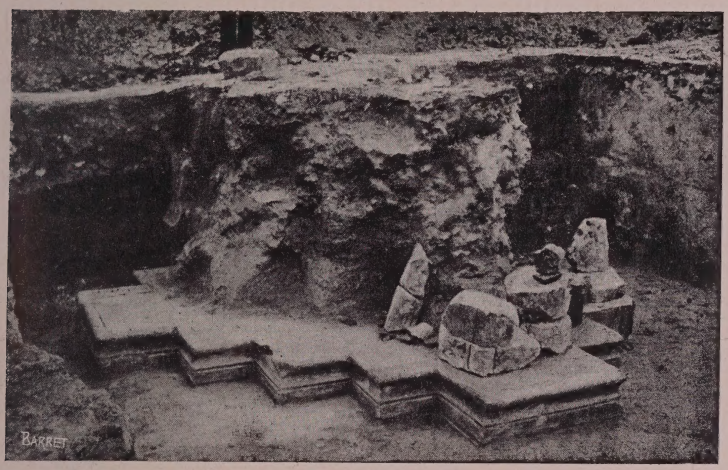

Pl. XX PILIER A
(A droite : passage détourné de la nef au transept)

fait alors un angle droit ; à 3m, 30 de cet angle, une porte large de 1m, 40 s'ouvrait sur le dehors, le seuil usé sous les pieds des nombreux pèlerins, qui par cette porte entraient directement dans le sanctuaire de la Vierge. Le mur à ce point a 1m, 30 d'épaisseur. A l'ex-

(1) Goslenus de Leviis... in anno quo filius ejus Goslenus obiit... flens et ejulans venit in capitulum nostrum, et ut pro filio suo devotas apud Deum preces funderemus suppliciter postulavit.

térieur, l'appareil en pierre dure taillée s'élargit de 0, 10 cent. par une gorge bien ménagée. Ce mur se continue à l'intérieur jusqu'à une colonne, sise à 1 mètre, appuyée sur des griffes d'un dessin gracieux et sur une base à moulure profonde. A un mètre, nouvelle porte pénétrant dans un réduit carré de $1^m,95$ de côté, dont le sol était un béton très dur épais de 0,60. (Pl. XIX) Enfin à 0.80 c. de la nouvelle porte s'ouvrant sur un réduit large de $1^m,70$, dont nous verrons bientôt la destination. Le côté gauche de cette porte attenait à une base de pilier (A) dont les contours attirèrent notre attention et que la gravure ci-jointe nous dispense de décrire. Cette base dans sa plus grande épaisseur avait $2^m,55$. C'était là sans doute un des piliers de la grande arcade « par où l'on va du grand chœur à la chapelle de la Vierge », (Pl. XX)

5°. — Tombeau de Lucia de Lèves.

Les travaux interrompus ne furent repris que le 25 octobre. Nous avions déblayé un vaste espace long de $10^m,20$ sur une largeur inégale de 8 à 10 mètres. Les murs avaient une épaisseur moyenne de $1^m,30$.

Revenus près de l'absidiole, on découvrit à droite en s'avançant vers le sud, dans une excavation 3 marches d'un escalier tournant, faisant communiquer l'église avec les voûtes. Bientôt après, la base d'une colonne faisant face à celle du mur opposé du transept ; puis à un retour d'angle, vers l'orient, une colonnette bien moulurée avec ses griffes. (Pl. XXI et XXII)

Simultanément, mais plus à droite le terrassier dégageait un énorme sarcophage en pierre, long de $2^m,55$

Pl. XXI.

A gauche : autel de la Sainte Vierge. — Au centre : escalier montant aux voûtes. — A droite : base de la colonne d'angle du transept et du déambulatoire

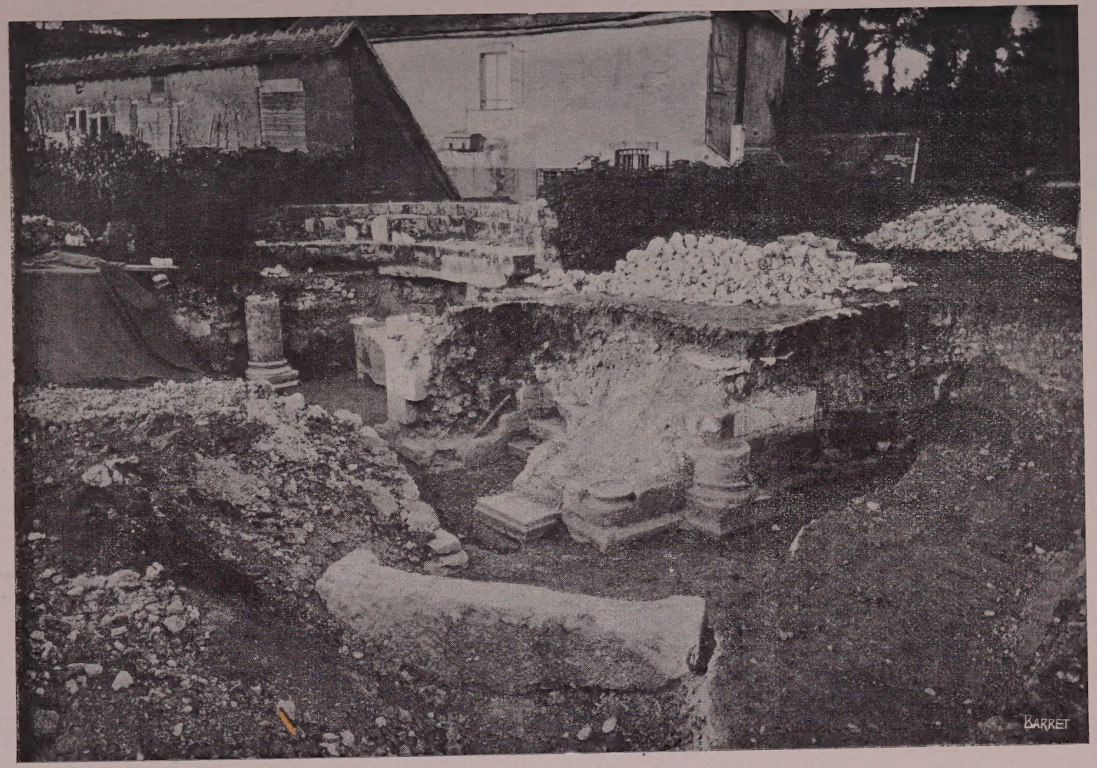

Pl. XXII.

A gauche : tombeau de Jean de Salisbury, recouvert d'une toile et chapelle de la Sainte Vierge. — A droite : massif des colonnes d'angle du transept et du déambulatoire. — En avant : sarcophage en pierre renversé de Lucia de Lèves et à sa droite : aire unie du remblai de 1640, tandis que la chapelle de la Vierge et les bases des colonnes sont déblayées jusqu'au sol primitif du XII[e] siècle.

Pl. XXIII. STATUE FUNÉRAIRE DE LUCIA DE LÈVES
Trouvée à côté du sarcophage de la planche précédente.

Pl. XXIV. STATUE DE LUCIA DE LÈVES
Dessin de Gaignières.

et large de 0,m65 renversé sur le côté, les parois en grande partie brisées. Un peu plus à l'ouest, une statue de femme, décapitée et mutilée, renversée la face dans le sol. (Pl. XXIII).

Cette femme si bien dessinée, avec sa chimère aux pieds, ses quatre anges thuriféraires aux angles, son aumônière suspendue à la courroie de la ceinture, avec son long vêtement aux plis sobres et profonds, est d'une grande simplicité de lignes, mais d'une facture des plus artistiques et d'un grand effet. Gaignières (Pe, f. 10) en avait fait un dessin fidèle avec cette attribution : « Tombeau dans l'église de l'abbaye de Josaphat près Chartres. Il est de la femme du seigneur de Lèves, fondateur. » Or la femme de Goslein de Lèves, fondateur, s'appelait Lucia, et nous avons vu plus haut qu'elle avait été enterrée près de son époux, dans le chœur, sous l'aigle. Nous trouverons bientôt, tout près, le mur de clôture du chœur. La comparaison du dessin de Gaignières avec l'original ne laisse aucun doute sur l'identification (Pl. XXIV).

6°. — 2e Pilier (B) du Grand Chœur.

Non loin de cette statue trouvée sur le remblai de 1640, mais plus profondément, apparurent les multiples replis d'un large pilier mesurant 3m 55 sur 3m 15. (Pl. XXV). Le piédestal des colonnettes a été respecté du côté du midi, chaque base est ornée d'une griffe variée à feuillage triangulaire. Quatre bases plus larges formaient sur le sol une croix presque régulière, les cantons du midi remplis chacun par 3 redents, les cantons du nord par 2 seulement ; ces 4 bases portaient évidemment la charge des arcs doubleaux d'une voûte

vaste et d'une facture des plus compliquées pour l'époque. Celle de l'ouest toutefois, avec un piédestal plus élevé surmonté d'un fût de colonne cannelée (Pl. XXVI) était d'une époque plus récente, du XIV[e] au XV[e] siècle, œuvre sans doute de Pierre Pasquier, prieur claustral et secrétaire de Josaphat qui fit rebâtir « une arcade de la chapelle de la Vierge ». Cette base avait été entamée par la feuillure d'une porte s'ouvrant vers l'intérieur du chœur. A partir de ce pilier B, le déambulatoire prend sa forme cintrée bien déterminée et conserve une largeur constante de 4[m]70 environ du mur à l'axe du pilier.

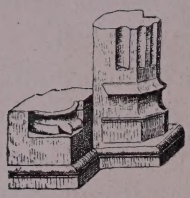

Détail du pilier B

7°.—Première Chapelle rayonnante du côté Nord.

Suivant toujours le mur vers l'Est, on découvrit, à gauche, deux pieds-droits d'une baie large de 2[m] 35, fermée par un mur de mauvaise maçonnerie. L'angle de ces pieds-droits était arrondi en forme de colonne avec une petite griffe gracieuse à la base. Cette chapelle avait été ruinée soit du temps des Anglais soit par les huguenots et ne fut point rétablie ; nous n'avons point trouvé à l'intérieur le remblai de 1640, elle avait donc été condamnée. En suivant l'assise en pierre taillée avec rainure émergeant au-dessus des fondations, nous avons pu en déterminer la forme et les dimensions : 4[m] 90 sur 3[m] 20. Elle était composée, d'une abside arrondie et bien orientée, précédée d'un avant-chœur ou nef qui s'adossait à l'escalier trouvé ci-dessus, et s'avançait à l'extérieur

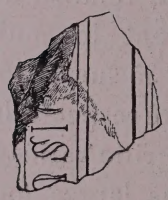

Pl. XXV.

Au fond, à gauche : angle de la chapelle de la Sainte-Vierge et du déambulatoire. — Au fond, à droite : entrée de la 1re chapelle rayonnante; tournant du déambulatoire. — En avant : base du pilier B de la croisée du transept.

Pl. XXVI. PILIER B.

Détail : à droite, base d'une colonne cannelée du XV[e] siècle
à gauche, base d'une colonne du XII[e] siècle
au fond, aile de l'Asile d'Aligre.

Pl. XXVII. 1re CHAPELLE APRÈS LE TRANSEPT A GAUCHE

En avant, les deux pieds-droits de l'entrée. — Dans le fond, et à droite, fondations de l'absidiole.

jusqu'à un tiers de l'absidiole de la chapelle de la Vierge (Pl. XXVII).

Nous y avons trouvé quelques pierres moulurées, provenant des arêtes de la voûte et un fragment de pierre tombale.

8°. — 2e Chapelle Carrée.

Revenus dans le déambulatoire, le mur accentue sensiblement sa courbure et est soutenu par deux nouvelles colonnes engagées, accostées chacune d'une colonnette en pierre tendre, destinée à soutenir les arcs formerets encadrant une fenêtre. Sur l'une de ces colonnes, traces très apparentes d'une croix peinte. A l'extérieur la muraille est formée d'un bel appareil en pierre dure, avec une base plus large dont la transition est ménagée par une gorge, ce mur a 0.85 cent. d'épaisseur.

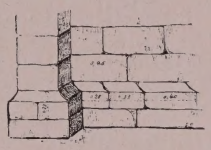

Appareil extérieur

A moins de 0.50 cent. de la 2e colonne s'ouvrait une nouvelle porte avec un seuil surélevé au-dessus du pavé. Nous n'avons pu dégager que le premier pied-droit, dont l'angle est aussi remplacé par un boudin terminé par une griffe. A l'intérieur une seconde colonne en pierre tendre ménage le départ de la paroi de gauche, qui forme, à 4m15, avec le mur du fond un angle droit rempli par une colonne carrée accostée par

Pavé vernissé avec chimère

deux rondes, destinées à supporter les arêtes de la voûte en croisée d'ogive, peu élevée. Un bandeau ou corniche à moulure peint en rouge en dents de scie contournait la chapelle à une hauteur de $1^{m}50$, tandis qu'une sorte de siège ou banc en pierre large de 0, 30 semble soutenir le pied du mur dans toute sa longueur (Pl. XXVIII et XXIX). Quelques pavés vernissés en terre cuite, représentant des aigles chimères, malheureusement brisés, ont été trouvés dans les angles. La forme carrée de cette chapelle, déjà connue par les plans du Monasticon et des Archives, n'a pu être vérifiée pour la partie de droite sur laquelle s'élève un bâtiment moderne servant de magasin.

9°. — Le Tour du chœur

En avant de cette chapelle, à droite, se voit la base cintrée d'un mur ; c'est la première assise du tour du chœur dont les boiseries furent détruites pendant les guerres du XVI[e] siècle. En 1640 les moines le rétablirent un peu plus loin, et pour soutenir les balustrades en bois, élevèrent sur le pavé primitif des piliers carrés en mauvaise maçonnerie faite de matériaux remployés (1).

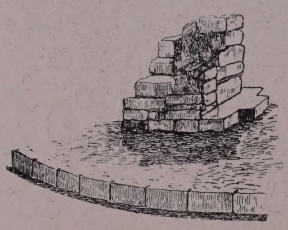

10°. — Chapelle du Chevet

Guidé par la direction semi-circulaire du mur du déambulatoire, je fis pratiquer une fouille derrière le

(1) Les travaux furent alors arrêtés, le 5 janvier 1906, et ne furent repris que le 12 mars suivant.

Pl. XXVIII. 2e CHAPELLE DU DÉAMBULATOIRE, CARRÉE.

En avant : pied-droit d'entrée ; au-dessus, en suivant le mur à droite : la corniche moulurée et peinte.

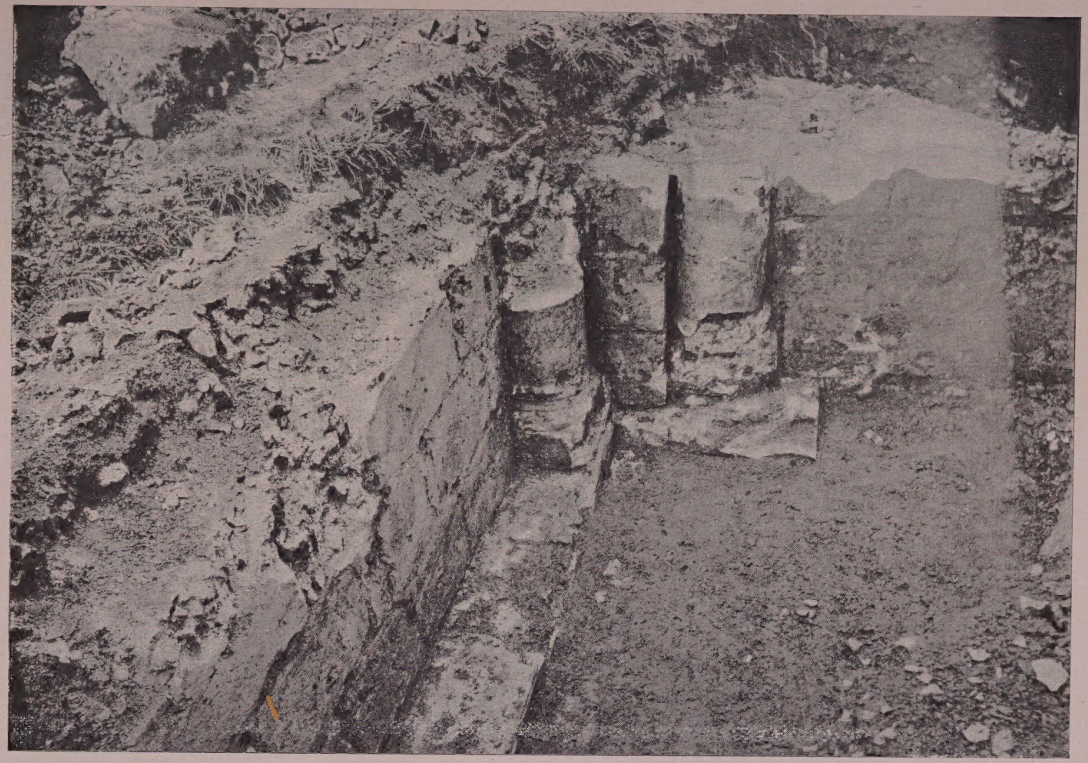

Pl. XXIX.

2e CHAPELLE DU DÉAMBULATOIRE, CARRÉE

Angle gauche, précédé du banc en pierre accostant le mur.

Pl. XXX. CHAPELLE DU CHEVET

magasin de l'Asile, dans l'espoir d'y retrouver les fondations de la chapelle absidale. En effet, à $8^{m}62$ de l'angle gauche de cette grange, fut dégagé, à fleur de terre, un mur semi-circulaire, de $0^{m}90$ d'épaisseur, muni d'un contrefort en saillie, large de $0^{m}90$ épais de $0^{m}44$. A l'intérieur, la base en saillie déjà signalée dans la chapelle carrée, en pierre tendre, avec l'angle supérieur arrondi, et vis-à-vis le contrefort la base moulurée d'une colonnette ronde. C'était évidemment l'extrémité de la chapelle absidale figurée dans la gravure du Monasticon. Les déblais offrirent quelques fragments de pierre finement sculptés, et d'une main de femme bien faite, provenant d'une statue. (Pl. XXX).

Fragment de pierre tumulaire

L'église abbatiale se dessinait donc partie par partie avec ses chapelles rayonnantes d'un aspect si varié. L'alternance des chapelles rondes et carrées était surtout remarquable par sa rareté, bien qu'on la retrouve en quelques églises, comme à Fécamp et à Avranches, dans la Cathédrale détruite au commencement du XIX^{e} siècle.

11°. — Tombe de l'Evêque Goslein de Musy.

Le travail de dégagement du grand chœur, plus long et moins mouvementé, fit apparaître un mur en mauvaise maçonnerie venant abuter sur les bases des piliers A. et B. Large de 0.50 cent. à peine, nous y avons retrouvé un fragment de pierre tombale du plus beau XV^e^ siècle, page 109. Il était donc d'une construction récente. Cependant, à sa base, non loin du pilier B, du côté du déambulatoire, fut retrouvée la moitié de l'assise inférieure en pierre taillée d'un tombeau vide, large de 0,90 et long de 1 mètre.

L'autre moitié avait été enlevée. C'est bien là l'emplacement de la sépulture de l'évêque Goslein de Musy, qui gisait « post cathedras nostri chori, in sacello B. Marie Virginis ». (Pl. XXXI).

12°. — Les Stalles.

Le mur reliant les piliers A et B, élevé lors de la restauration de l'église en 1640, ne pouvait avoir qu'une destination, soutenir les stalles. En effet, de l'autre côté, dans l'intérieur du chœur, à 1^m^,60, de distance, un mur parallèle, relié au premier par un retour à angle droit, long de 3^m^,50, devait avoir une même origine et un but identique. Nous constaterons plus tard l'existence d'un mur semblable entre les 2 autres piliers du quadrilatère.

Le déblai de l'espace allant de la colonne B vers l'ouest, sur une largeur de 4^m^,50, ne donna que des débris sans intérêt, sauf quelques blocages en pierre tendre noyée dans du mortier, destinés à servir de sou-

Pl. XXXI.

A gauche, sarcophage de Lucia de Lèves. — A droite, tombe de Goslein de Musy, évêque de Chartres, appuyée au mur de soutènement des stalles, entre les piliers A et B. — Au-dessus, le remblai en pierres de silex, recouvert d'une couche de marne se poursuit jusqu'au fond.

PL. XXXII.

Au fond : pilier A. — En avant : 2 soutiens du tombeau de Geoffroy de Lèves. — A droite : reste du mur du Jubé. — Le pilier A se compose à gauche d'une partie plus ancienne avec base saillante ménagée par une gorge ; et à droite des multiples redents d'un pilier à colonnettes avec moulures profondes, d'une facture plus récente.

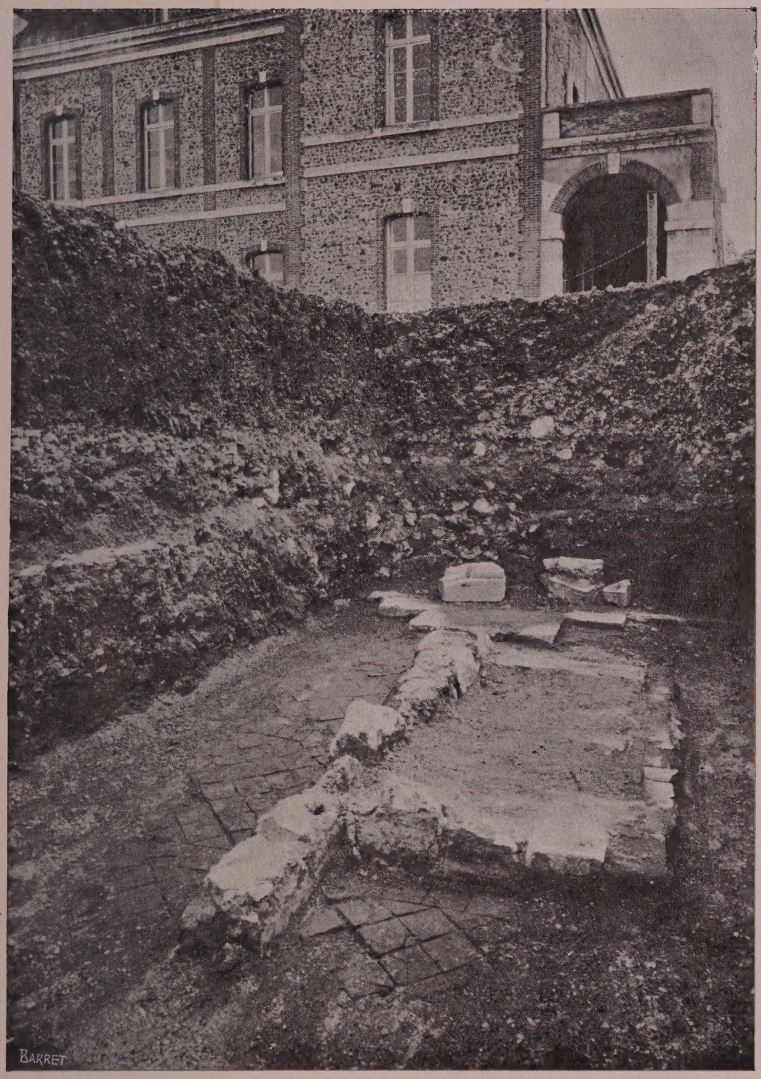

Pl. XXXIII.

A gauche : mur du Jubé. — A droite : base du tombeau de l'abbé Girard. — Dans le fond, base du pilier D. — Au sommet : bâtiment neuf de l'Asile. — Restes du pavage primitif.

tiens ou de fondations aux sarcophages placés jadis au milieu du chœur, mais relevés au XVII[e] siècle et détruits en 1791.

13°. — Passage de la nef à la chapelle de la Vierge.

Le pilier A, à la base si richement moulurée avec ses multiples redents, se continuait vers l'ouest par un massif de maçonnerie en pierre taillée, avec une base élargie, que nous considérions tout d'abord comme le mur de la nef. Décidés à le suivre ; il se termina bientôt à notre grande surprise par un retour d'angle dirigé vers le nord (Pl. XXXII). En suivant cette direction si brusque, on parvint, à une distance de $3^{m},70$ au mur latéral du 2[e] réduit signalé plus haut, dans la chapelle de la Sainte Vierge. Nous avions ainsi dégagé un couloir, large d'environ $1^{m},80$, faisant communiquer la nef avec le sanctuaire de la Vierge. Les pèlerins pouvaient ainsi sans traverser le jubé et le chœur où psalmodiaient les moines, se rendre vers le but cher à leur dévotion.

Le mur de la nef fut retrouvé, plus bas, un peu en retrait. Le pilier A faisait donc saillie de près d'un mètre.

14°. — Le Jubé.

Ce passage détourné indiquait l'emplacement un peu en avant, vers le chœur, du jubé annoncé dans les chroniques. En effet un sondage partant du pilier A mit aussitôt à jour, s'élevant d'un pied au-dessus du sol, un mur de mauvaise construction, partant de la saillie la plus avancée du pilier et se dirigeant au sud vers un autre pilier D, dont l'existence fut bientôt

constatée et dont il ne reste que la dernière assise. Ce mur était interrompu au milieu sur une longueur d'environ 2 m. 50 pour la porte du jubé. En avant de ce mur d'appui, à 1m, 80, on trouve encore dans le pilier A des attaches en fer solidement scellées, sans doute pour arrêter la face antérieure de ce jubé, large ainsi de 2 mètres. (Pl. XXXII).

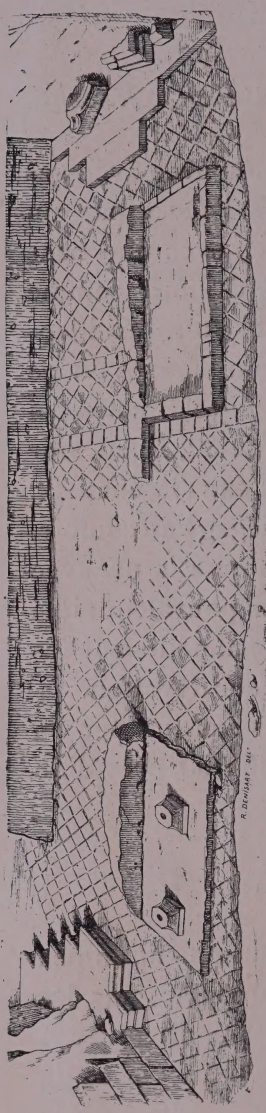

Pl. XXXIV. VUE D'ENSEMBLE DU JUBÉ
A gauche, pilier A, et en avant, base du tombeau de Geoffroy de Lèves, à droite, base du tombeau de l'abbé Girard et pilier D.

15°. — Tombeau de Geoffroy de Lèves et de l'abbé Girard.

Devant ce mur, à gauche, sur un sol surélevé d'environ 10 cent. au-dessus du pavé circonvoisin, furent trouvés, distants l'un de l'autre de 1m,20 deux supports en pierre dure, carrés à la partie inférieure, octogones à la partie supérieure, simples mais non sans élégance, sur lesquels était fixé, à notre avis, le sarcophage de Geoffroy de Lèves, avant sa mise au niveau du XVIIe siècle.

A droite, au contraire, une semblable surélévation au-dessus du pavé, entourée de pierres tendres, taillées,

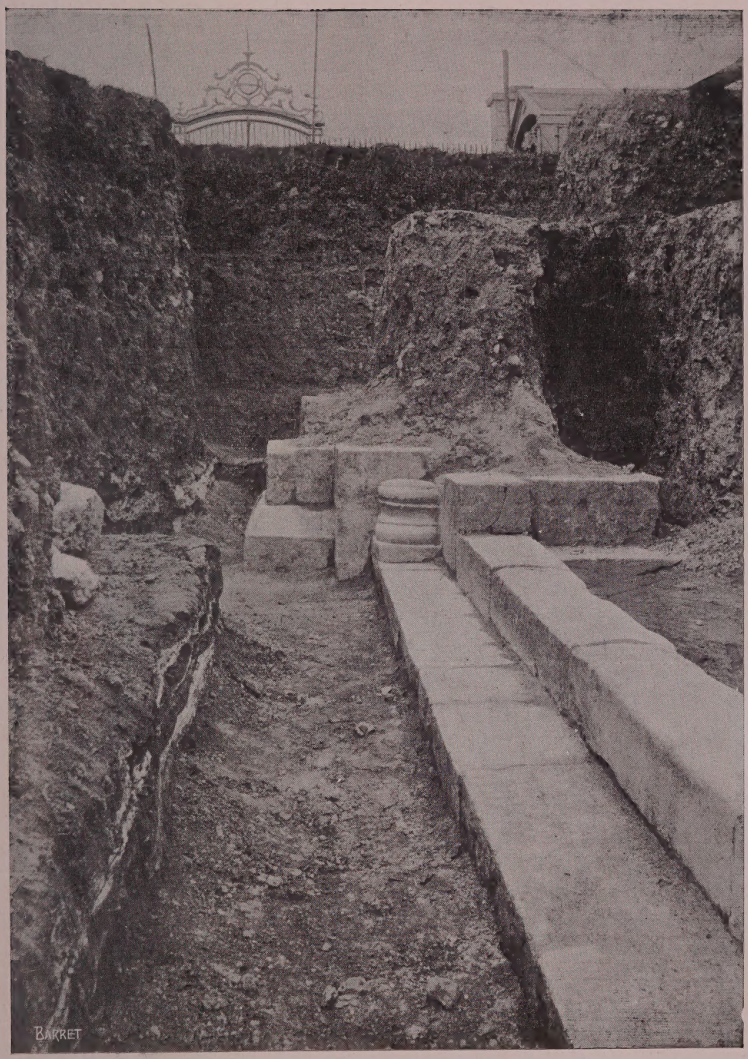

Pl. XXXV. PORTE D'ENTRÉE DE L'ÉGLISE

En haut : pied-droit, et contrefort.
Au sommet : grille de l'entrée actuelle de l'Asile d'Aligre.

Pl. XXXVI. DÉTAIL DE LA PORTE D'ENTRÉE, COTÉ GAUCHE

Pl. XXXVIII. *Cliché du Ministère de l'Instruction Publique.*

PILIER C. A DROITE A L'ENTRÉE DU CHŒUR

formant un parallélogramme parfait, de 2 mètres de long sur un mètre de large, indiquait la sépulture de l'abbé Girard, qui d'après la description du *Nécrologe* était « materia et gypso circumquaque sertus ». La gravure et les photographies ci-jointes donnent l'aspect fidèle de tout cet ensemble. (Pl. XXXII, XXXIII et XXXIV.)

16°. — La Porte d'entrée de l'église.

Du fond de la chapelle absidale au jubé, nous avions une distance de 35 mètres ; il ne nous sembla pas téméraire d'attribuer à la nef une longueur à peu près égale. Les pelouses plantées d'arbres et les allées fréquentées qui couvraient celle-ci, ne nous permettaient pas d'en suivre les murs latéraux ; mais il importait de voir la porte d'entrée. Notre supposition était juste, et à l'endroit précis indiqué par nous, dans la grande pelouse de la cour d'honneur, dans un sondage d'une largeur maximum de 3 mètres, à une profondeur de plus de 2 mètres, furent rencontrées les assises du mur de façade, flanqué de contreforts peu saillants, puis la porte d'entrée elle-même, large de 2^{m}, 80 à laquelle on accédait par deux marches étroites, dont les pierres étaient reliées et consolidées par des tenons en fer. Cette porte, simple dans son ensemble, est bien encadrée par les deux contreforts, dont les moulures inférieures sont en relief, et par une archivolte retombant sur la première marche par des colonnes à base ornée de moulures primitives d'une grande simplicité (Pl. XXXV, XXXVI et XXXVII).

Quelle différence avec les moulures si gracieuses accentuées par les griffes variées des piliers A. et B.

Il y a dans cet ensemble une preuve indéniable de priorité de cette porte et par suite de la nef entière sur le chœur. Cette nef, de plus, était sans bas côté, puisqu'il fallut établir un passage détourné pour communiquer avec le déambulatoire du chœur. Elle n'était pas voûtée en pierre, car nulle trace de colonnes à l'intérieur ; d'ailleurs les contreforts si peu saillants auraient été trop faibles pour supporter la poussée des voûtes. Un dernier sondage, à droite, fit retrouver l'angle même de la façade et à l'intérieur l'angle de la nef. Il était accosté de deux contreforts dont la dernière assise seule était en place. Il fut cependant possible de relever la direction du mur latéral sud. Du milieu de la porte jusqu'à l'angle intérieur droit nous avions $6^{m}08$, soit $12^{m}16$, comme largeur totale intérieure de la nef.

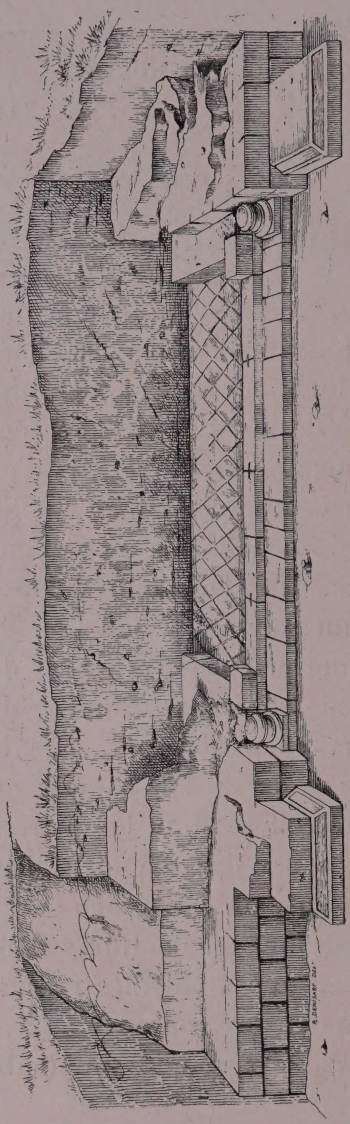

Pl. XXXVII. VUE D'ENSEMBLE DE LA PORTE D'ENTRÉE

La tombe de Jehanne d'Illiers, femme de Goslein de

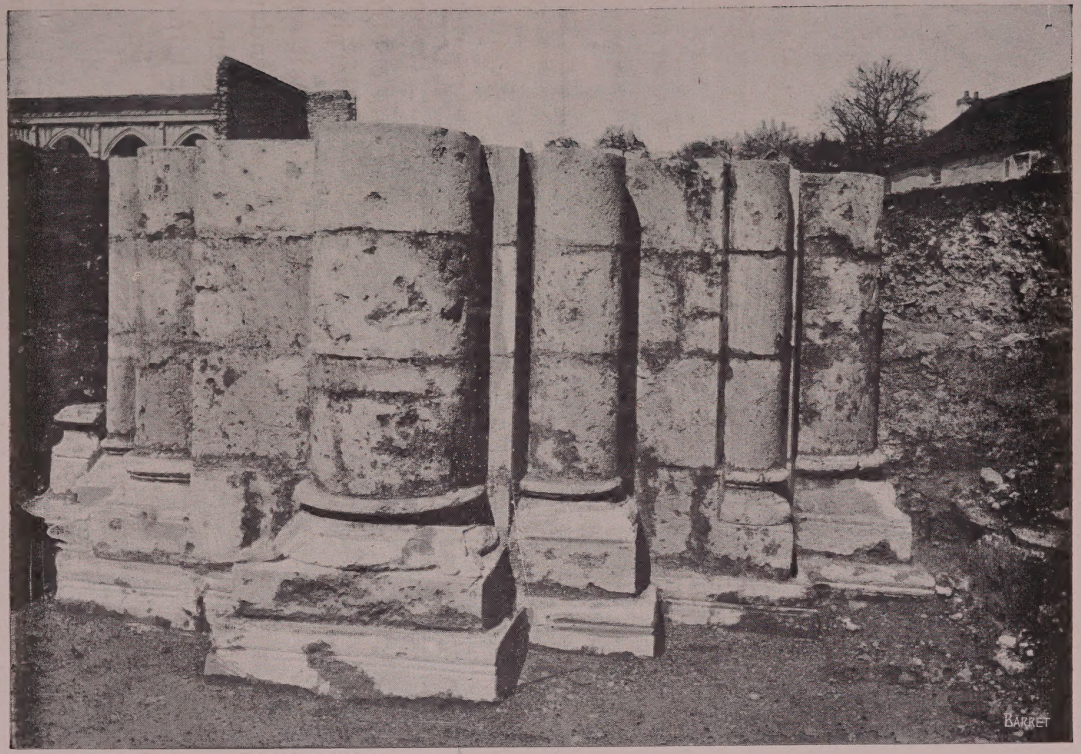

Pl. XXXIX. PILIER C, COTÉ DU DÉAMBULATOIRE

A droite du pilier, on aperçoit l'extrémité du tombeau de Pierre de Celle, évêque de Chartres.

Pl. XL. PILIER DU DÉAMBULATOIRE FAISANT FACE AU PILIER C.

Au fond, bâtiment de l'Asile d'Aligre. — A droite, entrée du transept sud, ou chapelle de Saint-Nicolas.

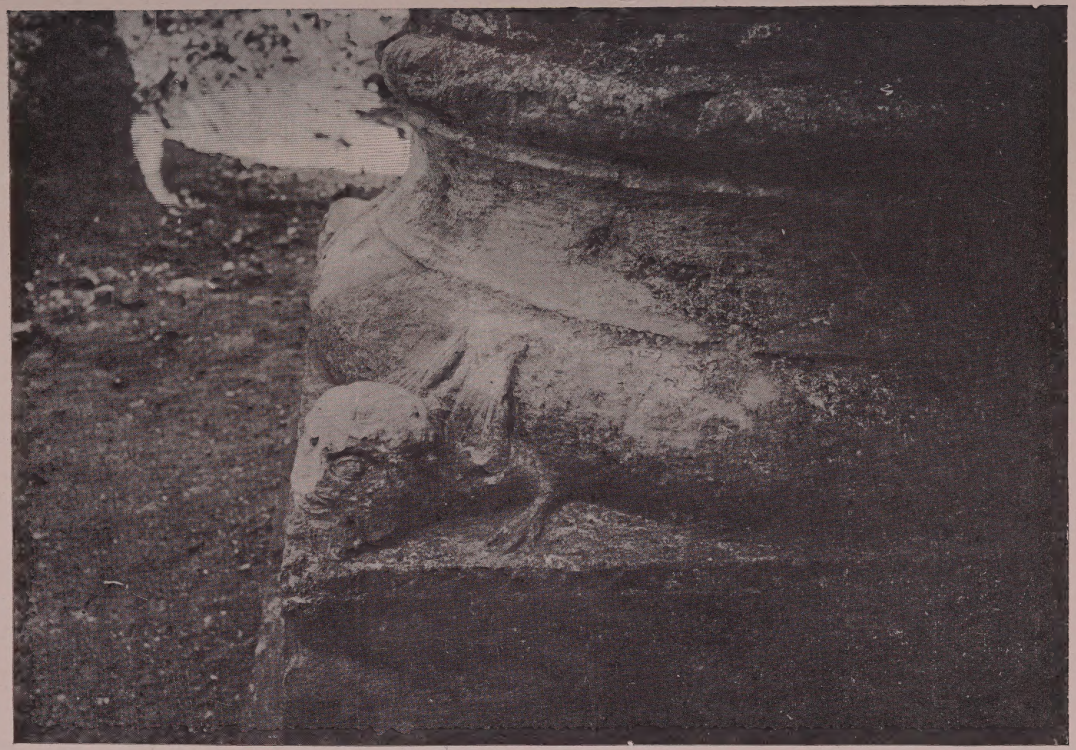

Pl. XLI. MONSTRE AU PIED DU PILIER DU DÉAMBULATOIRE.

Lèves placée d'après Gaignières en travers de la porte d'entrée, ne fut pas trouvée. Relevée en 1640, elle fut détruite en 1791. (Voir plus haut Planche X.)

17°. — Troisième pilier C du grand Chœur

Les recherches se poursuivaient simultanément dans le grand chœur par une tranchée partant de la colonne B vers le sud. A moins de 9 mètres de celle-ci apparut presque à la surface du sol le massif d'un pilier ayant 1 mètre 52 de hauteur en parfaite conservation. Ses multiples colonnettes de différentes grosseurs s'appuyent sur des moulures gracieuses ornées aux angles de griffes variées à feuillages et à fleurs de lis. Nos photographies en montrent les 2 faces opposées. A remarquer, à l'ouest la base de la colonne à cannelures, semblable à celle trouvée en A ; et, venant s'y appuyer, un mur se dirigeant vers le pilier D, parallèle au mur reliant les deux piliers A et B. Le grand arc doubleau, s'élevant de B pour retomber sur C, avait donc été refait au XIV^e^ siècle. (Pl. XXXVIII et XXXIX).

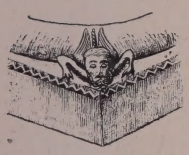

Ayant contourné ce pilier, on trouva en face, mais plus au sud et engagée dans la muraille une colonne de même hauteur, faisant l'angle du déambulatoire avec le transept droit (Pl. XL). A sa base, un griffon étrange, à tête d'homme barbu, les cheveux tressés, appuyé sur des griffes à 3 ongles crochus, semble vouloir s'élancer sur le visiteur. (Pl. XLI).

18°. — Chapelle Saint-Nicolas

Il ne nous fut pas possible de dégager le transept droit, primitivement chapelle Saint-Nicolas, puis sa-

cristie. Une tranchée peu profonde suffit pour constater l'absence de l'escalier trouvé dans le transept gauche. La chapelle latérale, dont la principale entrée donne sur le déambulatoire, semble avoir servi dans le principe d'absidiole à la chapelle Saint-Nicolas, car le mur qui l'en sépare est de construction récente et fait

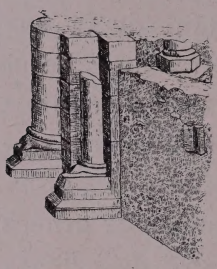

Colonne d'angle et mur du transept droit

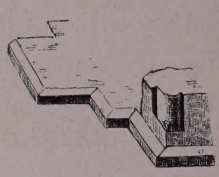

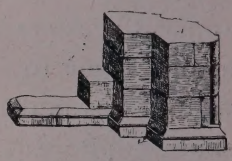

Pieds-droits de la chapelle latérale

de pierre remployées dont un fragment de colonette L'existence de cette seconde chapelle n'est pas douteuse, car les pieds-droits de sa baie d'entrée avec les mêmes moulures qu'à celle du côté gauche existent sur le déambulatoire. Notons que celui-ci avait conservé son pavé, intact le long du mur, mais profondément usé au milieu sous les pieds des visiteurs.

19°. — Tombeau de Pierre de Celle

Avant de quitter le pilier C, remarquons, dans la direction de l'Est, un mur épais de 0,35 cent. orné de peintures en dents de scie, au pied duquel se trouve un sarcophage en pierre long de $2^{m}50$, dont l'auge contenait encore quelques ossements. (Pl. XXXIX, à droite du pilier.) Le couvercle était brisé en 12 ou 15 morceaux, la pierre tombale à effigie avait disparu. Il est possible de l'identifier. D'après le *Nécrologe*, Pierre de

Pl. XLII. CHAPELLE CARRÉE DU DÉAMBULATOIRE DE DROITE

A droite, dans l'angle, colonnes rondes et carrées. — A gauche, fragment du tombeau de Gervais Wuain.

Pl. XLIII. RUINES DES DEUX MAITRES AUTELS

A droite : maître-autel du XII[e] siècle. — A gauche : maître-autel du XVII[e] siècle. Sur celui-ci, claveaux d'un arc-doubleau.

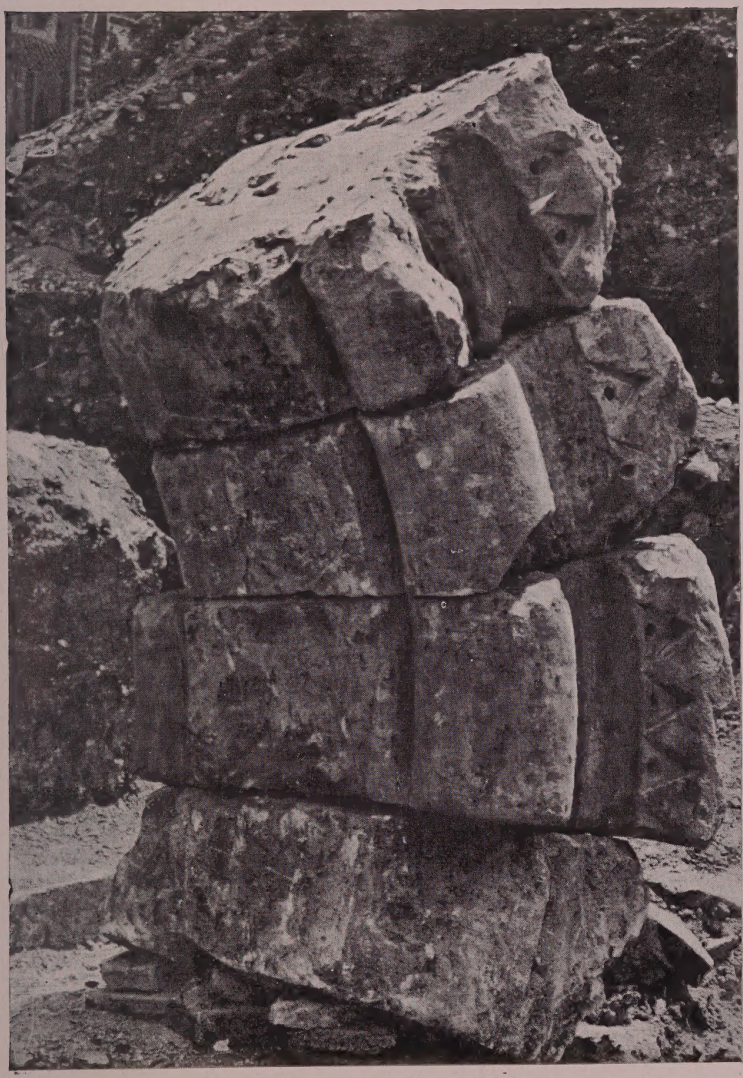

Pl. XLIV. CLAVEAUX D'UN ARC-DOUBLEAU

Trouvés dans le maître-autel du XII^e^ siècle.

Celle, ami et successeur de Jean de Salisbury, fut enterré du côté de l'épître et Gaignières dit que le tombeau de pierre dans l'aile à droite du chœur, près la porte (s'ouvrant sans doute dans la sacristie) est celui de Pierre de Seltz, fameux écrivain. Le gisant dessiné par Gaignières est revêtu d'une aube longue, du manipule et d'un amict paré, il porte en ses mains un livre à riche reliure (Voir Pl. VIII).

20°. — 2e Chapelle Carrée.

En suivant la direction du déambulatoire dont tous les détails reproduisent ceux de gauche, nous avons exploré la chapelle carrée dont la forme était bien indiquée dans la gravure du Monasticon. Le pied-droit d'entrée est presqu'entièrement démoli, mais le banc

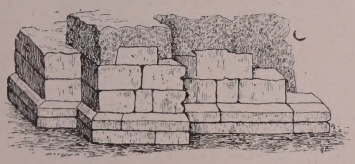

Contreforts d'angle extérieurs.

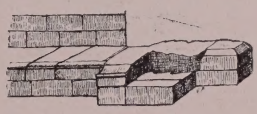

Pied-droit d'entrée.

en pierre du pourtour est intact. Les colonnes groupées dans l'angle sont en sens inverse de celle de la chapelle correspondante : une ronde entre deux carrées. (Pl. XLII.) Nous avons dégagé cet angle à l'extérieur pour montrer l'appareil de la muraille et de ses deux contreforts L'angle opposé fut démoli jusqu'à la fondation pour construire la grange voisine. Par contre les restes d'un tombeau vide, coupé par la moitié, adhéraient le long de la paroi du fond.

Nous savons que Gervais Vuain, abbé, fut enterré « en la première chapelle qui est à présent du costé de l'épître ». Gaignières a dessiné son tombeau qui a

été récemment publié par M. Denisard *(Société Archéol. Dalles Tumulaires*, pl. LXXII*)*. (Voir plus haut planche IX).

21°. — Le Maître-Autel.

Encombrés de toutes parts par les déblais, sans espoir alors de les voir enlever, ne pouvant non plus les rejeter dans les parties déjà fouillées sans cacher des

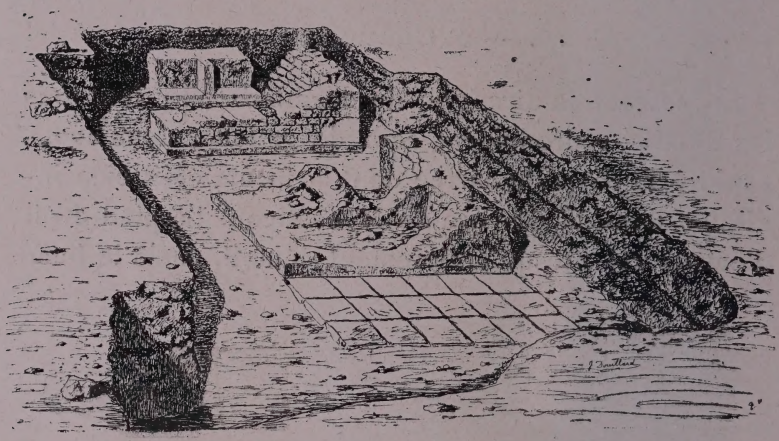

PLAN DES DEUX MAITRES-AUTELS.
En avan celui du XII[e] siècle ; dans le fond, celui de 1642.

détails intéressants, nous avons dû laisser inexplorée la plus grande partie du sanctuaire, sans pouvoir nous résigner à ne pas découvrir l'emplacement du maître-autel.

Nos recherches furent fructueuses. Au niveau du remblai de 1640, plus élevé là que dans le déambulatoire, parut le massif d'un autel en maçonnerie, long de 3[m]02 sur 1[m]60 de large, élevé de 0, 50 au-dessus du pavé primitif du XII[e] siècle dont le carrelage était apparent. La maçonnerie grossière était revêtue d'un enduit uni et d'une grande solidité (Pl. XLIII). L'intérieur était rem-

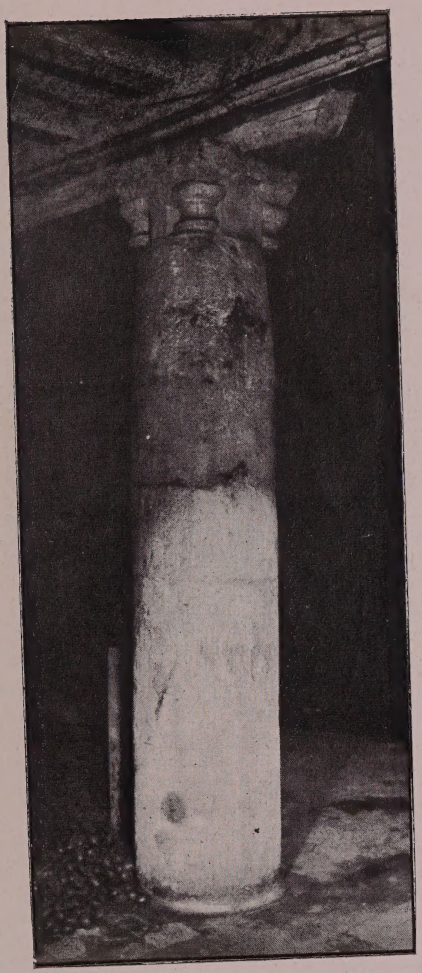

Pl. XLV. COLONNE DU SANCTUAIRE

La partie supérieure a été amincie pour s'adapter à l'espèce de chapiteau dont elle est surmontée. Ce chapiteau n'est qu'une base des piliers du cloître.

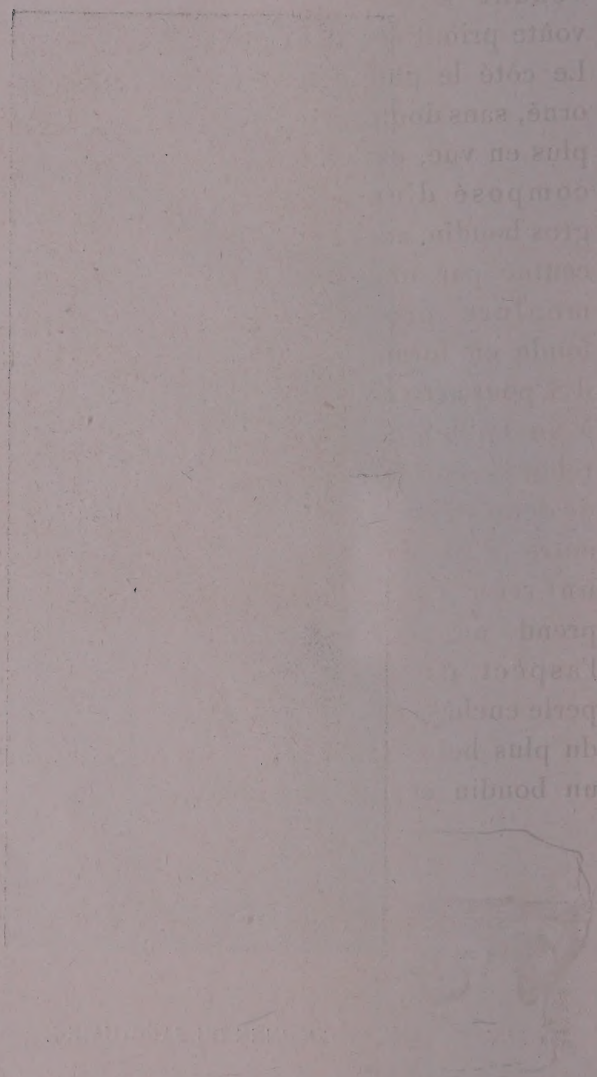

pli de débris de différente nature. Nous en avons extrait cinq claveaux d'un arc doubleau remarquable provenant d'une voûte primitive Le côté le plus orné, sans doute plus en vue, est composé d'un gros boudin, accentué par une moulure profonde en forme d'S, pour arriver à un tailloir au rebord enrichi de dents de scie, entre lequelles un trou rond prend au loin l'aspect d'une perle enchâssée, du plus bel effet décoratif. La face opposée présente un boudin et une moulure sans autre ornement. Ces 5 claveaux forment un ensemble de 0,90 de hauteur (Pl. XLIV).

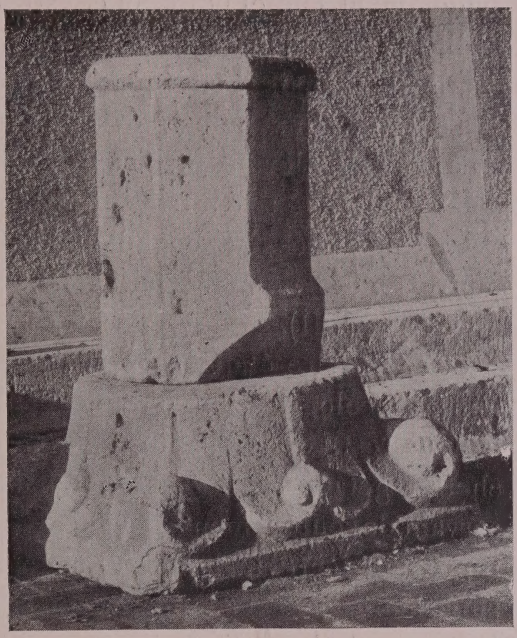

CHAPITEAU DES COLONNES RONDES DU SANTUAIRE SURMONTÉ D'UN FUT DE BÉNITIER.

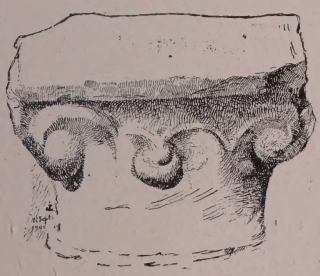

A un peu plus d'un mètre, plus au fond de l'abside, parurent la fondation d'un autre autel de $3^{m},12 + 1^{m}50$, élevé sur le pavé primitif du XII^{e} siècle, avec lequel une couche de ciment le rendait plus adhérent. Dans la partie inférieure peu soignée nous avons trouvé des frag-

ments de colonnes, des morceaux de marbre avec moulures, des débris de sculpture ancienne. C'était évidemment l'autel nouveau construit en 1642, comme le dit le chroniqueur « l'ancien étant ruiné et trop incommode » ; mais il était placé plus au fond de l'abside et s'appuyait aux balustrades, surmonté d'un rétable à colonnes s'élevant jusqu'à la galerie, selon le goût du XVII[e] siècle ; des fragments de colonnes carrées avec cannelures, la coquille dorée d'une niche en pierre tendre ne nous laissent aucun doute sur son style (Pl. XLIII).

Ce sanctuaire était entouré d'une balustrade soutenue par 8 colonnes dont 6 rondes en demi-cercle et dont il nous reste deux chapiteaux complets ornés de crochets végétaux assez frustes et deux colonnes entières servant de soutènement dans la cave de M[me] Gillet. Celle reproduite ici (Planche XLV) a été amincie à la partie supérieure pour l'adapter à un chapiteau qui n'était jadis que la base d'un pilier du cloître. Ces colonnes sont faciles à identifier à cause de la nature de la pierre, et par leur base à bourrelet d'un dessin identique aux autres sculptures de ce genre.

22°. — Vitraux.

Les fenêtres de l'église, de forme romane, étaient munies de verres peints en grisaille. Les multiples fragments trouvés dans les parties inférieures du remblai ont subi, sous l'action du feu ou des sels acides de la terre où ils ont si longtemps séjourné, une violente réaction et sont devenus opaques. Les dessins ne révèlent aucun personnage, mais reproduisent seulement des fleurs ou des figures géométriques, des XII[e] et

Pl. XLVII. *Cliché du Ministère de l'Instruction Publique.*

CHAPITEAUX ET BASES DE COLONNES CONSERVÉS SOUS LES CLOITRES

Le chapiteau placé au-dessus des deux gros a surmonté un pilier à 4 colonnettes et révèle un style plus délicat.

XIII[e] siècles. M. Lorin, peintre verrier à Chartres, les a étudiés de très près et a bien voulu relever pour nous les détails d'ornementation les plus intéressants, que nous reproduisons ci-contre (Pl. XLVI).

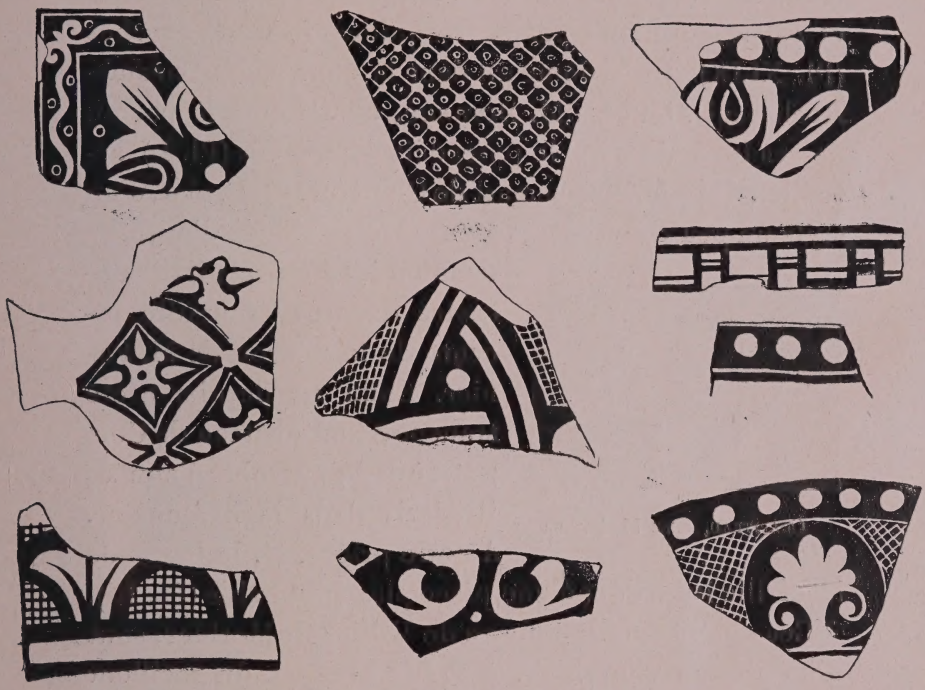

Pl. XLVI. FRAGMENTS DE VERRES PEINTS.

23°. — Chapiteaux

On conserve sous les cloîtres de l'asile d'Aligre deux énormes chapiteaux extraits depuis longtemps du sol, (Pl. XLVII) ou dédaignés par les démolisseurs de 1791. Ils surmontaient les piliers engagés dans les murailles (1).

(1) Ils sont accompagnés sur la photographie de 2 autres petits chapiteaux provenant des anciens cloîtres dont l'un placé à un angle surmontait 4 petites colonnes : au-dessus une base de colonne du XII[e] siècle, semblable à celles de la porte d'entrée, et au sommet un 2[e] chapiteau de style plus moderne.

Trois autres servent de borne à deux entrées de la propriété de M. Huet, au Vau de Lèves ; le plus gros avec deux tiges issant d'une coupe, terminées par des feuilles dentelées (Pl. XLVIII), les 2 autres surmontaient des colonnes d'angle, l'un est d'une conservation parfaite et est remarquable par ses coquilles formant crochet (Pl. XLIX). Un sixième gît dans la cour de M. Durand-Rochereuil, louée à M. Dorange, abandonné là par un de ses locataires qui le possédait depuis peu (Pl. L), actuellement à M. Bouthemart de Chartres. Le 7e, plat, d'un style un peu différent, présente trois feuilles d'acanthe dans un lobe ogival ; il est encastré dans une muraille récente de la maison de M. Panier. Enfin un dernier a été transporté au château de Gorget, où depuis nombre d'années il gisait dans la basse-cour. A notre prière, M. le baron de Neufville lui a donné une place plus honorable (Pl. LI).

Chapiteau, chez M. Panier

Ces chapiteaux, en pierre de Villiers le Morhier, sont d'un dessin vigoureux, à grand effet et du meilleur style roman français. Pour mieux les apprécier il suffirait de surélever la belle colonne extraite du transept gauche, en employant quatre fûts que nous avons réunis sous le cloître, et de la terminer à une hauteur de 3 ou 4 mètres par le plus beau chapiteau de l'Asile.

24°. — Fragments

Signalons de suite, parmi les autres fragments, un angle d'une table d'autel avec une croix pattée de consécration enfermée dans un cercle, des pierres moulurées

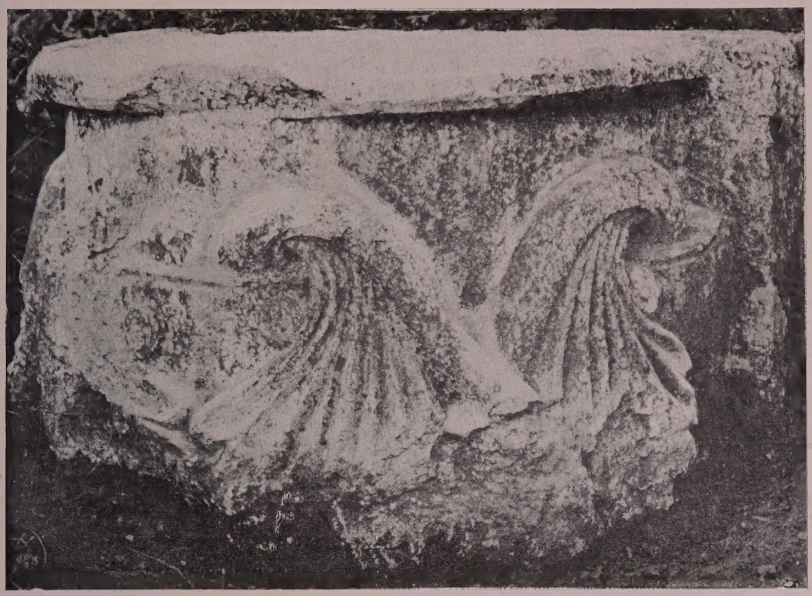

Pl. XLVIII.

CHAPITEAU ENGAGÉ D'UNE COLONNE DU DÉAMBULATOIRE
appartenant jadis à M. Huet, de Lèves.

Pl. XLIX. *Cliché du Ministère de l'Instruction Publique.*

CHAPITEAU D'ANGLE, appartenant autrefois à M. Huet, à Lèves.

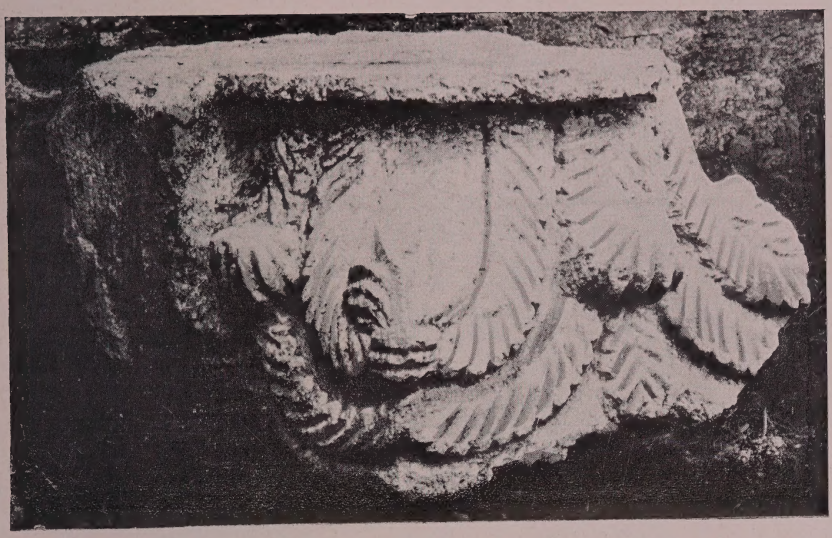

Pl. L. CHAPITEAU D'UNE COLONNE DU DÉAMBULATOIRE

Appartenant actuellement à M. Bouthemard de Chartres.

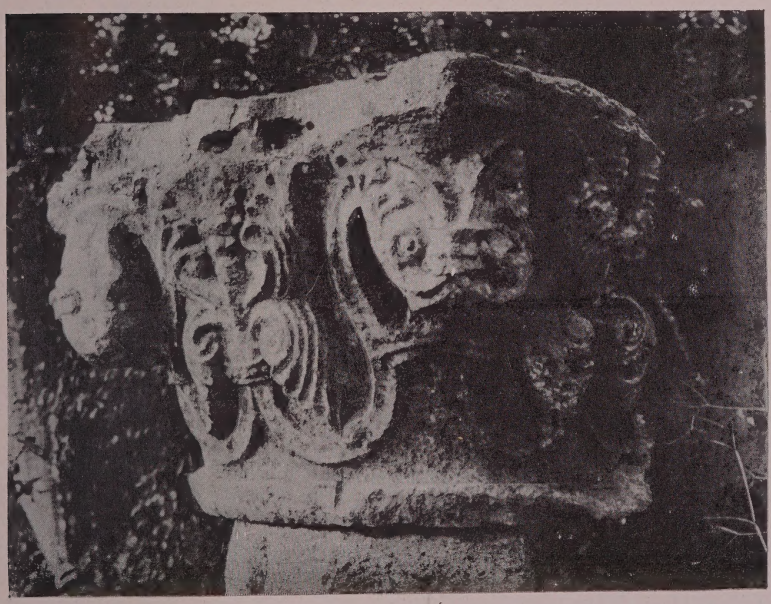

L. LI. CHAPITEAU ENGAGÉ D'UNE COLONNE DU DÉAMBULATOIRE

Appartenant à M. le Vicomte de Neufville, à Gorget.

Cliché du Ministère de l'Instruction Publique.

L. I. STATUE FUNÉRAIRE D'UN PERSONNAGE ECCLÉSIASTIQUE.

provenant des nervures de la voûte (Pl. LX, page 179), un fragment de colonne torse conservé dans une

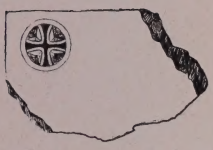

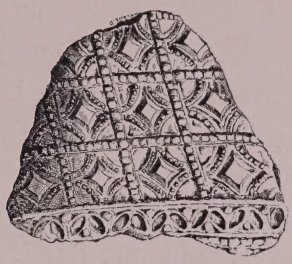

maison voisine (à M^me^ Goussard), d'un petit chapiteau finement ciselé en feuillages, un fragment en damier d'un dessin gracieux et d'une extrême finesse provenant sans doute de la mitre d'une statue épiscopale. On remarque surtout en grand nombre les pierres moulurées, débris remarquables des arêtes des voûtes du grand chœur, ou peut-être pierres d'encadrement des fenêtres, 8 de ces pierres d'un dessin identique forment actuellement le revêtement extérieur d'un contrefort de soutènement du mur du jardin du côté du bois tailli, situé à l'est de l'Asile

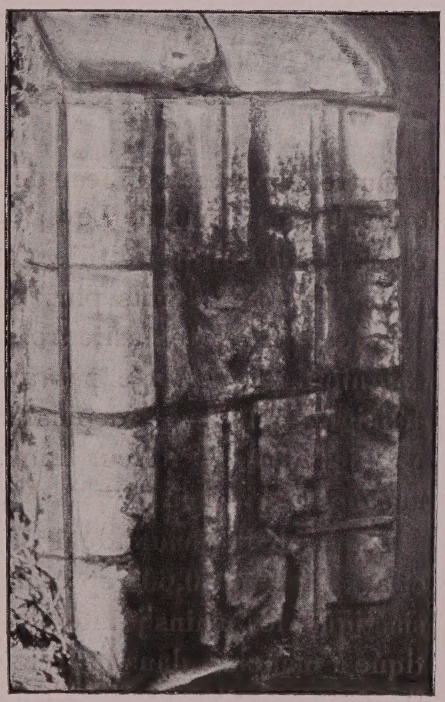

Pl. LII PIERRES MOULUREES

Servant jadis d'encadrement aux fenêtres, formant actuellement un contrefort du mur du jardin de l'Asile.

Pl. LII). Quelques-unes accusent une forme cintrée. Enfin un angle de la maison actuelle de l'Econome est composé jusqu'à mi-hauteur de pierres moulurées d'un boudin à l'angle extérieur.

Les bornes accroupies le long des murs des propriétés voisines, à Lèves, à Ouarville, proviennent en grand nombre de l'église, et on y découvre des moulures profondes, des boudins arrondis, des dents de scie, etc., il est facile de faire de semblables découvertes jusque dans les murailles des maisons.

Combien il serait utile, pour une reconstitution de l'église dans ses détails, de réunir tous ces fragments, dans un musée lapidaire à l'asile d'Aligre.

25°. — Pierres tombales

Outre le tombeau de Jean de Salisbury, et les pierres tombales de Lucia de Lèves, de Geoffroy, évêque de Chartres, de Philippa d'Illiers et de Pierre de Celle, que nous avons reproduits plus haut, on conserve encore sous les cloîtres de l'asile trois statues tumulaires que Gaignières ne semble pas avoir connues ou qu'il a dédaignées. Relevées depuis longtemps, nous n'avons pour les identifier ni leur emplacement dans l'église, ni aucune inscription.

La plus belle, haute de 1[m]65, large à la tête de 0,75 et aux pieds de 0,60 représente un personnage ecclésiastique, les mains jointes, vêtu d'une sorte de dalmatique à manches dans le style du Moyen-Age. La tête, [le visage mutilé et les cheveux longs et frisés] reposait sur un coussin. Au-dessus, une figurine nue, image de l'âme du défunt, est portée au ciel par deux anges,

Cliché du Ministère de l'Instruction Publique.

Pl. LIV. STATUE FUNÉRAIRE

Pl. LV. *Cliché du Ministère de l'Instruction Publique.*

STATUE FUNÉRAIRE DE JEUNE FILLE

PL. LVII. BASES DE PILIERS SOUTENANT UN MUR EN TERRE AU-DESSUS DU RUISSEAU DE LA FONTAINE. — LA 4e ASSISE EST SOUS L'EAU.

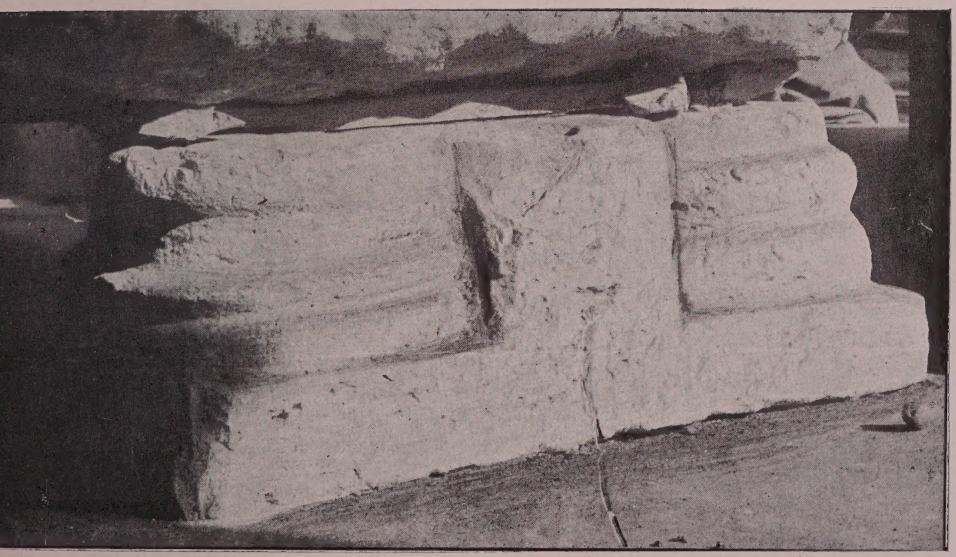

PL. LVIII. BASE DE PILIER XIIe SIÈCLE, SOUTENANT LE SARCOPHAGE DE LUCIA DE LÈVES

issant des nuages et les ailes éployées. « Près de la porte des cloîtres, dit D. Butreux, il y avait la figure d'un archidiacre. » (Pl. LIII.)

La 2e, haute de 1m30, large à la tête de 0,72, et aux pieds de 0,55, mutilée d'ailleurs, car les pieds sont coupés à la hauteur de la cheville, représente un personnage jeune, peut-être une femme, vêtu d'un ample vêtement dont les plis multiples sont retenus à la ceinture par une courroie. Ce vêtement, entr'ouvert jusqu'à la hauteur du genou, laisse apparente la jambe droite nue. Deux anges, les ailes fermées, soutiennent simplement le coussin sur lequel repose la tête. L'artiste, ignorant le symbolisme si pur de la pierre précédente, leur donne là un rôle indigne d'eux et commet un contre-sens liturgique (Pl. LIV).

Il faut en dire autant de la 3e dalle tumulaire dont l'ensemble toutefois est d'une grande élégance. Haute de 1m40, large au sommet 0,70 et aux pieds de 0,60, elle offre, dans un gracieux encadrement aux bords relevés, l'image d'une jeune fille, élancée, les mains jointes, modestement vêtue d'un long vêtement retenu par une ceinture enrichie de perles et de gemmes, recouvrant les pieds de ses multiples replis. Le support des pieds, sans doute une levrette, a été détaché. Les anges, moins saillants, tiennent le coussin brodé par les quatre coins. La tête aux cheveux longs et bouclés, toujours mutilée, et dont il ne reste que la joue gauche, devait être artistement modelée (Pl. LV).

Gaignières a dessiné la tombe d'un personnage dont il est seul à parler. Le gisant, les pieds appuyés sur une levrette, les mains jointes, la tête nue, est vêtu d'une longue tunique et par-dessus d'un ample manteau relevé sur les bras gauche, mais fendu de l'autre

côté pour donner libre mouvement au bras droit. Entre les pinacles gothiques, les deux anges traditionnels. Tout autour, on lit l'inscription suivante : Ci : Gist : iehan : le : ciuil : dict : cantin : iadis : bovrgeois : de : chartres : qui : trespassa : lan : de : grace : M : CCC : sexante : et : cinq : le : xiiii : jovr : de : mars : priez : dieu : povr : lvi : amen. « Il se trouvait dans la chapelle Saint-Pierre, à gauche, derrière le chœur de l'église de l'abbaye de Josaphat. »

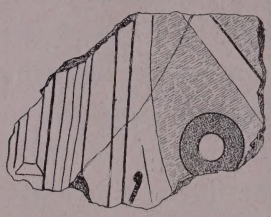

Fragment d'une pierre tombale

Ce costume du bourgeois Chartrain au XIV^e^ siècle est rarement représenté. Il est presque identique au costume des bourgeois de Nogent-le-Roi, d'après une dalle tumulaire de la même époque. (Voir : Eglise et Chapelles, 4^e^ série, notice de l'Eglise abbatiale de Coulombs, page 29. Robert Barrier, 1387). On peut aussi le comparer au bourgeois de Chartres qui fut longtemps confondu avec Geoffroy d'Illiers. (*Illiers,* par l'abbé Marquis, page 41). (Voir plus haut, Pl. XI).

Ce ne sont pas les seules dalles tumulaires de l'église. Nous avons encore précieusement recueilli 17

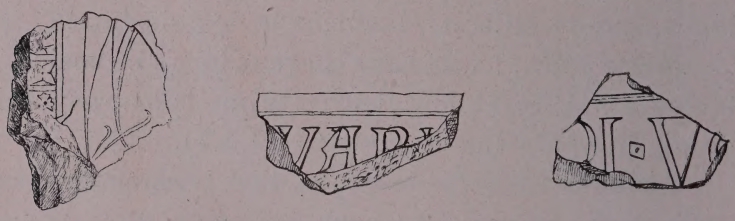

Fragments de pierres tombales

autres fragments variés, sur l'un desquels est gravé un écusson portant un chevron accompagné d'un besant. Sur les autres des fleurons et des rosaces,

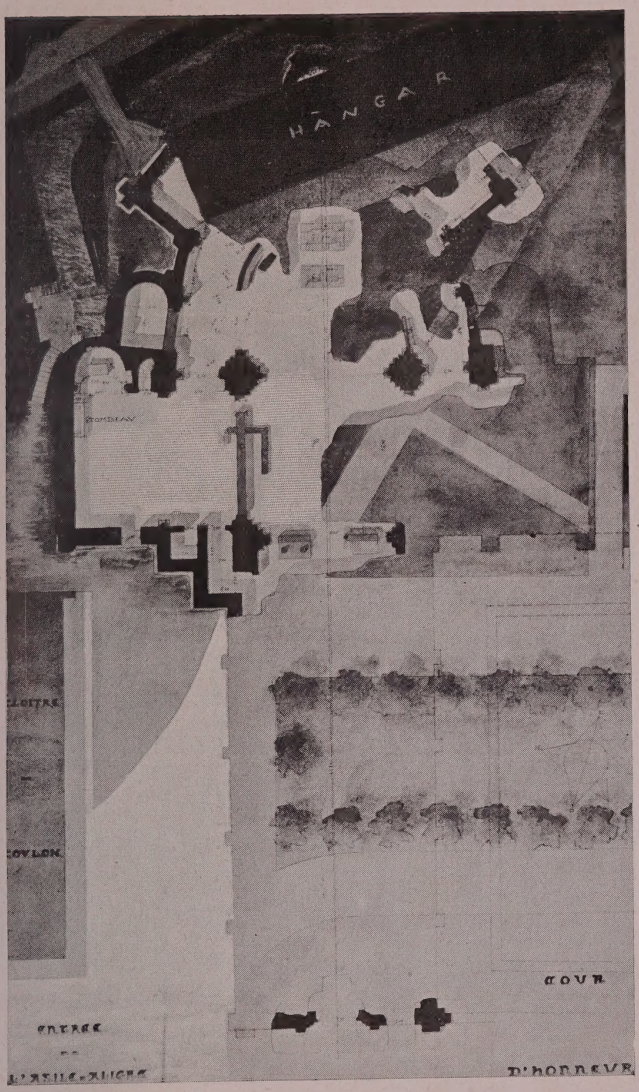

Pl. LIX. PLAN GÉNÉRAL DES FOUILLES
EXÉCUTÉES DANS L'ÉGLISE DE JOSAPHAT

Les parties des murailles découvertes sont teintes en noir. — Les parties blanches ont été entièrement déblayées jusqu'au niveau du XII[e] siècle. — Les parties grises n'ont pas été fouillées. (Voir aussi la planche XIII.)

Pl. LXI. VUE GÉNÉRALE DES FOUILLES

En avant : colonnes d'angle de la chapelle de la Sainte Vierge et du déambulatoire ; et prolongement du déambulatoire jusqu'à la grange du fond à droite : pilier B.

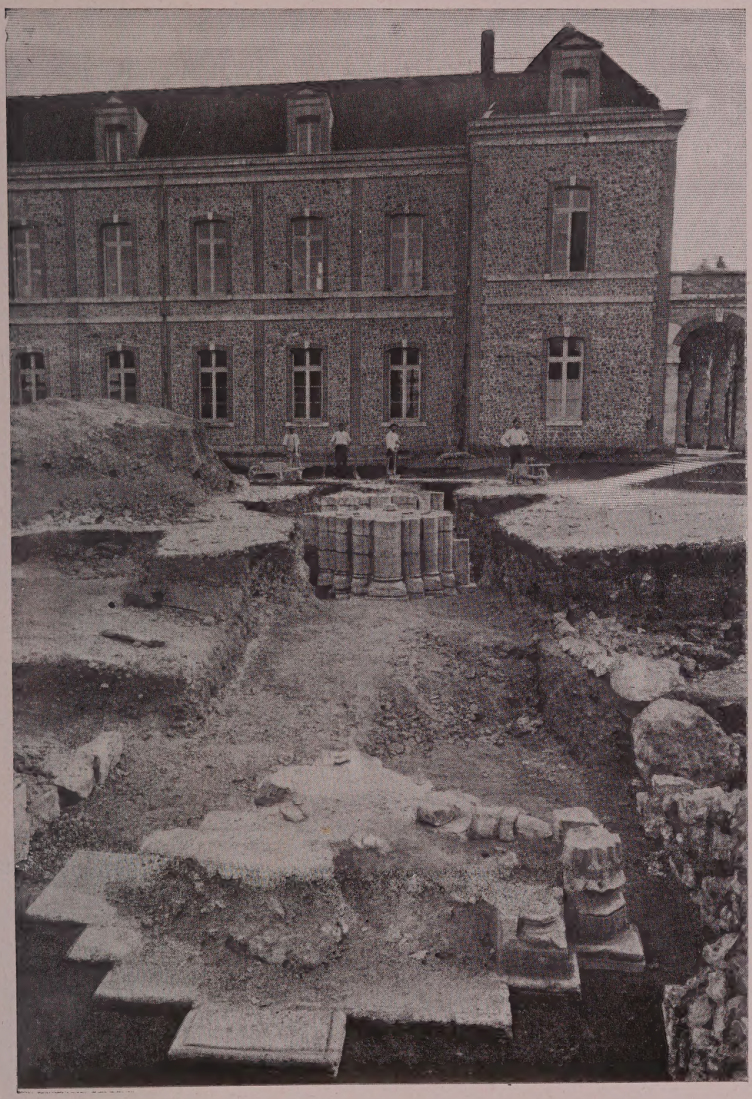

Pl. LXII. VUE GÉNÉRALE DES FOUILLES.

En avant, pilier B ; au milieu, pilier C ; au fond, asile d'Aligre (hommes).

d'un dessin compliqué (page 109) un clocheton ogival avec le mot : xp̄o (page 75) et enfin quelques lettres latines d'une inscription trop incomplète (page 166).

26°. — Les Cloîtres.

Nous n'avons pu mettre à jour aucune partie des cloîtres. La gravure du Monasticon les figure en plein cintre mais n'en laisse pas deviner le détail. D. Butreux voyait encore de son temps 75 colonnes. Si nous en jugeons par quelques soubassements conservés, les piliers se composaient d'un massif central, carré, construit en pierres de taille, accolé à gauche et à droite, de deux petites colonnettes dont les bases rondes se voient encore dessinées sur les sus dits soubassements. Ces colonnes, peut-être isolées du massif central, se terminaient par des chapiteaux à feuillages bien fouillés dont un spécimen existe encore sur une colonnette dans le jardin de l'Econome de l'Asile d'Aligre (Pl. LVI). Les soubassements ont 0.52 cent. de longueur sur 0.22 de largeur, le massif central conservait une force suffisante pour soutenir la retombée des arcades romanes, d'autant plus que le cloître était voûté en bardeau. C'est encore la disposition usitée pour les cloîtres de Coulombs, au XIV^e^ siècle. D'après la gravure de Monasticon, la partie du cloître longeant l'église avait 8 arcades soutenues par 9 pilliers, à chacun 2 colonnes, sauf ceux des extrémités qui en avaient 4. Peut-être même quelques autres piliers étaient-ils plus massifs et carrés. La gravure du Monasticon semble alterner des piliers plus gros avec d'autres plus étroits. Nous avons retrouvé plusieurs

de ces bases, engagées dans un mur, formant les pieds-droits d'une espèce de pont au-dessus du ruisseau de la fontaine à sa sortie de la cour de l'église (Pl. LVII) ; ils sont placés les uns sur les autres en sens inverse, les uns carrés avec les bases de colonnettes cantonnées aux quatre angles, les autres oblongs avec deux bases seulement. Un autre base carrée sert

Pl. LVI. CHAPITEAU CONSERVÉ DANS LE JARDIN DE L'ÉCONOME DE L'ASILE D'ALIGRE.

actuellement de chapiteau à une colonne de soutènement dans les caves de M. Gillet, à Longsault (Voir plus haut Pl. XLV). Cette colonne ronde provient elle-même de l'église de Josaphat et serait une colonne du tour du chœur.

Un autre soubassement, plus primitif, se trouve sous les cloîtres, et soutient encore l'extrémité du sarcophage de Lucia de Lèves (Pl. LVIII). Son aspect et sa

PL. LXIII. VUE GÉNÉRALE DES FOUILLES

A l'angle droit supérieur : maison de l'Econome de l'Asile. — A l'angle gauche supérieur : chapelle de la Vierge. — En avant : le déambulatoire. — Pilier B. Pilier C. — Angle gauche inférieur : entrée du Transept sud.

forme ont une grande parenté avec les bases de colonnettes de la porte d'entrée.

A supposer les quatre côtés du cloître d'égale longueur, nous trouvons un total de 28 piliers à doubles colonnes, et 4 piliers d'angle à 4 colonnes, soit 72 colonnettes. Nous arrivons pour ainsi dire au chiffre même indiqué par D. Butreux.

Du cloître on pénétrait dans l'église par une porte s'ouvrant non loin du jubé. La *Vieille Chronique* de Chartres place une sépulture (attribuée à faux à Goslein de Musy) « ad ostium claustri, e regione scallorum dormitorii ». D. Butreux écrit de même : « il y avoit un tombeau proche les portes qui mènent de l'église au cloître », « près l'huis du cloître, à côté des degrés de l'ancien dortouer », spécifie Rouillard. Ce dortoir était au-dessus du Chapitre qui faisoit suite au transept de droite (1).

27°. — Plan de l'Église.

Le relevé exact et minutieux de toutes les fouilles fut fait avec un soin scrupuleux par M. Joseph Douillard, architecte. La reproduction de ce plan nous dispense d'en faire la louange, mais nous sommes heureux d'en proclamer et d'en garantir la plus parfaite exactitude (Pl. XIII et LIX).

Le travail le plus délicat consistait à bien déterminer l'axe de l'église.

Pour la nef, que nous n'avons pu atteindre que par ses extrémités, nous n'avions d'autres ressources que de lever une perpendiculaire sur le point milieu de la

(1) Voir la gravure du Monasticon.

porte d'entrée, en prenant pour base la ligne droite donnée par la paroi extérieure du mur de façade suffisamment dégagé de chaque côté de la porte. Cette perpendiculaire, plusieurs fois vérifiée, vient couper la façade du Jubé à une distance inégale des bases les plus saillantes des piliers A et D, à environ 0,11 centimètres plus à droite.

L'axe du grand chœur, d'une construction évidemment plus récente, fut déterminé d'une manière absolument certaine, grâce aux nombreux points de repère que nous offraient les piliers et les murs latéraux. Cet axe, prolongé jusqu'à la porte d'entrée de l'église, ne tombe pas exactement sur le milieu, et ne rencontre la perpendiculaire ci-dessus élevée qu'à $3^{m}50$ environ en dehors de cette entrée. A moins de supposer que celle-ci n'était pas exactement au milieu de la façade et de la nef, ce qui n'est pas impossible, nous devons conclure que l'axe du grand chœur est un peu différent de celui de la nef, comme cela se vérifie en nombre de grandes églises construites à deux reprises. Le grand chœur pencherait ainsi de quelques centimètres sur la gauche ou du côté de l'Evangile. Nous avons déjà constaté dans la chapelle de la Vierge l'inclinaison à gauche de l'autel. Le symbolisme semblerait donc ici, non pas simplement fortuit, mais bien intentionnel.

28°. — Construction de l'Eglise.

Toutefois il n'est pas douteux que l'église de Josaphat ait été construite à deux reprises différentes. Nous avons constaté d'après les documents historiques qu'elle était commencée dès 1117 et déjà livrée au culte

en 1123 et alors munie d'un autel qu'elle n'avait pas en 1121. Dès lors on y célébrait solennellement les offices, et cependant les travaux continuèrent sous les pontificats de Geoffroy et de Goslein. Il y avait donc une partie réservée au culte après une première dédicace. Le grand chœur avec son autel est mentionné

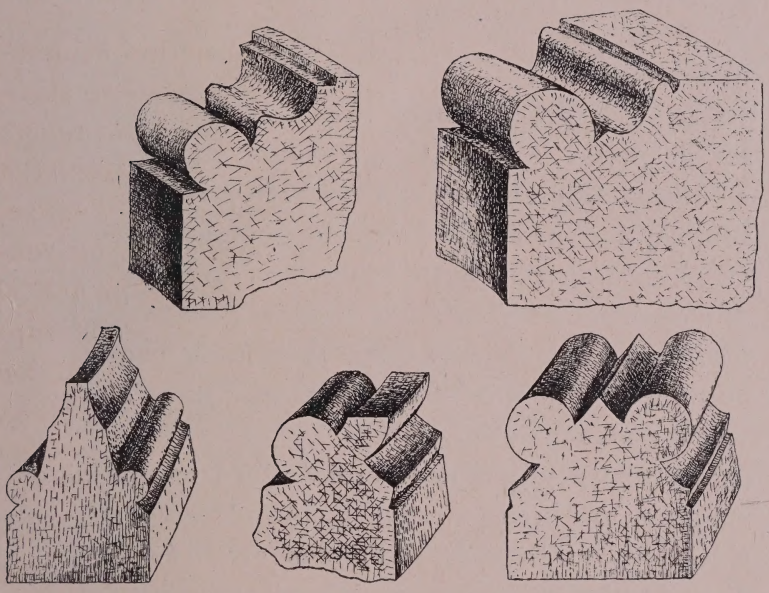

Pl. LX PIERRES DARÊTE DES VOUTES

pour la première fois en 1151, lors de la sépulture du seigneur de Lèves, Goslein, fondateur; il serait donc postérieur à la nef ; enfin les sculptures achevées, l'édifice fut consacré en 1168.

Or, à première vue, l'aspect de la porte d'entrée est autrement archaique que les piliers du grand chœur et les colonnes du transept et du déambulatoire. Là, les bases des colonnes d'un dessin plus primitif, aux lignes moins fermes et moins gracieuses, sont dépourvues de griffes et d'une facture moins achevée ; ici au contraire

les moulures révèlent un art plus avancé, un travail plus artistique et plus soigné. La nef est donc de la première construction. La soudure du grand chœur et de la nef est d'ailleurs évidente au massif du pilier A, (Pl. XXXII). notre photographie l'a prise sur le vif, et ne laisse aucun doute sur la différence de style de ces deux parties. L'architecte, gêné par le mur provisoire de clôture, a donc pu se tromper de quelques centimètres dans la fixation du nouvel axe. Le transept, le grand chœur avec son déambulatoire et les chapelles rayonnantes présentent un caractère absolument différent et n'ont été entrepris qu'après une interruption probable de quelques années. Ils ont dû être conçus par un autre architecte, qui a fait preuve d'une science achevée et du meilleur goût artistique. Il avait d'alleurs à vaincre des problèmes de construction autrement difficiles et qui peut-être jusqu'alors n'avaient pas reçu de solution.

Les quatre piliers de la croisée du transept laissent supposer une voûte d'ogive à arête d'une portée considérable pour l'époque et d'une merveilleuse élégance, d'autant plus qu'au-dessus s'élevait une tour octogone que le chroniqueur du XIV^{e} siècle appelle « une tres belle lanterne ». Les voûtes des chapelles et de la basse nef étaient appuyées sur des colonnes et par suite étaient à nervures apparentes, et à arcs doubleaux dont il nous reste plusieurs claveaux (Pl. LX, page 179). Les embrasures des fenêtres étaient encadrées par des pierres à moulures gracieuses dont l'angle était ménagé par un boudin. Tous ces détails méritent une attention spéciale.

29°. — Détails de construction

L'église, de la porte d'entrée au fond de la chapelle absidale, a 69^{m}, 50 de longueur ; la nef a 12^{m}, 16 de largeur ; le transept de gauche, de la paroi intérieure, au-dessus du tombeau de Jean de Salisbury, à l'axe du chœur, a 18^{m}, 85 ; il a 9^{m},80 de largeur. Si le transept droit a les mêmes dimensions (1), le bras croix aurait une longueur totale de 37^{m}, 70. Le chœur, y compris le déambulatoire, à la hauteur des piliers B et C, est large de 21 mètres, le déambulatoire seul a 4^{m},70 de largeur.

Le gros pilier C, le mieux conservé, est épais de 2^{m}, 96 à la surface supérieure. Le massif intérieur est en maçonnerie de moellons, dans laquelle les pierres taillées de la paroi extérieure et surtout les fûts des colonnes s'enfoncent et s'engagent les unes avec les autres pour empêcher toute déviation, comme le montre la coupe ci-jointe page 182.

L'appareil extérieur, que nous avons pu mettre à jour en plusieurs endroits est en pierre taillée et dure. On remarque partout, au ras du sol, une base ou patte saillante d'environ 0^{m}, 10, ménagée par une moulure concave. A l'intérieur, on a souvent employé la pierre si tendre et si friable des carrières de la Grappe, dite pierre de marne, surtout dans les parties n'ayant à supporter que des charges légères. Cette pierre, si délive exposée à l'air et à l'humidité, devient plus consistante, à l'abri, surtout si quelques couches de bonne peinture viennent durcir encore les larges moulures et les sculptures peu profondes qu'elle peut recevoir sans

(1) Le plan de Archives lui donne un peu plus de longueur.

s'effriter. C'est ainsi que nous avons trouvé un chapiteau orné de quelques rinceaux et feuillages peu saillants sculptés dans cette pierre de marne. Mais les pieds-

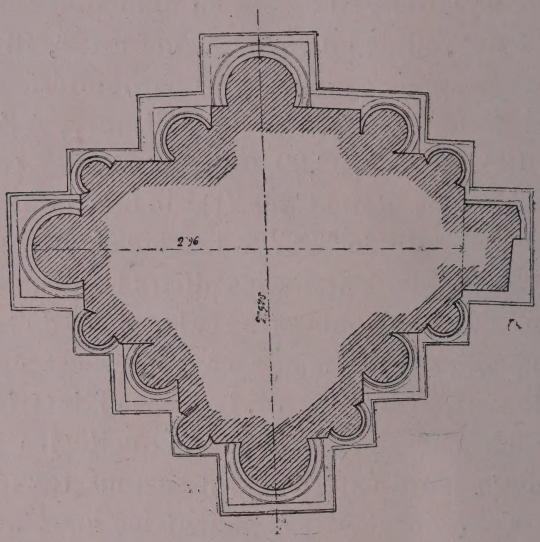

Plan du pilier C

droits des portes et des fenêtres, les angles, les colonnes et les murs partout où la solidité l'exige, sont tout en pierre dure, provenant de préférence de Villiers le Morhier, d'où il était facile de l'amener sur le chantier, grâce à la navigation de l'Eure. Les parties intermédiaires sont en maçonnerie grossière, en gros silex ramassés dans les champs ou extrait des carrières de marne, où ils se trouvent par couches superposées épaisses de près d'un pied.

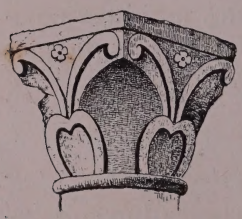

Chapiteau en pierre tendre

Les parois intérieures étaient revêtues d'un crépissage assez fin sur lequel des lignes rouges simulaient la coupe de pierre.

Au moins dans ses parties plus solennelles, l'église avait été peinte au XII[e] siècle, de couleurs très vives où le rouge domine. Nous avons trouvé des bandeaux en dents de scie, des croix sur les colonnes, des rinceaux en enroulements sur la face antérieure de l'autel de la Vierge, etc.

Après la restauration de 1640, l'église fut blanchie à la chaux, encore adhérente pendant nos travaux ; si bien que les bases des piliers et la partie inférieure des parois, ayant conservé leur teinte primitive plus noire, permettent de constater encore le niveau du remblai qui d'autre part a si heureusement préservé les moulures et les griffes des soubassements des colonnes, et les restes si admirables du tombeau de Jean de Salisbury.

30°. — Aspect intérieur de l'église.

Dans son ensemble, l'église devait avoir à l'intérieur un aspect grandiose. La nef, élevée mais plus sombre, plus étroite, éclairée par 10 petites fenêtres romanes, ménageait toute l'attention admirative du spectateur sur le chœur et le sanctuaire, vastes, élevés, mieux ajourés par les fenêtres supérieures et par celles des transepts et des cinq chapelles rayonnantes, captivant surtout par la hardiesse des multiples colonnettes des 4 gros piliers du chœur, se déployant en nervures entrecroisées pour soutenir le dôme central, et par l'harmonie plus lointaine des 8 colonnes rondes de l'abside, à travers lesquelles filtraient les mystérieuses profondeurs des trois chapelles extrêmes, à voûte surbaissée, à une distance de 70 mètres. Ajoutez en pleine lumière les chapiteaux si profondément ciselés étalant, comme en des corbeilles, leurs feuillages bizarres, animés de

couleurs vives et changeantes sous les rayons lumineux des vitraux ; puis dans les ombres, les figures alongées des sépulcres que bénissent les mains levées de nombreuses statues de saints dressées sur les autels ou accrochées le long des murailles.

L'aspect extérieur était sans doute moins saisissant. Toutefois le chevet avec ses chapelles rayonnantes, surmontées des fenêtres supérieures du sanctuaire et couronné par le dôme ajouré en forme de « lanterne » du clocher octogonal, se terminant en pointe aiguë, n'était pas dépourvu de grandeur. Ce cône renversé pendant les guerres des Anglais ne fut pas relevé par les moines et la figure de l'église, représentée dans le *Monasticon*, a perdu toute grâce. C'est un long cadavre inerte et sans vie.

L'aspect général de ces ruines est encore imposant Pl. LXI, LXII et LXIII) et il serait facile par quelques travaux supplémentaires de leur donner uu relief plus grandiose. La gravure ci-dessus (Pl. LXIII) donne la vue des gros piliers du transept prise du 1^er^ étage du bâtiment voisin de l'Asile.

31°. — Restitution de l'église dans son état primitif au XII^e^ siècle par MM. J. Douillard et P. Bion.

Nous sommes heureux de donner ici place à un essai de restitution de l'intérieur de l'église abbatiale au XII^e^ siècle, œuvre de deux jeunes architectes de Paris, M. J. Douillard, qui a si soigneusement relevé le plan de nos fouilles, et de son ami M. P. Bion. Leurs dessins, exposés au salon de 1907, ont été remarqués. Il était juste de leur en demander le mémoire explicatif.

« De nombreuses pierres moulurées ou sculptées re-

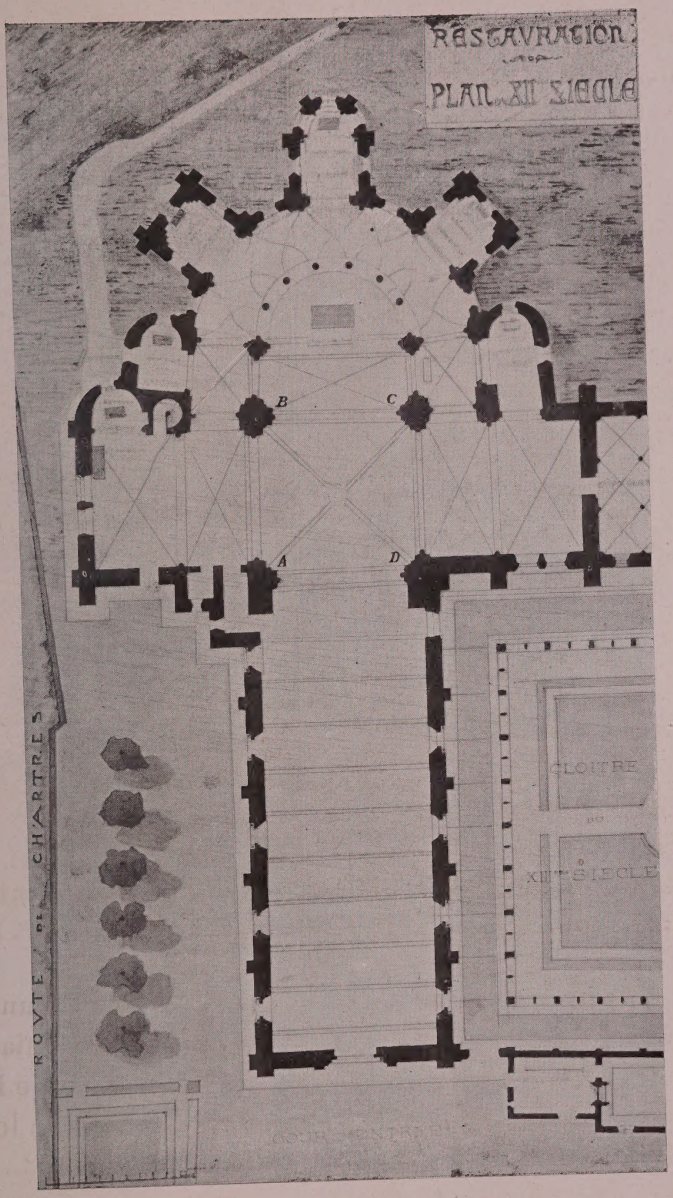

Pl. LXIV. PLAN DE L'ÉGLISE DE JOSAPHAT AU XII^{e} SIÈCLE

cueillies dans les fouilles ou dispersées dans les propriétés voisines, offraient un caractère singulier de richesse artistique.

« L'étude de ces bases (1), de ces chapiteaux, de ces fûts de colonnes, de ces claveaux d'arcs-doubleaux et de nervures de voûtes, de ces morceaux de bandeaux moulurés, devait nous guider dans l'essai de restitution de l'église abbatiale de Lèves.

« La gravure du *Monasticon Benedictinum*, dont l'ensemble est assez conforme au plan des fouilles que nous avons relevé, le plan par terre de 1728, plus petit et peu détaillé, nous montrent l'état de l'abbaye au XVIII^e^ siècle. On ne pouvait donc s'en servir que dans une certaine mesure pour en restituer l'état primitif du XII^e^ siècle. Cependant, d'après ce qui en a été retrouvé, il est assez probable que cette abbaye de Lèves fut en ce temps un des beaux monuments de la région.

« Lèves étant situé entre la vallée de la Loire et l'Ile-de-France, il est naturel que l'abbaye de Josaphat ait subi les influences de ces deux écoles. Nous avons donc cru nécessaire, dans notre restitution, de nous inspirer des plus beaux monuments religieux du XII^e^ siècle de ces deux régions et même de ceux de la Bourgogne, particulièrement de Cluny. On peut citer les églises abbatiales de Notre-Dame de la Couture, au Mans, XI^e^ siècle ; Saint-Martin à Tours, XI^e^ siècle, l'abbaye mixte de Fontevrault, Saint-Laumer de Blois, XII^e^ siècle, Cluny et Paray-le-Monial. Il en est même d'autres en Poitou, Saint-Savin, XI^e^ siècle, le Dorat,

(1) Nous nous sommes appuyés, pour faire ce travail, sur les dessins conservés dans les Archives des Monuments Historiques, et principalement sur les ouvrages de Viollet-le-Duc, Enlart et Planat.

XII[e] siècle, et jusqu'à Saint-Sernin de Toulouse, XII[e] siècle. Nous nous sommes efforcés d'en appliquer les principes, tant au point de vue de la construction et de la conception générale qu'à celui de la décoration.

« L'architecte primitif, se conformant à la pensée du fondateur, a pu s'inspirer également du plan cruciforme du Saint Sépulcre de Jérusalem.

« Avant tout une chose est à remarquer dans notre plan, ce sont les chapelles carrées, à droite et à gauche de celle du fond. Cet exemple assez rare se rencontre à l'église abbatiale de Saint-Philbert de Tournus, en Bourgogne, qui est également du commencement du XII[e] siècle. Encore à Tournus, la chapelle du fond est-elle aussi carrée, tandis que la nôtre est à abside circulaire. On voit aussi à Tournus deux chapelles carrées et orientées donnant sur la première travée du déambulatoire de chaque côté. Cet exemple peu fréquent se retrouve dans notre plan, mais ces mêmes chapelles orientées sont ici terminées par des absides circulaires. Cette différence est probablement causée par le changement de principe dans le voûtage entre Tournus et Lèves.

« Non moins singulière l'inclinaison du mur du déambulatoire dans sa première travée avant de commencer à tourner. Pareille inclinaison se constate à l'église abbatiale de Morienval en Ile-de-France, mais elle n'est guère visible qu'à l'extérieure. En tous cas, cette inclinaison est assez rare. Dans notre plan, nous avons même relevé la déviation des deux gros piliers d'angle du chœur qui se tournent l'un vers l'autre à partir de leurs axes ; c'est là une particularité qui dénote une certaine recherche.

« Ces gros piliers (Pl. XXV et XXXVIII) ont la vraie

Pl. LXV. COUPE INTÉRIEURE DE L'ÉGLISE D'APRÈS UN ESSAI DE RESTITUTION

forme de l'époque de transition. C'est la forme adoptée en Ile-de-France dans les abbayes de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Denis qui sont du même temps. C'est ce même genre de pilier que nous retrouvons par la suite à la cathédrale de Paris en 1162.

« Etant donné les témoins de décoration réunis par le chanoine Métais nous avons pu établir que l'église abbatiale de Lèves, du moins à partir du transept, a été construite en pleine époque de transition, à cette époque où les conctructeurs du nord de la France cherchaient dans leurs décorations à se libérer de l'inspiration des monuments romains pour ne plus suivre que celle de la nature. Cette innovation fut probablement faite par les Bénédictins dans la première moitié du XII^{e} siècle.

« D'ailleurs le chanoine Métais, grâce aux précieux documents du Cartulaire, a pu déterminer les époques de construction. D'après une de ces chartes, l'église était en partie livrée au culte en 1123, une autre nous apprend qu'en 1151 le grand chœur était terminé. Ces dates très précises nous ont rendu grand service dans notre restitution.

« La porte de la nef est la partie la plus ancienne de l'édifice, elle date suivant les documents de 1117, époque de la fondation de l'abbaye, elle est romane, et rappelle par sa disposition celle de Galardon.

« Après la construction de la nef commencée en 1117 et achevée en 1123, l'architecte éleva les murs et piliers des transepts en partie au moins et toutes les chapelles ainsi que le déambulatoire qui devaient être voûtés.

« Il n'est pas douteux que l'église de Lèves ait été, comme toutes les autres, achevée par les grandes voûtes ; le contraire serait impossible, les grandes

voûtes poussant beaucoup, il fallait que les chapelles de l'abside et le déambulatoire fussent voûtés en premier.

« C'est pour cela que nous trouvons les chapiteaux encore romans qui devaient faire partie du déambulatoire, tandis que ceux des colonnes du tour du chœur, sont de l'époque de transition. On voit de même au commencement du XII[e] siècle, à Saint-Germain-des-Prés et à Saint-Benoist-sur-Loire, des chapiteaux romans de colonnes engagées analogues aux nôtres. Tandis que dans les abbayes de Fontenay en Bourgogne, Saint-Benoist-sur-Loire, Saint-Rémi à Reims, Saint-Savin près Poitiers et du Mont Saint-Michel (crypte) nous retrouvons entre 1120 et 1160 des chapiteaux de colonnes isolées du style de transition tous très simples et dont certains sont presqu'identiques aux nôtres.

« Quant aux bases, elles sont restées les mêmes dans toute cette partie de l'édifice, faites sans doute en même temps ; elles sont analogues à celles des églises abbatiales de Fontenay en Bourgogne, de Saint-Rémi à Reims ou de Saint-Benoist-sur-Loire qui sont du commencement du XII[e] siècle.

« Nous avons aussi remarqué des petites bases et petits chapiteaux qui pouvaient vraisemblablement venir d'arcatures appliquées le long des murs au fond des transepts. D'ailleurs on retrouve une décoration analogue à Saint-Laumer de Blois vers 1200 et à Fontevrault un peu plus tard, à la Madeleine de Châteaudun et à Galardon.

« Les fenêtres jumelées du transept nord sont données par une gravure trouvée par le chanoine Métais et dans leur forme elles rappellent celles de Saint-Germain-des-Prés à la même époque.

Les fenêtres de la grande voûte sont inspirées par celles de Saint-Aignan-du-Loiret et de Selles-sur-Cher, toutes deux de la même époque.

« La voûte de la nef était en bois. De quelle forme ? Aucun document ne nous l'indique.

« Quant aux autres voûtes, il faut distinguer les voûtes basses des grandes voûtes. Les premières, achevées vraisemblablement peu après en 1123, sont romanes ; en effet, à l'église abbatiale de Morienval en Ile-de-France, vers 1125 on faisait, dans le déambulatoire, pour la première fois probablement, l'essai de voûtes gothiques, c'est-à-dire à remplissage indépendant posant sur des arcs diagonaux indépendants. Ces voûtes sont très petites. Mais alors, les moines de Lèves, vers 1140 ou 1145, lorsqu'ils firent leurs grandes voûtes, connaissaient le voûtage gothique, et en appliquèrent le principe. Nous en avons la preuve par des claveaux moulurés (page 179), qui par leur forme ne peuvent provenir que des nervures diagonales de grandes voûtes ; ils ont le même profil que les nervures du déambulatoire de Saint-Germain-des-Prés (1140 environ). Les voûtes de Saint-Laumer de-Blois, commencées en 1138, ont des nervures analogues. On voit que les moines de Lèves devaient être très avancés dans la construction des voûtes, puisqu'ils faisaient déjà des voûtes ogivales à grandes portée, alors qu'en Ile-de-France (un des pays d'origine de l'ogive) à Saint-Germain-des-Prés, on n'avait encore fait, en 1140 environ, que des voûtes d'ogive de petite portée sur le déambulatoire ; et à Saint-Denis les voûtes du déambulatoire furent faites seulement entre 1140 et 1144. Les grandes voûtes de la nef de Saint-Denis remontent à 1150 environ et celles du

chœur de Saint-Germain-des-Prés à 1163, tandis qu'on faisait déjà en 1130 des voûtes d'ogive dans le narthex de l'église abbatiale de Vezelay. Les grands arcs de la grande voûte étaient plus probablement plein-cintre comme à Saint-Germain-des-Prés dans la nef.

« La voûte du chœur se termine en cul-de-four. A cette époque, en effet, on n'avait pas encore essayé, même en Ile-de-France, de voûter des absides circulaires de grandes dimensions autrement qu'en cul-de-four. La petite abside de Quesmy (Oise), qui date de 1150, est une des premières qui, bien que circulaire, fut voûtée avec des arcs d'ogive. Le chœur de Saint-Germain-des-Prés dont l'abside est voûtée d'ogive ne date que de 1163. Au contraire, à Saint-Laumer de Blois, on commençait en 1138 la voûte en cul-de-four du chœur tandis que les autres grandes voûtes se faisaient en même temps d'ogive.

« La gravure du *Monasticon Benedictinum* (Pl. III) ne nous laissait aucun doute sur l'existence d'un clocher à la croisée du transept, voir même sur sa forme octogonale ; car, s'il est vrai qu'il se soit écroulé avec une partie des voûtes, l'amorce en était restée, et c'est sur cette base tronquée qu'on aura reposé une nouvelle couverture.

« Il est à remarquer que la croisée du chœur et des transepts est très large (12 mètres passés) ; aussi on comprendra que les arcs de cette croisée qui portaient le clocher devaient donner à leurs piliers une forte poussée. C'est pour cette raison que nous avons cru devoir faire, dans notre plan-restitution, un pilier solide de chaque côté dans le chœur avant les colonnes. Ce pilier semblait être nécessaire pour la stabilité du clocher lui-même. D'ailleurs il n'a été retrouvé en cet

endroit dans les fouilles aucune trace de soubassement ni de colonne ni de pilier, mais simplement un sol très ferme qui est presque de la pierre de marne. Il est évident qu'il y avait là un support quelconque dont les derniers soubassements ont été retirés en 1791 lors de la démolition. A Saint-Laumer de Blois, qui avait aussi un clocher sur la croisée, nous retrouvons deux piliers dans le chœur, après le gros pilier d'angle ; à Paray-le-Monial, qui possède aussi un clocher central, nous voyons encore un pilier dans le chœur après celui d'angle. Dans certaines églises, qui ont un clocher au centre, on ne trouve dans le chœur, après le gros pilier d'angle du transept, que des colonnes, mais on doit alors observer que le chœur est beaucoup plus profond comme à Saint-Germain-des-Prés, qui au lieu d'un clocher sur la croisée en avait un de chaque côté sur la première travée du déambulatoire ; encore, doit-on remarquer à Saint-Germain-des-Prés, non seulement un pilier après celui d'angle des transepts, mais aussi le mur qui relie complètement deux piliers. Toutes ces dispositions sont prises pour la stabilité en raison des grandes poussées que donnent les arcs portant les clochers. D'ailleurs on sait que le clocher de Lèves s'est écroulé ainsi qu'une partie des voûtes tout au moins au XIV^e^ siècle, alors que, par manque de ressources ou par suite des malheurs de la guerre, on n'a pas cru devoir rétablir les deux chapelles donnant sur la première travée du déambulatoire. Ces chapelles, quoique construites en assez mauvais matériaux devaient, pour une bonne part épauler la poussée du clocher.

« Ce clocher devait donc être octogonal comme ceux des abbayes de Paray-le-Monial en Bourgogne et du Dorat entre le Poitou et l'Auvergne. Mais n'oublions

pas que nos moines de Lèves semblent s'être inspirés plutôt des abbayes de la Loire et de l'Ile-de-France ; aussi avons-nous cru devoir faire un clocher rappelant ceux de ces régions ; Saint-Ours de Loches (Loiret) vers 1165 a des clochers de ce genre extrêmement simples encore à cette époque. Le clocher de Lèves devait se construire au milieu ou dans la seconde moitié du XII[e] siècle, aussi a-t-il pu avoir quelque analogie avec celui de Chartres qui fut fait dans le même temps. A la même époque aussi s'élevaient, dans la vallée du Loir le clocher de l'abbaye de Vendôme, et en Ile-de-France celui de l'abbaye de Saint-Leu d'Esserent vers 1130. C'est le clocher octogonal qui dans le style gothique devait l'emporter sur le clocher carré.

« Les deux gravures que nous possédions nous montraient un cloître placé au sud de l'église encadré par la nef et le transept de droite. Nous ne savions au juste à quelle date il avait été construit ; mais on voit encore le long du petit ruisseau voisin (Pl. LVII) 8 bases semblables, les unes en une pierre et les autres en deux, et deux autres bases également semblables servent de chapiteau à une colonne ronde de soutènement dans une cave à quelque distance de là. Ces dix bases sont quadrangulaires cantonnées d'une colonnette engagée à chaque angle ; elles ont des profils du XIII[e] siècle de l'Ile-de-France. Nous avons aussi remarqué d'autres petites bases à deux colonnettes plus anciennes et des fragments de fûts et de chapiteaux pouvant dater de 1200 à 1220 environ. Ce sont ces restes qui nous ont guidés dans le plan de restitution du cloître. Il est bon de remarquer que ce cloître ne devait pas être voûté. C'est pour cela que les points d'appui qui le supportent sont d'assez petites dimensions. »

Pl. LXVI. MUSÉE DE JOSAPHAT SOUS LES CLOITRES — VUE DU SARCOPHAGE ET DE LA STATUE DE LUCIA DE LÈVES.

A gauche, en avant du batiment de l'Asile, emplacement des fouilles

CONCLUSION

Ces fouilles sont malheureusement inachevées. Les exigences du service de l'asile d'Aligre ne nous ont pas permis de pénétrer dans la nef, ensevelie peut-être pour toujours sous une pelouse plantée d'arbres, ni de sonder le transept droit et les chapelles extrêmes, trop rapprochés des bâtiments nouveaux, ni enfin de fouiller dans toute leur étendue le chœur et le sanctuaire, par suite de l'entassement des décombres et faute de ressources. Les constructions projetées pour un avenir prochain, nécessiteront, il est vrai, le déblai de ce sanctuaire et l'ablation du magasin qui recouvre toute la chapelle absidiale. Des découvertes précieuses seront certainement faites alors et amèneront, j'aime à l'espérer, les administrateurs de l'asile à visiter tout ce qui n'a pas été exploré.

Nous applaudissons sans doute à la formation d'un musée sous les cloîtres pour tous les fragments qui n'ont plus de place fixe sur le sol de l'ancienne église. Qu'on y accumule en un ordre déterminé à côté des dalles tumulaires, du sarcophage de Lucia de Lèves qui fait encore si grand effet, toutes ces pierres moulurées et sculptées, dispersées un peu partout dans le clos de l'asile, employées parfois dans certains murs de clôture des jardins élevés à l'époque de la démolition et qu'il serait si facile de remplacer sans frais ; que l'on rachète même celles que l'on rencontre un peu partout dans les maisons privées du village, afin de les sauver ainsi de la main ravissante des brocanteurs qui les dispersent au loin, au hasard de la vente

comme cela vient de se faire pour trois chapiteaux des plus remarquables.

Dans ce musée figureraient les plans levés avec tant de soin par M. J. Douillard, architecte, la reconstitution de l'église dans son plan d'ensemble au XII[e] siècle et surtout dans la coupe longitudinale intérieure, une vue restituée de l'église extérieure avec ses cloîtres, et les vieux bâtiments monastiques à côté des dessins plus primitifs du Monasticon, etc. Et l'on aurait à Lèves une des plus riches collections locales et des plus suggestives, qui ferait grandement honneur à l'esprit de conservation de l'administration de l'Asile.

A ce vœu nous en devons joindre un autre.

Si nous avons vu avec résignation extraire la porte d'entrée, si curieuse dans sa simplicité, pour la placer sous les cloîtres, il nous semble cependant nécessaire de maintenir intact en sa place primitive le merveilleux tombeau de Jean de Salisbury. Combien suggestive et attrayante la petite absidiole du transept nord avec son tombeau, ses deux colonnes, son autel incliné et son ouverture mystérieuse sur la fontaine sacrée ! Combien imposants les deux gros piliers du chœur, et à gauche le développement du déambulatoire !

Les trois vues générales de nos fouilles ne donnent qu'une faible idée de l'attrait de ces ruines. Pourquoi ne pas dégarnir ces murs à l'extérieur, et leur laisser intact ce profil étrange de ruines exhumées, et toujours debout, projetant, après des siècles, leur ombre sur le sol primitif du XII[e] siècle, agrémentées, dans les espaces libres, de quelques jolis massifs de fleurs qui par leur gracieux contraste rendraient encore plus saillantes les lignes grises des murs crevassés et des

Pl. LXVII. MUSÉE DE JOSAPHAT SOUS LES CLOITRES, DANS LA PARTIE A DROITE

Nota. — Ces cloitres proviennent de l'abbaye de Coulombs. Ils ont été achetés à M. Mérovée Noel par M. le Marquis d'Aligre après 1828, et placés d'abord à l'encontre des vieux bâtiments de l'abbaye ; ils furent transportés de chaque côté de la porte d'entrée en 1880.

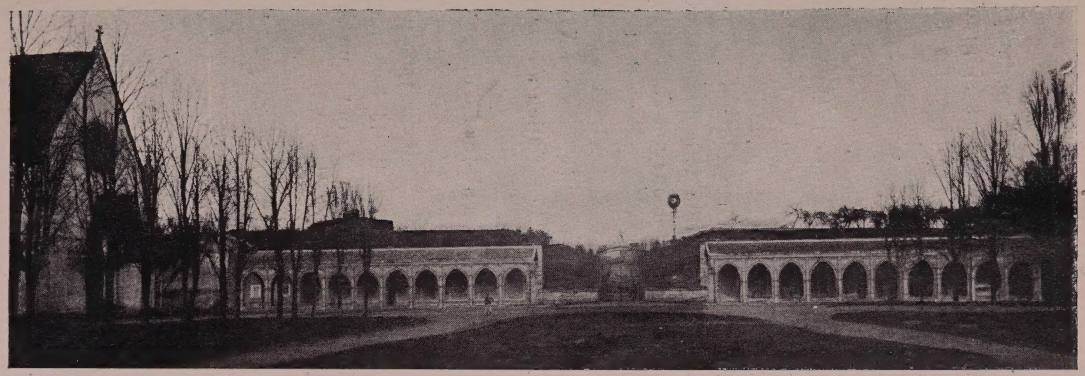

Pl. LXVIII. CLOITRE DE COULOMBS A JOSAPHAT

A gauche, chapelle actuelle de l'Asile d'Aligre. — Au centre, en face la grande grille, emplacement de la porte d'entrée de l'église abbatiale. A droite, emplacement des fouilles.

colonnes mutilées (1). La commission administrative aurait ainsi bien mérité pour l'étude de l'Architecture et de la Sculpture au XII[e] siècle.

(1) Mais de grâce, qu'on ne laisse pas plus longtemps les terres s'effriter et couvrir de leur poussière les bases si gracieuses des colonnes, les herbes pousser drues et envahissantes dans les espaces vides et jusques dans les joints des pierres et dans le creux des moulures.

Nous apprenons, à la dernière heure, que le Comité des Monuments historiques, prenant en considération la requête que nous lui avons adressée, procède à une enquête pour la classification de ces restes précieux d'un monument si remarquable. Son attention a été spécialement attirée sur l'ensemble de la chapelle de la sainte Vierge, avec le tombeau de Jean de Salisbury et l'absidiole munie de son autel (Planche XVII), sur les bases des piliers B et C du transept (Planches XXV, XXXVIII, XXXIX et XL) et sur le développement du déambulatoire du côté nord (Planche LXI) dont non seulement la conservation, mais aussi le maintien à leur place primitive s'imposent pour l'étude approfondie du plan, peut-être unique, de l'église abbatiale et de la sculpture d'ornementation au commencement du XIII[e] siècle.

Les futures constructions qui doivent s'élever tout près de ces ruines les laisseront intactes, et grâce à de légères modifications des plans antérieurs à nos fouilles, ne feront que favoriser la décision du Ministère des Beaux-Arts.

15 Août 1908.

Ch. Métais,
Chan.

Vannes. — Imprimerie LAFOLYE Frères, 2, place des Lices.

PUBLICATIONS DE LA

Revue des Archives Historiques du Diocèse de Chartres

I. — Ont paru :

1. — **Saint-Denis de Nogent-le-Rotrou** (1031-1789). Histoire et cartulaire, édition revue et augmentée par le Vte de Souancé et l'abbé Métais, vol. de CLX-345 pages, orné de 8 planches hors texte et de nombreuses gravures, sceaux et armoiries . . . . . **12 fr.**
2. — **Eglises et Chapelles du Diocèse de Chartres** (1re série), 70 notices, 112 gravures, 440 pages . . . . . **25 fr.**
3. — **Pièces détachées** pour servir à l'histoire du diocèse de Chartres (*Etudes et documents*), 10 gravures, 448 pages . . . . . **12 fr.**
4. — **Eglises et Chapelles du Diocèse de Chartres** (2e série), 50 notices, 160 gravures, 430 pages . . . . . **25 fr.**
5. — **Dignitaires de N.-D. de Chartres,** par Lucien et René Merlet, LXVII-334 . . . . . **12 fr.**
6. — **Châteaux en Eure-et-Loir,** 1er vol. 15 notices, 87 gravures et vignettes, 464 pages . . . . . **30 fr.**
7. — **Les Templiers en Eure-et-Loir,** XC-264 pages, 43 gravures et vignettes. . . . . **12 fr.**
8. — **Monographies paroissiales. — I. Broué,** par L. Moreau, 415 pages, 55 gravures et vignettes . . . . . **10 fr.**
9. — **Eglises et Chapelles du Diocèse de Chartres** (3e série), 46 notices, 101 gravures, 452 pages . . . . . **25 fr.**
10. — **Pièces détachées** pour servir à l'histoire du diocèse de Chartres, (*Etudes et documents*), 2e vol., 22 gravures, 476 pages. . . **12 fr.**
11. — **Les Hôpitaux de Dreux,** par M. Charles Lemenestrel, 17 gravures, 230 pages . . . . . **8 fr.**
12. — **Monographies paroissiales. — II. Illiers,** par M. le Chan. Marquis, 340 pages, 43 gravures . . . . . **10 fr.**
13. — **Châteaux en Eure-et-Loir,** 2e vol., 12 notices, 72 gravures, 460 pages. . . . . **25 fr.**
14. — **Cartulaire de l'Abbaye de l'Eau,** LXII-256 pages, 10 gravures . . . . . **12 fr.**
15. — **Eglises et Chapelles du Diocèse de Chartres** (4e série), 19 notices, 107 gravures, 524 pages . . . . . **25 fr.**

II. — En cours de publication :

Les Châteaux en Eure-et-Loir (gravures et notices), 3e série.
Eglises et Chapelles du Diocèse de Chartres, 4e série.
Armorial Chartrain, par Mme Gaudeffroy.
Chartes hospitalières (Diocèse de Chartres).

III. — Autres ouvrages de M. l'Abbé Métais :

1) Marmoutier, **Cartulaire Blésois,** CXLIV-540 pages, *épuisé*. — 2) **Vendôme** pendant la Révolution, 2 vol., *épuisé*. — 3) **Etudes et Documents**, 5 vol., (le 1er et le 2e *épuisés*). — 4) **Brief discours** du siége de Chartres. — 5) **Cartulaire** de l'abbaye Cardinale de la Sainte-Trinité de Vendôme, 6 vol., in-8° de plus de 500 pages chacun, ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Nota. — *Des prix de faveur seront faits pour cette dernière série aux souscripteurs de la Revue des Archives Historiques du diocèse de Chartres.*

Vannes. — Imprimerie LAFOLYE, 2, place des Lices.